

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 1ER CYCLE

Avignon Université

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 30/10/2023



Au nom du comité d'experts¹ :

Yannick Malevergne, Président

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle d'Avignon Université, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2018-2021) a été impactée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont plusieurs concernent le 1^{er} cycle (loi ORE, accès aux études de santé notamment, bachelors universitaires de technologie, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 1^{er} cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions comprenant une rencontre avec les équipes de pilotage politique et administratif des formations, et avec des formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégalement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après.

Arts, lettres, langues (ALL)

- Licence *Humanités*
- Licence *Langues étrangères appliquées*
- Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- Licence *Lettres*

Droit, économie, gestion (DEG)

- Formations relevant du périmètre du BUT *Techniques de commercialisation*
- Licence *Administration économique et sociale*
- Licence *Droit*
- Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*
- Licence professionnelle *Management et gestion des organisations*
- Licence professionnelle *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*
- Licence professionnelle *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*
- Licence professionnelle *Sécurité des biens et des personnes*

Sciences humaines et sociales (SHS)

- Licence *Géographie et aménagement*
- Licence *Histoire*
- Licence *Information, communication*

Sciences, technologie, santé (STS)

- Formations relevant du périmètre du BUT *Génie biologique*
- Formations relevant du périmètre du BUT *Packaging, emballage et conditionnement*
- Formations relevant du périmètre du BUT *Statistique et informatique décisionnelle*
- Licence *Chimie*
- Licence *Informatique*
- Licence *Mathématiques*
- Licence *Physique*
- Licence *Sciences de la vie et de la Terre*
- Licence *STAPS - Activité physique adaptée - Santé*
- Licence *STAPS - Éducation et motricité*
- Licence professionnelle *Agronomie*
- Licence professionnelle *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} cycle d'Avignon Université a eu lieu à l'automne 2022. Le comité d'experts était présidé par M. Yannick Malevergne, professeur de finance à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. La vice-présidence du comité a été assurée par M. Florent Laroche, maître de conférences en mécanique, génie mécanique, génie civil à l'École Centrale de Nantes – Nantes Université.

Ont également participé à cette évaluation :

- M. Jean-Pierre Borel, professeur des universités en mathématiques à l'université de Limoges ;
- M. Laurent Gatineau, président de l'université CY Cergy Paris Université ;
- Mme Lucie Gianola, chargée de mission pour les technologies, la recherche et l'innovation au ministère de la Culture ;
- M. Frédéric Huneau, professeur des universités en sciences de la Terre à l'université de Corse Pasquale Paoli ;
- Mme Luna-Marie Pelchat, étudiante à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Mme Françoise Peyrard, professeure agrégée en lettres modernes à l'université Clermont Auvergne ;
- M. Marcin Stawiarski, maître de conférences en études anglophones à l'université de Caen Normandie ;
- Mme Pauline Vidal-Delplanque, maître de conférences en droit public à l'université de Lille.

M. Gilles Jacoud, conseiller scientifique, et Mme Maéva Moukala, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du 1^{er} cycle d'Avignon Université (AU) couvre l'ensemble des domaines disciplinaires. Elle comprend huit mentions en Droit, économie, gestion (DEG), dont une formation relevant du périmètre du bachelier universitaire de technologie (BUT) ; 12 en Sciences, technologie, santé (STS), dont trois formations relevant du périmètre du BUT, et sept en Arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales (ALLSHS). Elle compte donc 27 formations : 16 licences générales, 7 licences professionnelles (LP) et 4 formations relevant du périmètre du BUT. Un cursus master en ingénierie (CMI) est également proposé dans six licences (quatre en STS et deux en SHS). Deux formations du 1^{er} cycle sont co-accréditées : la licence *Information-communication* avec l'université de Toulon et la LP *Commerce et distribution* (en voie d'intégration dans le BUT *Techniques de commercialisation*) avec l'université de Bretagne occidentale. Un parcours de la licence *Administration économique et sociale* (AES) est en partenariat avec l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence (Sciences Po Aix).

Près de 7 500 étudiants bénéficient chaque année de l'offre de formation d'AU, dont une population moyenne de 5 750 étudiants en 1^{er} cycle dont près de 4 600 en licence. Cette offre de formation est portée par six composantes de l'université, dont quatre unités de formation et de recherche (UFR). La licence *Informatique* est portée par le Centre d'enseignement et de recherche en informatique (CERI), structure d'enseignement et de recherche intégrée à l'UFR STS. L'Institut universitaire de technologie (IUT) porte également huit formations, dont trois LP qui seront intégrées dans les BUT. Les LP *Management et gestion des organisations* (MGO), *Métiers de la gestion des ressources humaines* (MGRH), *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* (OGEHR) et *Sécurité des biens et des personnes* sont gérées directement par le Service de la formation tout au long de la vie (SFTLV) d'AU.

AU est lauréate de l'appel à projets Nouveaux cursus à l'Université (NCU) du troisième volet du programme d'investissements d'avenir (PIA3). Il s'agit du projet de Cursus adapté au projet d'avenir, aux centres d'intérêts et à la personnalité de l'étudiant (CAPACITÉ), doté de 7,9 millions d'euros pour une durée de 10 ans, qui permet la mise en place de dispositifs de suivi et de remédiation en licence.

Le comité souligne le contenu maigre et disparate des dossiers d'autoévaluation : des données sont absentes et la qualité des comptes-rendus des conseils de perfectionnement est très inégale. C'est particulièrement le cas pour les LP et les formations relevant du périmètre des BUT, pour lesquelles il est regrettable que les dossiers ne permettent pas d'apprécier pleinement toutes les caractéristiques des formations.

Analyse globale de l'offre de formation du 1^{er} cycle

AU propose une offre de formation diversifiée et classique pour un 1^{er} cycle, qui pose toutefois des questions sur la cohérence de son architecture, laquelle peine à assurer une offre soutenable avec des taux de réussite élevés. Globalement l'orientation du public entrant vers des formations adéquates tout comme le suivi de l'insertion professionnelle avec des conseils de perfectionnement efficaces ne contribuent pas assez à l'amélioration continue des formations d'AU.

Les parcours sont très diversifiés mais la structuration des formations par compétences est embryonnaire. Les dispositifs NCU CAPACITÉ Accompagnement à la licence universitaire et à la réussite étudiante (ALLURE) et Tremplin pour la Formation préparatoire à l'entrée dans le supérieur sont déployés sur l'ensemble de l'offre mais améliorent peu la réussite des étudiants.

La politique d'ouverture internationale de l'établissement, tant sur l'information que l'accompagnement des étudiants ou des équipes pédagogiques, n'est pas suffisamment déployée pour rayonner sur l'ensemble des formations.

Dans ce cadre, le comité soulève des points de vigilance d'une part sur les formations qui se sentent, à ce jour, peu concernées par l'un ou l'autre volet de la politique de l'établissement et, d'autre part, qui questionnent au regard du cadrage national des formations du 1^{er} cycle.

L'architecture de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'architecture globale de l'offre de formation du 1^{er} cycle d'AU ne s'articule pas complètement avec la stratégie de l'établissement et n'est pas pleinement cohérente avec les besoins du territoire, en termes de réponses tant aux attentes des étudiants qu'à celles du tissu socio-économique. Le continuum bac-licence-master existe en ALL, SHS et Droit mais questionne en STS et en Économie-gestion. L'offre a pour objectif de proposer une formation post-bac pour les néo-bacheliers principalement issus du bassin local et se positionne majoritairement sur un continuum depuis le lycée jusqu'à l'entrée en master. Ce continuum ne s'applique pas aux licences *Mathématiques*, *Physique* et dans une moindre mesure *Chimie* (où existe une possibilité de poursuite d'études dans le parcours *Ingénierie de la production alimentaire* du master *Sciences et technologie de l'agriculture*, de

(l'alimentation et de l'environnement), qui ne se prolongent pas en master. Les licences du domaine SHS s'articulent également avec les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* portés par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) d'Aix-Marseille Université (AMU). Le positionnement dans l'architecture globale de l'offre de formation de la LP *Management et gestion des organisations* qui, peut-être du fait de sa jeunesse, peine à recruter, ne nécessitant aucun pré-requis ou ne s'inscrivant dans la suite d'aucun parcours d'AU, interroge sur sa réponse au besoin du tissu socio-économique local.

L'offre de formation du 1^{er} cycle pourrait être mieux alignée avec la stratégie de l'établissement et les besoins du territoire. Avec une volonté de proposer une offre de formation diversifiée aux néobacheliers du territoire, les thématiques sont très hétérogènes afin de couvrir un spectre large. Globalement, l'architecture de l'offre manque de lisibilité sur les débouchés possibles des étudiants même si les formations s'inscrivent toutes dans la stratégie d'AU, mais pas systématiquement dans l'un des deux axes thématiques : Agrosciences et Culture, patrimoine, sociétés numériques. Les licences *Mathématiques* ou *Informatique* ne sont pas adossées distinctement à l'un de ces deux axes. De même, répondant pourtant à un besoin du territoire et contribuant à la diversité de l'offre du 1^{er} cycle d'AU, les LP *Assurance, banque, finance (ABF)*, *MGO* et *MGRH* ne s'inscrivent pas non plus dans l'un des deux grands axes portés par l'établissement. L'offre est assez traditionnelle en ALLSHS mais AU affiche une nouvelle mention mettant en avant la pluridisciplinarité : *Humanités*. L'offre de formation est fortement colorée par les thématiques caractéristiques de la ville : théâtre, spectacle vivant, médiation et patrimoine. La confusion entre parcours/spécialité/option nuit à la lisibilité globale de l'offre de formation, comme en licence *Lettres*, de même que la multiplication des parcours (parfois autour de thématiques proches : théâtre, musées, patrimoine, médias et médiations). Plus généralement en STS, l'articulation globale des licences ou la présence de certains parcours nuit à la lisibilité de l'offre de formation. La LP *OGEHR* est positionnée en DEG et rattachée au département Langues étrangères appliquées de l'UFR ALL, ce qui questionne sur l'inexistence d'un département *Gestion* au sein d'AU. La co-accréditation de la LP *Commerce et distribution*, dans le périmètre du BUT *Techniques de commercialisation*, initiée en 2015 avec l'université de Bretagne occidentale, interroge sur son réel intérêt, compte tenu de la non-interaction entre les deux établissements.

Enfin, la valeur ajoutée des CMI n'est pas démontrée au sein des formations du 1^{er} cycle. Les parcours CMI ne sont pas mis en avant comme un atout pour les étudiants en termes d'apport à la professionnalisation, à l'adossement recherche et à l'innovation pédagogique, et ne font l'objet que d'une très modeste communication, à l'exception des licences *Histoire* et *Géographie*, où les CMI fonctionnent.

L'accompagnement des étudiants du 1^{er} cycle à la réussite

Les dispositifs d'information et de présentation des filières du 1^{er} cycle d'AU sont traditionnels et variés, mais le niveau d'information n'est pas suffisant pour les bacheliers et ne favorise pas une bonne orientation menant à une réussite élevée. Les dispositifs d'information-orientation restent concentrés sur des actions locales, dans la ville d'Avignon et ses alentours : forums, interventions dans les lycées, journées portes ouvertes, etc. AU participe pour les formations STS à l'expérimentation « Teste ton sup » (possibilité d'immersion dans le supérieur afin de découvrir les formations et vérifier ses choix d'orientation). Un élargissement à d'autres domaines comme DEG serait bénéfique. Pour les formations en ALLSHS, AU pâtit d'une concurrence territoriale élevée mais bénéficie d'une forte attractivité due au rayonnement de la ville dans le domaine de la culture. La licence *Information-communication* est sélective sur Parcoursup et donne de bons taux de réussite en L1 (75 % sur la période considérée).

D'une façon générale, on note un flux important d'étudiants qui s'inscrivent à l'université par défaut (phénomène non analysé pourtant dans l'autoévaluation), ce qui peut expliquer en partie les taux de réussite faibles (38 % en moyenne), voire extrêmement faibles en L1, ou impliquer une forte réorientation (50 % des étudiants de L1 LEA ne se réinscrivent pas dans cette formation). AU en a conscience et essaie d'y remédier avec les deux dispositifs proposés dans le cadre du projet CAPACITÉ : ALLURE et Tremplin.

Deux formations d'AU démontrent pourtant une capacité à s'adapter au public et aux besoins du territoire. La licence AES vise un public du bassin local en recherche d'intégration sociale et elle est attractive. Malgré un faible taux de réussite, elle a développé des méthodes pédagogiques innovantes pour faire progresser les étudiants tout en capitalisant sur l'approche par compétences. Les formations relevant du périmètre du BUT *Techniques de commercialisation* sont également très attractives et enregistrent d'excellents taux de réussite avec une poursuite d'études des titulaires du DUT majoritairement en dehors d'AU.

La poursuite d'études entre le 1^{er} et le 2^e cycles s'accroît d'année en année mais questionne pour les formations visant une insertion professionnelle immédiate. Certaines licences générales sont considérées par les équipes pédagogiques uniquement comme des passerelles vers un master (majoritairement en STS). En SHS, l'orientation pour la poursuite d'études après le 1^{er} cycle n'est pas bien structurée : un dispositif d'information et d'accompagnement au passage entre cycles et à la poursuite d'études serait bienvenu. Le choix entre le master MEEF et un master d'AU n'est par exemple pas clairement identifié.

Quelques formations questionnent quant à leur attractivité : tous les candidats qui le souhaitent dans Parcoursup sont accueillis mais toutes les formations ne remplissent pas leur capacité d'accueil. Le nombre de candidatures

est extrêmement faible en LP MGO (entre 16 et 20 candidatures durant la période de référence), ce que sa jeunesse ne saurait suffire à expliquer, et en chute libre dans la LP MGRH (près de 600 en 2018 et 2019 contre 166 en 2020). De même, l'attractivité de la LP OGEHR est en baisse de 50 % alors qu'elle enregistre d'excellents taux de réussite, ainsi qu'une très bonne insertion professionnelle. L'absence d'analyse de ces chiffres sur ces formations est assez inquiétante.

Les taux de réussite en L1 sont très faibles et corrélés aux problèmes de recrutement : de nombreux dispositifs à destination des étudiants (ALLURE, Tremplin, accompagnement individuel, etc.) et des leviers pédagogiques (démarche compétences, hybridation, etc.) pour favoriser la réussite en 1^{er} cycle sont mis en place mais les résultats ne sont pas au rendez-vous. L'offre de formation du 1^{er} cycle d'AU peut se classer en trois catégories en fonction du devenir des étudiants : l'insertion professionnelle immédiate, la poursuite d'études au sein d'AU ou hors AU, ou la fin de scolarité sans diplomation. Cette dernière catégorie fait l'objet de toutes les attentions de la part d'AU afin de mettre en place des modalités de réussite pour ses étudiants dès la première année de licence (L1). Un effort est fait pour limiter le décrochage, qui croît néanmoins durant la période de référence pour atteindre une moyenne de 23 %. Le dispositif adapté « Oui si » a été testé dans certaines formations (tous domaines confondus), comme en SHS, où toutes les licences sauf *Information-communication* proposent le « Oui si » dans Parcoursup. Pour autant, les taux de réussite restent faibles (10 % d'obtention des crédits européens en première session). Une difficulté est liée au principe du « Oui si » qui se base sur le volontariat des étudiants.

Les dispositifs du projet CAPACITÉ sont très largement diffusés mais les efforts doivent être poursuivis. L'investissement est toutefois assez différent d'une formation à une autre et les résultats ne sont pas à la hauteur. Ainsi, en licence *Sciences de la vie et de la Terre (SVT)*, grâce aux moyens complémentaires, de nouvelles unités d'enseignement (UE) d'accompagnement, de méthodologie, d'enseignement en classe inversée, en classe hybride et par le développement de tutorat et des directions d'études avec suivi personnalisé ont été mises en place.

Globalement les formations font un effort d'accompagnement conséquent des étudiants, même si la plupart continue à présenter un taux de réussite en L1 faible, voire très faible. La réussite s'améliore nettement en deuxième (L2) et troisième années (L3), avec des taux proches de 80 % en L3. C'est le cas de la licence AES, qui a mis en place de nombreux dispositifs d'accompagnement des étudiants : contrat de réussite, UE de soutien, remise à niveau en français, accompagnement au projet professionnel. Mais malgré ces moyens, la réussite n'est pas au rendez-vous. Une centralisation des aides au niveau de l'établissement et de meilleures explicitation et articulation des dispositifs avec l'offre de formation d'AU pourraient bénéficier à l'ensemble des formations. La qualité du suivi des étudiants est variable, voire inégale, comme en STS (et dépendante de l'engagement des responsables de formations). Pour autant, même si la licence *Humanités* présente une très bonne stratégie d'accompagnement et d'orientation des étudiants, les dispositifs du PIA3 ne sont pas assez mis en avant.

L'hybridation des formations, qui est une forme d'innovation pédagogique, est proposée pour promouvoir la réussite des étudiants mais son déploiement reste faible. En SHS comme en DEG, si toutes les formations sont passées aux cours en ligne et aux enseignements hybrides au moment de la crise sanitaire, cette expérience n'a pas débouché sur une transformation des pratiques pédagogiques à long terme. Comme en témoignent les comptes-rendus des conseils de perfectionnement, il est étonnant de lire que le refus de mise en œuvre de l'hybridation est soutenu par les étudiants eux-mêmes en licence *Chimie* et par les enseignants-chercheurs en licence *Informatique*.

La démarche compétences est embryonnaire et hétérogène dans les mentions. L'approche par compétences est quasi systématiquement présentée dans les dossiers d'autoévaluation, mais la démarche est rarement déclinée de façon concrète et exhaustive. D'une façon générale, elle n'a pas permis de transformer les pratiques pédagogiques ni abouti à une évolution des modalités d'évaluation. Concernant les compétences transversales à l'Université, elles ne sont encore que trop peu développées dans le cadre du 1^{er} cycle. Quant à la culture et aux compétences numériques, la certification Pix est accessible mais non obligatoire. Aucune donnée statistique fournie ne permet d'évaluer son acquisition.

L'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche

L'adossement à la recherche est très variable selon les mentions, avec des liens au mieux modestes, voire inexistants, tandis que les questions liées à la méthodologie documentaire, à l'intégrité scientifique et aux enjeux du développement durable sont présentes de façon déséquilibrée dans les programmes de formation.

Plusieurs raisons l'expliquent : les attentes des formations généralistes et celles des LP et des formations relevant du périmètre des BUT ne sont pas les mêmes, tout comme le ratio d'enseignants-chercheurs versus professionnels dans les formations, l'absence d'adossement à un laboratoire de recherche, la non-participation à des projets de recherche, etc. Pour les licences générales, 42 % des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs pour un cadrage de l'établissement annoncé à 75 %. Les autoévaluations ne sont pas assez précises pour savoir si les ingénieurs des laboratoires ou les doctorants sont intégrés dans ces ressources humaines. En SHS, le taux de participation des enseignants-chercheurs à la formation est hétérogène, la moyenne est de 46 %. En revanche, l'implication des enseignants-chercheurs est de 48 % en STS alors qu'elle descend à 28 % en ALL.

Même s'il est entendu que les LP ont une visée d'insertion immédiate, le nombre d'enseignants-chercheurs y participant aux équipes pédagogiques est très nettement insuffisant dans celles de DEG (14 %). L'absence d'un département de Gestion au sein d'AU, systématiquement mis en avant pour expliquer cette situation, ne peut suffire à la justifier. Aucune piste n'est évoquée pour remédier à cette situation. La LP OGEHR dispose de moyens très insuffisants pour atteindre ses objectifs, avec un taux d'encadrement très faible (9 % d'enseignants intervenant dans la formation). Elle ne s'appuie sur aucune unité de recherche et ne présente pas d'adossement à la recherche. Son portage par le département LEA ou le SFTLV est également confus.

En SHS, la sensibilisation des étudiants à la recherche est faible en licences LEA ou *Lettres* mais est plus présente en *Histoire* et en *Géographie et aménagement* avec des modules d'initiation à la recherche scientifique. En DEG, les liens sont modestes. C'est le cas de la licence *Droit*, pour laquelle il est regrettable que le Laboratoire biens, normes, contrats (LBNC) ne soit pas impliqué dans la formation. Malgré une identité forte en Science politique, la licence AES ne développe pas de projet recherche dans cette discipline. En STS, les possibilités d'initiation à la recherche au travers de projets de recherche sont modestes alors que certains champs scientifiques peuvent s'y prêter. Il en va de même pour les formations relevant du périmètre des BUT qui, même si elles n'ont pas vocation première à former aux métiers de la recherche, malgré la présence d'enseignants-chercheurs au sein des équipes pédagogiques, elles ne colorent pas les BUT avec les activités de recherche des enseignants-chercheurs.

Il n'y a pas de sensibilisation spécifique à la déontologie ou à l'intégrité scientifique. Sans adossement spécifique à la recherche, la question de ladite sensibilisation est caduque, à l'exception de deux licences qui révèlent des caractères exceptionnels. En *Histoire*, la sensibilisation à la déontologie est assurée dans l'ensemble des enseignements (plagiat, sources) grâce à un lien en particulier avec les services de documentation. De même, la licence *Humanités* inclut une sensibilisation au plagiat et prévoit des éléments de méthodologie du travail universitaire dans le cursus étudiant. Cependant elle ne propose pas de module spécifique qui porterait sur l'intégrité scientifique ou sur la déontologie.

La prise en compte d'une sensibilisation au développement durable n'est pas systématique et les appropriations par les équipes sont parfois étonnantes, comme en licence *Humanités*, qui considère le développement durable sur ses aspects pratiques et s'attache à réduire les supports papier en digitalisant les outils d'enseignement. En revanche, la sensibilisation aux enjeux du développement durable avec une prise de conscience de ces questions est abordée en cours dans les licences *Information-communication*, *LEA*, *Histoire* (uniquement le parcours *Géographie*), *STAPS* ou *Physique*, qui ont réellement intégré ces compétences au sein de leurs UE. Bien entendu, la licence *Géographie et aménagement* est un cas à part : du fait de ses enseignements en environnement, elle va au-delà d'une simple sensibilisation au développement durable.

La professionnalisation des formations du 1^{er} cycle

Les formations de 1^{er} cycle s'appuient globalement bien sur le tissu socio-professionnel mais les modalités et les niveaux d'implication sont hétérogènes ; entre autres, les dispositifs de suivi de l'insertion professionnelle sont perfectibles et les modalités d'application des stages ne suivent pas un cadrage général. La capacité à proposer une stratégie d'insertion professionnelle de qualité pour le territoire n'est pas démontrée. La politique globale de l'établissement propose pourtant un cadrage de la professionnalisation, des partenariats, des stages, de l'alternance, de la formation continue ou de la validation des acquis de l'expérience (VAE). En SHS, la collaboration avec les acteurs du monde socio-économique a permis d'aboutir à des programmes de formation bien structurés. Les LP de DEG peuvent compter sur une large participation des acteurs du monde socio-économique aux enseignements (près de 90 % des intervenants), même si les compétences de ces intervenants sont très diversement renseignées. Néanmoins, les entreprises citées par les différentes formations ou les partenaires des formations sont souvent les mêmes. On peut craindre une sursollicitation de l'écosystème local, notamment dans le milieu culturel, ce qui implique de penser à un élargissement géographique des partenariats. Le lien entre le monde professionnel et les formations relevant du périmètre du BUT *Techniques de commercialisation* est évident, avec de nombreux éléments de professionnalisation tels que contrats d'apprentissage, situations d'apprentissage et d'évaluation, projet professionnel personnel présents dans le programme. En revanche, pour les licences générales du domaine STS, le lien avec le monde socio-professionnel est mal argumenté dans les dossiers d'autoévaluation.

Les informations communiquées sur le suivi des poursuites d'études et de l'insertion professionnelle des étudiants sont lacunaires et disparates selon les formations. Les données sont souvent hétérogènes et partielles, ce suivi n'étant pas opéré de manière systématique par les formations. L'insertion professionnelle est bonne en licence LEA. Il en est de même des LP et des formations relevant du périmètre des BUT, qui répondent directement à des besoins du bassin local. Cependant, la qualité de l'insertion professionnelle est très variable : c'est le cas, notamment, de la LP ABF, où 25 % des diplômés en activité sont recrutés à un niveau inférieur à leur niveau de qualification. Pour autant, la LP ABF est la seule formation qui a fourni des indicateurs, bien qu'ils soient en sa défaveur, alors que les autres LP n'ont rien communiqué de tel, ce qui ne permet pas d'évaluer la qualité de l'insertion professionnelle.

Des disparités s'observent également en matière de stages : nombre de stages, caractère obligatoire ou optionnel, durée, valorisation en crédits. Il est constaté des stages parfois trop courts (en moyenne une à cinq

semaines pour 14 mentions de licences ; à titre d'exemple, deux semaines uniquement en licence *Droit*) ou trop peu valorisés (un seul crédit pour le stage obligatoire de quatre semaines de L2 *LEA*). Le développement de modules de stage en option (ou de l'alternance) dès le 1^{er} cycle pourrait permettre aux étudiants de découvrir le monde professionnel et développer leurs compétences transversales tout au long de leur cursus. Le développement des stages à l'international pour les formations en langues pourrait aussi être une façon non seulement de consolider les profils étudiants mais aussi de soulager le tissu local. Il y a trop peu de reconnaissance et de valorisation de compétences pré-professionnalisantes autres que les stages : l'auto-entrepreneuriat, l'engagement étudiant, l'emploi salarié pourraient être mieux valorisés.

L'application des modalités d'apprentissage en alternance ou en formation continue est hétérogène.

L'alternance peut ne pas être considérée comme une réelle modalité d'apprentissage par certaines formations ou au contraire être très bien intégrée dans leurs pratiques (67 % d'apprenants en moyenne dans toutes les LP). La VAE est portée à 87 % par la LP *MGRH* ; elle est donc anecdotique pour toute AU et elle est même en net recul (baisse de 41 à 30 VAE de 2018 à 2021). Compte tenu du public du bassin territorial accueilli, la faible utilisation de ces modalités d'apprentissage tout au long de la vie, qui pourraient être généralisables et apporter un potentiel de développement en ressources, interroge sur l'absence d'information auprès des enseignants quant à l'intérêt et les procédures de la part des services centraux en accord avec la politique de l'établissement. Les licences générales sont peu ouvertes aux modalités de professionnalisation comme l'alternance et ne sont pas prévues pour accueillir des stagiaires de la formation continue, à l'exception de la licence *Droit*. Il est étonnant que cette stratégie soit pleinement assumée par les formations de façon généralisée. Certaines formations, comme la licence *Droit*, ont néanmoins des demandes pour de l'alternance mais il ne s'ensuit pas de mise en place réelle. Des LP sont ouvertes uniquement en alternance, soit sous forme de contrats de professionnalisation, soit sous forme de contrats d'apprentissage, ce qui contribue fortement à leur dimension professionnalisante. La LP *MGRH* se distingue en matière d'accueil d'apprenants en formation continue, qui représentent les deux tiers de son effectif global. Ce constat tranche avec les autres LP de DEG, qui n'en accueillent parfois aucun. L'absence généralisée d'analyse est problématique.

L'internationalisation des formations du 1^{er} cycle

L'ouverture internationale des formations du 1^{er} cycle est faible et dans l'ensemble, malgré un cadrage de l'établissement portant sur l'enseignement des langues étrangères et en langue étrangère dans les cursus de formation, constitue un défaut généralisé conduisant à conclure à un problème structurel global. L'ouverture à l'international est négligeable (STS), voire inexistante (toute mention en DEG sauf la licence *AES*) pour la plupart des formations, et cette situation est assumée voire revendiquée par plusieurs d'entre elles. Il n'est pas admissible que cet état de fait soit souligné dans la LP *MGRH* ou la licence *STAPS*, qui précisent que l'international ne relève pas de leur finalité. Des possibilités existent, comme celles mises en œuvre en licence *AES* ou envisagées par la LP *MGO*, qui reconnaît cette faiblesse et met en avant une évolution possible dans le cadre du consortium *Formasup Apprenticeship for Mobility in Europe (FAME)* proposé par le centre de formation d'apprentis (CFA) Épure Méditerranée, auquel elle est rattachée.

Globalement, les départs sont faibles, y compris dans les filières linguistiques. Il y a très peu de mobilités étudiantes sortantes (2 % en licence) et peu d'entrantes (1 % en licence). Il en est de même des mobilités sortantes des enseignants tout comme la formation au métier d'enseignant, dont les modalités sont très peu exploitées et restent occasionnelles. L'accompagnement des étudiants en 1^{er} cycle pour un départ à l'étranger est faible. Rares sont les filières qui encouragent leurs étudiants à faire un échange lors de leur 1^{er} cycle. Une UE d'ouverture consacrée à l'accompagnement personnalisé à la mobilité internationale pilotée par la Maison de l'international est pourtant disponible pour l'ensemble des étudiants de licence. Il est regrettable que cette UE d'ouverture ne soit pas plus exploitée par les formations de licence pour faciliter la mobilité sortante de l'ensemble des étudiants. La LP *OGEHR* est malheureusement peu ouverte à l'international, alors même qu'elle contient une spécialité en hôtellerie. Toutefois, de nombreuses formations se disent tournées vers l'international simplement par l'offre de cours en anglais. Compte tenu du bilan ci-avant, la présence et l'efficacité de la Maison de l'international au sein d'AU questionnent sur la réalité de la sensibilisation des étudiants au départ à l'étranger. L'initiative du département qui porte les licences *STAPS* pour le recrutement d'une responsable des relations internationales apporte une solution plus locale. Un tel dispositif pourrait se développer plus largement pour contribuer ainsi à l'ouverture internationale de la formation.

L'offre de formations en langue étrangère est embryonnaire et non encouragée par les équipes de formation. Cette tendance va à l'encontre des préconisations de l'établissement et questionne sur les moyens

d'informations et d'incitations mis en œuvre. Globalement, l'enseignement de la langue anglaise dans l'offre du 1^{er} cycle atteint son maximum pour des volumes horaires oscillants entre 20 et 30 heures par semestre. Plus généralement, cette faiblesse de la présence de l'international est moins marquée pour les licences *Humanités* et *LEA*, qui proposent une préparation linguistique. Le volume de la première langue étrangère est maigre (18 heures par semestre) et descend même à 14 heures par semestre pour la LP *Sécurité des biens et des personnes*. Il est étonnant de constater une absence de séjour ou de stage linguistique en SHS alors que les disciplines se prêtent à de tels échanges. Seuls des enseignements d'anglais et d'espagnol obligatoires ouvrent parfois à l'international.

Les certifications ne sont pas systématiques et très peu de cours de spécialités sont dispensés en anglais (3 % des enseignements sur la moyenne du 1^{er} cycle). Il est argumenté pour certaines formations que ce sont des formations locales et qu'à ce titre, l'international et l'ouverture ne sont pas une fin en soi.

Il n'est pas précisé si les consignes sur l'enseignement de l'anglais sont décidées dans chaque licence ou issues du cadrage de l'établissement. La présence de ressources et de dispositifs en ligne complémentaires n'est pas évoquée. Certaines certifications sont proposées et s'inscrivent dans le cadre de la politique de certification de l'établissement (licence *Géographie et aménagement*) ou en phase d'être mises en place (licences *Droit* et *Informatique*), mais le nombre d'étudiants obtenant une certification en langue étrangère durant la période concernée est extrêmement faible (48 étudiants par an en moyenne).

Le pilotage des formations du 1^{er} cycle

Les pratiques en termes de pilotage des formations sont très hétérogènes entre toutes les mentions : qu'il soit question du respect du cahier des charges des maquettes, de l'évaluation des enseignements ou des conseils de perfectionnement, la disparité des modalités des formations du 1^{er} cycle questionne sur l'encadrement des processus d'amélioration continue à l'échelle d'AU, et plus particulièrement quant à la vérification de l'appropriation des consignes de l'établissement et réglementaires auprès des équipes pédagogiques. Le domaine SHS souffre d'un manque de cadrage des maquettes pour une mise en cohérence et une amélioration de la lisibilité. La distinction des spécialisations ou des parcours n'est pas évidente, pour des effectifs relativement réduits en L3. Cette multiplication de petites différenciations peut engendrer un risque d'émiettement des forces en ressources humaines pédagogiques internes à AU, ainsi qu'une perte de lisibilité à la fois pour les étudiants et pour les employeurs. Des formations souffrent d'un déficit d'enseignants-chercheurs au sein des équipes pédagogiques, avec un fort déséquilibre entre le nombre d'enseignants internes à AU et les extérieurs. Il est étonnant qu'il n'y ait aucun enseignant-chercheur présent pour la LP *OGEHR*. La LP *Sécurité des biens et des personnes* ne dispose que de deux enseignants permanents et s'appuie sur 17 intervenants extérieurs. Le nombre d'enseignants-chercheurs est également faible dans la licence *Droit* et dans les formations relevant du périmètre du BUT *Techniques de commercialisation*. En L1 *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, parcours *Anglais*, le dossier indique que seulement 15 % des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs et qu'en L2 ce taux est de 35 %. L'autoévaluation des formations du 1^{er} cycle souligne un très faible taux de recrutement sur les postes des titulaires dans celui-ci.

L'amélioration continue des formations n'est pas assez robuste et les pratiques en matière d'évaluation des enseignements sont très variables d'une formation à une autre. Des enquêtes auprès des étudiants sont réalisées tant par les équipes pédagogiques parfois que par les services centraux d'AU directement. La cohérence interroge compte tenu des décalages des résultats entre les deux modalités. Les résultats des enquêtes et les pistes d'amélioration qui en découlent demandent à être mieux appropriés par les enseignants. Certaines LP du domaine DEG réclament une nécessaire standardisation (en cours de déploiement à l'échelle de l'établissement, mais qui n'est pas encore parvenue dans ces formations de DEG).

La mise en place des conseils de perfectionnement est très hétérogène. Pour certaines formations, comme la licence *SVT*, il n'est pas normal que le conseil de perfectionnement ne se soit jamais réuni. Les pratiques en termes de composition, de rôle et de fonctionnement sont très diverses. La LP *MGRH* a même des conseils de perfectionnement par parcours mais n'a pas mis en place de conseil au niveau de la mention elle-même, ce qui pose problème. Le conseil de perfectionnement de la LP *MGO* tient plus du comité de gestion de la formation que d'un organe définissant ses grandes orientations. Globalement, la confusion des équipes pédagogiques entre conseil de perfectionnement, réunion pédagogique et conseil de département questionne sur le pilotage des processus d'amélioration continue de l'établissement. Il est trop souvent fait état d'une faible représentation des professionnels dans la composition, ce qui ne favorise pas les liens avec le tissu socio-économique et l'adéquation de l'offre de formation. Pour la LP *ABF*, un seul étudiant est présent.

Pour contrebalancer les défauts cités ci-avant, le domaine SHS applique en revanche les consignes de l'établissement : les conseils de perfectionnement sont en place partout et leur composition correspond aux exigences réglementaires, avec au moins une réunion par an. Enfin, la qualité de certains comptes-rendus des conseils de perfectionnement est très variable et dessert certaines formations, notamment en STS. Il est dommage que les bonnes pratiques de l'amélioration continue mises en place par la LP *Sécurité des biens et des personnes* ne soient pas plus largement diffusées auprès d'autres formations.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation de proximité diversifiée pour les néobacheliers du secteur géographique.
- Des formations fortement professionnalisantes en lien avec le milieu économique et culturel local.
- Des pratiques pédagogiques diversifiées.
- Des dispositifs PIA pour l'accompagnement à la réussite et à la réorientation déployés par AU auprès de toutes les formations.
- Une formation continue et une modalité d'alternance qui fonctionnent bien dans les rares formations qui la mettent en place.

Points faibles

- Des taux de réussite en L1 faibles et parfois très faibles sans analyse de l'impact des dispositifs de soutien à la réussite étudiante mis en place.
- Une multiplication des parcours ou des spécialisations qui nuit à la lisibilité de l'offre globale.
- Une attractivité parfois faible pour certaines mentions.
- Un manque d'ouverture internationale tant dans les mobilités que dans l'enseignement des langues étrangères au sein des formations.
- Une démarche compétences à peine initialisée.
- Des dispositifs de suivi de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études perfectibles.
- Une faiblesse du pilotage des formations ainsi qu'une absence d'évaluation systématique des enseignements et des formations par les étudiants.
- Un faible adossement à la recherche.

Recommandations

- Rendre l'offre de formation en 1^{er} cycle plus lisible en clarifiant les parcours et en évitant le morcellement de certaines mentions.
- Renforcer la communication auprès des lycéens sur l'offre et les dispositifs mis en place par AU pour garantir une orientation adéquate.
- Renforcer la participation de chaque mention aux parcours proposés dans le cadre du NCU et évaluer les résultats de ces dispositifs pour les faire évoluer selon les besoins des étudiants.
- S'engager résolument dans la démarche compétences en travaillant l'alignement pédagogique jusqu'à la transformation des pratiques d'évaluation.
- Renforcer les mobilités sortantes tant des étudiants que des enseignants.
- Définir et mettre en œuvre un cadre commun en termes de pilotage des formations et mettre en place un suivi régulier et systématique, fiable du devenir des étudiants.
- Améliorer l'articulation entre le 1^{er} cycle et le 2^e cycle des formations du domaine de la Gestion.

- Renforcer en LP et dans les formations relevant du périmètre du BUT, la participation des enseignants-chercheurs d'AU.
- Accroître les volumes horaires en langues étrangères, dont l'anglais, en vue d'une meilleure ouverture des formations à l'Europe et à l'international.
- Structurer les maquettes pour rendre l'offre plus lisible : utiliser une terminologie adéquate afin de bien distinguer les parcours types des simples spécialisations et options.

Points d'attention sur les formations

Liste des formations représentant des points d'attention figurant dans leur évaluation car ne répondant pas à un ou plusieurs critères d'accréditation :

- Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales : licence *Lettres*.
- Droit, économie, gestion : licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* ; licence professionnelle *Management et gestion des organisations* ; licence professionnelle *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* ; licence professionnelle *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*.
- Sciences, technologie, santé : licence *Sciences de la vie et de la Terre*.

Rapports des formations

LICENCE HUMANITÉS

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

Créée en 2018, la licence *Humanités* d'Avignon Université (AU) repose sur une approche généraliste et pluridisciplinaire, articulant sciences, culture, arts et patrimoine, croisant les disciplines et ciblant surtout les secteurs d'activités culturels présents sur le territoire local. La pluridisciplinarité se traduit concrètement par la co-présence de disciplines telles que danse, musique ou théâtre dans l'offre de formation, mais aussi mathématiques ou biologie. La licence offre plusieurs parcours possibles (parcours classique en *Études des cultures et pratiques culturelles*, parcours à coloration internationale ou encore parcours *Arts*) et vise à développer des compétences permettant aux futurs diplômés d'accéder à des emplois liés aux métiers de la rédaction, de l'animation culturelle, de l'événementiel et du tourisme.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Humanités* est en bonne adéquation avec la stratégie formation de l'établissement mais n'a pas encore suffisamment développé ses liens avec les autres formations de l'université. S'appuyant sur les axes identitaires définis par le laboratoire de recherche dont font partie plusieurs membres intervenant au sein de cette formation, cette licence présente une bonne adéquation avec la stratégie globale de l'université. Créée récemment à la demande de la présidence d'AU, la formation suit les ambitions et les priorités thématiques de l'établissement. La formation présente une bonne cohérence avec la licence *Lettres* et avec certains masters proposés par l'université, mais elle établit peu de liens avec les autres licences existantes au sein de l'établissement et n'a encore que très peu de visibilité à long terme en matière de poursuite d'études et de débouchés en raison de son jeune âge. Il est à regretter, par exemple, qu'il n'existe pas de collaboration plus étroite avec la licence *Langues étrangères appliquées (LEA)*, dont certains aspects présentent pourtant des similitudes avec cette formation. La licence *Humanités* identifie précisément ses partenaires locaux et régionaux, mais son réseau de partenariats doit être encore consolidé. La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité sont de toute évidence au cœur de cette formation et, dans l'ensemble, présentent une très bonne pertinence, la formation étant fondée sur une étroite coopération entre diverses matières et disciplines. Néanmoins, on peut regretter que la pertinence de la culture scientifique dispensée au sein de la licence (mathématiques, biologie, géographie, etc.) ne soit pas mise en évidence de manière plus précise.

La formation présente une assez bonne ouverture à l'international mais n'a pas encore pleinement développé la mobilité des étudiants. La licence fait la part belle à l'enseignement linguistique avec deux langues vivantes obligatoires (anglais et italien). L'ouverture à l'international de cette licence est assurée grâce à un double diplôme avec l'université de la Tuscia (Italie) et un projet de double diplôme avec le Royaume-Uni ainsi qu'aux mobilités internationales. La formation montre une assez bonne dynamique des mobilités entrantes, mais les mobilités sortantes doivent être encouragées davantage.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche satisfaisant mais les modalités de communication sur ses dispositifs d'accueil des étudiants dans les structures de recherche ne sont pas encore suffisantes. La licence inclut un dispositif d'initiation à la recherche pertinent, visant à proposer une sensibilisation à la recherche dès le début du cursus, grâce à un choix de conférences obligatoires. Les enseignements sont dispensés par une équipe composée d'enseignants-chercheurs travaillant dans les disciplines concernées. L'établissement met l'accent sur la participation des étudiants aux activités de recherche, mais les modalités d'accueil et d'intégration prévus à cet effet ne sont pas décrites de manière suffisamment circonstanciée. La formation comporte aussi des enseignements s'appuyant sur les techniques de documentation ainsi que sur les humanités numériques et les recherches documentaires.

Cette licence n'a pas encore suffisamment consolidé ses relations avec le monde socio-économique et ses éléments de professionnalisation ne sont pas explicités. La formation a su développer des relations avec le monde socio-économique par le biais de stages réalisés par les étudiants, mais les besoins socio-économiques du territoire ne sont pas assez pris en compte, notamment pour ce qui est de la consolidation des débouchés ou de la cohérence de la licence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) concernée. Cette formation possède une assez bonne préparation à l'insertion professionnelle grâce aux rencontres organisées avec les professionnels, mais ce dernier aspect n'est pas assez développé, surtout en ce qui concerne l'articulation entre les différents parcours de la licence et le parcours *Entrepreneuriat* proposé par l'établissement. La valorisation des stages et des séjours effectués à l'étranger n'est pas suffisamment formalisée. Le stage obligatoire présente une durée extrêmement réduite.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne définit pas, ne valorise pas assez et ne structure pas assez son référentiel de compétences visées. La méthodologie pédagogique de la licence n'est pas définie assez clairement et ne met pas l'accent sur l'approche par compétences. La formation tient bien compte des compétences acquises pour l'intégration de nouveaux étudiants au sein de celle-ci et elle valorise assez bien les diverses compétences acquises par les étudiants tout au long de leur cursus par l'intermédiaire d'unités d'enseignement d'ouverture, mais la valorisation des compétences acquises en dehors du cursus académique n'est pas suffisante (engagement étudiant, stages, séjours à l'étranger, etc.).

La formation présente une bonne diversification de pratiques pédagogiques. Cette licence diversifie ses approches pédagogiques et les objectifs liés aux compétences et propose des cours fondés sur des modalités assez variées, offrant aux étudiants une bonne diversité en termes d'accès aux contenus, notamment grâce aux cours labellisés Flex'hybride. La formation s'appuie aussi sur une bonne variété d'espaces d'enseignement et d'approches qui permettent de répondre de manière assez complète aux objectifs ciblés.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés à l'ouverture à l'international. Les contenus et les dispositifs de mobilité sont bien adaptés à l'international, notamment grâce à des cours en langues vivantes proposés tout au long de la licence et une collaboration internationale. En outre, des cours de préparation à la mobilité entrante ou sortante sont proposés aux étudiants : une unité de préparation à la mobilité, un dispositif de soutien en langues et un cours de Français langue étrangère (FLE) pour les étudiants étrangers.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Cette licence n'est pas encore adaptée aux publics de la formation continue ni à l'enseignement en alternance. Aucune offre spécifique n'a encore été mise en place à ce titre. On peut regretter qu'aucune analyse de l'utilité de tels dispositifs ne soit proposée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité et dispose d'un bon suivi et d'orientation de ses différents publics. Les équipes pédagogiques sont mobilisées pour améliorer la visibilité et l'attractivité de la formation. La qualité de l'orientation est assurée grâce à l'existence d'un entretien proposé aux étudiants et à l'accompagnement individuel. Cependant, on peut regretter que le travail sur l'attractivité de la formation reste relativement traditionnel et n'utilise pas assez les outils numériques et les réseaux d'information et d'orientation en ligne. Créée en 2018, la formation ne dispose pas encore d'assez de recul pour analyser l'évolution des candidatures et des inscriptions, mais force est de remarquer que depuis sa création, cette licence a triplé ses effectifs et qu'elle recrute surtout des bacheliers généraux.

La formation suit la réussite de ses étudiants et propose des dispositifs d'accompagnement à la réussite mais ne développe pas encore assez la communication sur cet aspect. Concernant la réussite des étudiants, cette licence propose un dispositif de suivi spécifique qui permet d'accompagner et d'orienter les étudiants et d'aménager leur cursus en adéquation avec leurs besoins personnels. Cependant, les résultats concrets de la mise en place de ce dispositif restent encore imprécis et ne font pas l'objet d'analyse circonstanciée, n'offrant pas beaucoup de visibilité. La communication sur les dispositifs existants n'est pas assez développée.

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés proposée par la formation n'est pas encore pleinement opérationnelle. La formation a mis en place un suivi de l'insertion professionnelle de ses étudiants, mais les résultats des enquêtes menées auprès des diplômés ne sont pas suffisamment détaillés et ne débouchent pas encore sur une analyse satisfaisante.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Cette licence ne met pas en évidence les moyens dont elle dispose. On constate peu d'éléments concrets concernant le coût, les ressources humaines et les besoins d'encadrement de la formation. L'appréciation de ce critère est donc impossible.

La formation a mis en place un processus d'évaluation permettant une démarche d'amélioration continue, mais le travail du conseil de perfectionnement ne s'appuie pas assez sur le tissu socio-économique local. Les initiatives visant l'amélioration continue de la formation présentent une bonne dynamique, comprenant une évaluation des enseignements ainsi que l'échange entre délégués et enseignants responsables. La formation dispose aussi d'un conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an et qui comprend des étudiants et des personnalités extérieures. Cependant, ce conseil n'inclut pas assez d'acteurs appartenant au tissu socio-économique local et la fréquence de ses réunions aurait mérité d'être augmentée.

Conclusion

Points forts

- Une forte dimension pluridisciplinaire de la formation.
- Une bonne ouverture à l'international (notamment grâce au double diplôme avec l'université de la Tuscia et au projet de double diplôme avec le Royaume-Uni).
- Une offre d'enseignement linguistique solide.

Points faibles

- Un réseau professionnel local et régional non encore suffisamment développé.
- Un suivi des jeunes diplômés et celui de l'insertion professionnelle encore fragiles.
- Des mobilités étudiantes faibles.
- Une pertinence du volet scientifique de la formation peu démontrée (matières telles que biologie).

Recommandations

- Améliorer l'analyse de l'attractivité de la formation et celles des inscriptions et de l'évolution des effectifs.
- Améliorer le suivi de l'insertion professionnelle.
- Augmenter la composition et la fréquence des rencontres du conseil de perfectionnement.
- Mettre en évidence l'articulation entre la culture scientifique (mathématiques ou biologie) et la culture des humanités.
- Mieux communiquer sur les différents parcours proposés et mettre en évidence l'articulation avec le parcours *Entrepreneuriat*.

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées (LEA)* d'Avignon Université (AU), portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, lettres et langues (ALL), comprend deux parcours de spécialisation ouvrant en deuxième année (L2) : *Affaires et commerce*, et *Tourisme*. Elle offre trois choix de deuxième langue : anglais/espagnol ; anglais/allemand ; anglais/italien.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence LEA a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans les priorités thématiques d'AU, dans l'axe Culture, patrimoine, sociétés numériques, et répond aux besoins des néobacheliers du territoire en matière de formations. Elle participe également aux dispositifs Accompagnement à la licence universitaire et à la réussite étudiante (ALLURE) et Tremplin d'accompagnement des étudiants n'ayant pas les prérequis nécessaires, et propose le parcours *Entreprenariat*. La spécialisation progressive est mise en place en lien avec la licence *Lettres, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* essentiellement et, dans une moindre mesure, la licence *Administration économique et sociale (AES)*. Les titulaires de la licence peuvent poursuivre dans plusieurs masters d'AU. Globalement, la licence LEA présente donc une bonne cohérence et complémentarité avec les autres formations de l'établissement. La formation met l'accent sur les passerelles pluridisciplinaires.

La formation montre une bonne ouverture à l'international. Les étudiants peuvent faire le stage de L2 à l'international et une mobilité (études ou stage) est obligatoire au sixième semestre (S6). Les chiffres de mobilité sortante correspondent toutefois seulement à 80 % des inscrits en troisième année (L3), ce qui sous-entend que certains étudiants ne partent pas en mobilité bien qu'elle soit affichée comme obligatoire. La mobilité sortante des étudiants a souffert des contraintes de la crise sanitaire (30 % en 2020-2021). L'accueil des mobilités entrantes n'est pas encore assez solide. La mobilité entrante est beaucoup moins dynamique que la mobilité sortante et s'est effondrée au moment de la crise sanitaire.

L'adossement à la recherche est très limité. S'il existe une formation à et par la recherche de 18 heures, le taux d'intervention d'enseignants-chercheurs (EC) est faible, à peine 20 % (l'équipe ne semble pas prendre en compte cette faible proportion puisque l'item correspondant est évalué au niveau quatre (sur cinq) en autoévaluation interne). La licence est plus tournée vers la professionnalisation que vers les préoccupations de la recherche. Même si cette coloration professionnalisante est un atout indéniable de la filière LEA, rien n'empêche de sensibiliser les étudiants en LEA aux problématiques de la recherche, d'autant que la filière travaille activement au développement de cet aspect sur le territoire national.

La formation entretient des relations partenariales avec le tissu économique et associatif local et intègre des éléments de professionnalisation pertinents, mais elle ne valorise pas assez les compétences préprofessionnalisantes. Bien qu'assez développés, les partenariats de la licence LEA ne font toutefois pas l'objet de conventions. Solides pour le versant *Tourisme*, ils pourraient être renforcés pour le parcours *Affaires et commerce*. Le nombre d'heures assurées par les intervenants professionnels (185 heures) paraît un peu faible au regard des ambitions affichées (le nombre exact d'intervenants professionnels est difficile à déterminer). La valorisation du stage de L2 est bien trop faible (un crédit). Des projets tutorés sont prévus dans un des parcours mais on regrette qu'ils ne soient pas plus développés et valorisés par des crédits. En outre, la licence ne propose pas encore de valorisation adéquate des diverses compétences acquises par les étudiants dans ou en dehors du cursus. La formation n'accueille aucun stagiaire en formation continue et n'est pas ouverte à l'alternance. Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) ne sont pas clairement définis.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec des objectifs pertinents. L'équipe pédagogique s'est engagée dans la démarche compétence à partir de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Il est toutefois difficile de déterminer si cette démarche a abouti à un alignement satisfaisant de l'évaluation sur les objectifs en matière de compétences. La mise en place majoritaire d'évaluations continues va dans le bon sens mais le manque de projets tutorés valorisés par des crédits qui pourraient offrir des situations d'apprentissage et d'évaluation souligne que l'alignement pédagogique reste à travailler. Par ailleurs, de manière pertinente, face à des taux de réussite relativement faibles, la formation met l'accent sur les dispositifs d'accompagnement à la réussite prévus par la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE).

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques et la crise sanitaire a été l'occasion de développer plus de cours à distance et hybrides. La formation bénéficie du soutien de la mission d'Appui à la pédagogie universitaire et innovante (APUI). 16 enseignements sont labellisés «Flex'hybrid» et 4 enseignements «Pédagogie innovante». Les enseignants s'impliquent dans la transformation pédagogique et le développement de la mobilité virtuelle en suivant des formations.

Les contenus et les dispositifs de formations sont adaptés pour permettre une ouverture à l'international en mobilité sortante. La formation inclut structurellement l'enseignement de deux langues étrangères et un dispositif de préparation à la mobilité sortante (atelier d'une heure et demie et accompagnement de la Maison de l'international). La mobilité entrante est modeste. Il serait intéressant pour tous les étudiants de prévoir des cours sur les matières d'application en anglais.

Les contenus de formation ne sont pas adaptés aux publics de formation continue et en alternance. On peut regretter que le dossier n'étudie pas de pistes d'adaptation de la formation à ces publics.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est en baisse de 25 % environ. Cela s'explique en partie par la mise en place en 2020 d'une capacité d'accueil limitée dans le parcours linguistique le plus demandé (anglais/espagnol). L'allemand est en difficulté et peine à trouver son public, ce dont les responsables de formation ont bien conscience. Ainsi, la capacité d'accueil de la mention n'est pas atteinte et 50 % des inscrits de première année (L1) ne poursuivent pas en L2 et sont réorientés. Cette baisse des effectifs peut être délicate pour le parcours *Tourisme* qui ne compte actuellement que 21 étudiants. L'équipe pédagogique assure la promotion de la formation et met en ligne des syllabi pour faciliter la projection des néobacheliers dans ce type de formation qui n'est pas très bien connue des lycéens. Cependant, le fort taux d'étudiants de L1 quittant la formation ou se réorientant (50 %) pose question ainsi que le nombre d'étudiants titulaires de bacs professionnels inscrits en L1. Le nombre d'étudiants bénéficiant de parcours adaptés est en hausse et représente presque 50 % des effectifs de L1. Cela ne permet pas de les aider réellement à réussir dans cette formation. Il semble y avoir ainsi un problème d'orientation de certains néobacheliers vers cette formation que quelques-uns choisissent sans prendre en compte les prérequis nécessaires, problème dont l'équipe pédagogique a conscience mais face auquel elle est en difficulté.

La formation suit la réussite de ses étudiants : le taux de réussite en L1 reste faible (entre 25 et 30 %) malgré les dispositifs d'accompagnement prévus, alors qu'il est ensuite correct en L2 et troisième année (L3). Le nombre des étudiants n'ayant validé aucun crédit de la formation en L1 passe de 6 à 57 en trois ans (de 1 à 22 %). Il correspond à des étudiants inscrits dans des parcours adaptés. En revanche, la réussite s'améliore assez nettement en L2 et L3, avec un peu moins de 90 % en L2 et un peu plus de 90 % en L3.

Le suivi des diplômés est assuré par le Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'entrepreneuriat (SAFIRE) mais il n'est pas possible de mener une analyse pertinente sur une enquête concernant une seule promotion. Le taux de réponse de 71 % est correct. Les étudiants poursuivent majoritairement en master (souvent dans une autre université) mais on peut souligner que les efforts de professionnalisation de la licence conviennent bien au projet de certains étudiants puisque presque un quart des diplômés s'insèrent directement après la licence, ce qui est un chiffre élevé pour une licence générale. Dans l'ensemble, la mise en place des enquêtes et la prise en compte des statistiques gagneraient à être nettement améliorées et davantage adossées à la formation pour augmenter leur fiabilité.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le taux d'encadrement est suffisant (23 enseignants pour 450 étudiants). Cependant, une dizaine de titulaires sont rattachés à trois autres UFR, ce qui peut être une source de fragilité quant à leur possibilité d'investissement dans la formation et l'encadrement des étudiants. Il est important que cette formation puisse compter sur des intervenants professionnels dont on peine à déterminer le nombre exact (37 annoncés puis 11 dans le tableau). La mobilité internationale enseignante est étonnamment réduite pour une formation en langues à vocation internationale. Cependant, les enseignants participent bien aux actions de formation à la transformation pédagogique. Les items sur la soutenabilité et la subsidiarité ne font pas l'objet d'une analyse de la part de l'équipe pédagogique mais le nombre d'heures équivalent travaux dirigés (TD) par étudiant affiché est raisonnable pour une licence LEA.

La formation a défini un processus d'évaluation interne et a mis en place depuis deux ans un conseil de perfectionnement ainsi qu'une évaluation des formations. Le conseil de perfectionnement, qui se réunit une fois par an, comprend des membres extérieurs professionnels et des étudiants. Ces procédures sont toutefois encore récentes et le travail d'appropriation et d'amélioration doit se poursuivre. Le retour des étudiants est pertinent pour concevoir des dispositifs permettant d'améliorer le taux de réussite.

Conclusion

Points forts

- La forte mobilité internationale sortante des étudiants.
- Le bon investissement de l'équipe pédagogique dans la transformation et la diversification des pratiques pédagogiques.
- La participation aux parcours adaptés pour l'accompagnement des étudiants.

Points faibles

- Le faible taux de réussite en L1 et le problème d'admission d'étudiants n'ayant pas une bonne connaissance des prérequis nécessaires.
- L'attractivité en baisse (en particulier pour certaines langues ou pour le parcours *Tourisme*).
- Le suivi défaillant de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études, ainsi que les enquêtes peu exploitables.
- Des modalités peu pertinentes de mise en œuvre d'une formation à la recherche.
- Des modalités d'accueil fragiles pour les mobilités entrantes étudiantes.

Recommandations

- Poursuivre les efforts d'évaluation interne annuelle afin de soutenir l'amélioration continue et pouvoir faire évoluer en particulier les dispositifs d'aide à la réussite.
- Améliorer et pérenniser le suivi des poursuites d'études et de l'insertion professionnelle des étudiants.
- Renforcer l'ouverture à l'international, en particulier en ce qui concerne les mobilités entrantes.
- Développer davantage de projets tutorés en L2 et L3 pour renforcer à la fois la démarche compétences et la professionnalisation.
- Améliorer l'accueil des mobilités entrantes des étudiants.
- Développer l'adossement à la recherche en rapport avec les problématiques spécifiques de la filière LEA.

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence *Lettres, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* d'Avignon Université (AU)), portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, lettres et langues, comprend deux parcours-types linguistiques (*Espagnol* et *Anglais*) ainsi qu'un parcours *Arts*. La formation a pour vocation de préparer les étudiants prioritairement aux concours de recrutement du second degré ou à la recherche, mais d'autres débouchés et d'autres opportunités en termes de poursuite d'études sont également possibles dans le domaine de la traduction, du journalisme et dans les secteurs culturels.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de l'université et présente une bonne complémentarité avec les autres formations de l'établissement. Mettant l'accent sur les thématiques du patrimoine et de la culture et accordant un poids notable à l'accompagnement à la réussite étudiante et aux innovations pédagogiques, la formation suit bien les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement, s'inscrivant parfaitement dans l'axe identitaire Culture, patrimoine, sociétés numériques d'AU. La licence LLCER affiche une bonne complémentarité avec les autres formations du même cycle, notamment la licence *Langues étrangères appliquées (LEA)*, avec laquelle elle construit un portail commun, et elle s'inscrit en continuum avec les masters portant sur les domaines linguistiques et culturels proposés par l'établissement. La formation entretient un bon réseau de partenariats locaux, notamment dans le cadre de son parcours *Arts* en collaboration avec le Conservatoire du Grand Avignon, destiné à accueillir les élèves du conservatoire. Plurilingue et pluriculturelle, elle identifie bien l'apport de la pluridisciplinarité à sa finalité, sa maquette associant et croisant langues, cultures et arts.

L'ouverture à l'international de cette licence n'est pas encore assez développée. La formation ne propose aucune offre spécifique à l'international outre les partenariats internationaux prévus dans le cadre des mobilités Erasmus. Elle inclut des mobilités entrantes et sortantes des étudiants et bénéficie d'un soutien financier à cet effet. Cependant, si la licence présente une bonne offre de partenariats avec les pays hispanophones, son offre de destinations vers les pays anglophones n'est pas assez développée, la formation n'ayant pas encore trouvé de solution de remplacement suite à la rupture des collaborations après le Brexit. Par ailleurs, la formation n'accueille que très peu de mobilités entrantes.

La licence bénéficie d'un bon adossement à la recherche mais souffre d'un sous-encadrement en enseignants-chercheurs. Proposant un module d'initiation à la recherche en troisième année (L3) et encourageant les étudiants à participer aux activités proposées par le laboratoire de recherche concerné, la formation intègre une bonne préparation à la recherche. En outre, une dynamique de projets de recherche est encouragée auprès des étudiants dans le cadre de leur cursus. Des enseignants-chercheurs et des chercheurs des disciplines de la formation participent aux enseignements mais leur nombre est considéré comme largement insuffisant pour assurer une bonne sensibilisation aux problématiques de la recherche. En effet, le taux d'enseignants-chercheurs estimé à 55 % en première année (L1) en *Espagnol* et 15 % en L1 en *Anglais* est largement insuffisant pour une formation de cette exigence en besoins de spécialisation disciplinaire.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde culturel local mais ne rayonne pas suffisamment dans les autres secteurs socio-économiques. La formation n'élargit pas assez ses relations et ne définit pas ses débouchés en cohérence avec le tissu socio-économique local et en corrélation avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspondante. La formation n'a pas encore bien défini sa politique en matière de formation continue. En ce qui concerne la préparation à la vie professionnelle, la licence propose, par exemple, le dispositif d'Assistants d'éducation en préprofessionnalisation (AED) en alternance.

Cependant, on peut regretter que l'information sur cette préparation à l'insertion professionnelle ne soit pas mieux communiquée. Il en va de même de l'articulation de la licence au parcours *Entrepreneuriat*, proposé en deuxième année de licence (L2) et en L3, mais qui n'est pas assez bien explicité. Concernant ce parcours spécifique, les enseignements dispensés recouvrent en partie les programmes de la licence *LEA*, et on peut se demander pourquoi aucune mutualisation ou collaboration plus étroite n'est proposée à ce titre. Par ailleurs, les modalités de validation des stages entre les deux parcours linguistiques de la licence *LLCER* auraient gagné à être harmonisées et mieux valorisées au sein de la licence.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose une bonne valorisation des compétences mais ne propose pas de descriptif détaillé de ses objectifs et ses méthodes. L'adéquation entre les compétences ciblées dans les contenus de la formation et la fiche RNCP concernée n'est pas clairement démontrée. Cependant, la formation valorise bien l'acquisition de compétences variées par l'octroi d'*European Credit Transfer System* (crédits ECTS) et par la généralisation d'e-portfolios et du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) auprès du public étudiant. La valorisation des compétences professionnelles aurait mérité d'être renforcée pour les stages en entreprise.

La formation propose une bonne diversité et une assez grande flexibilité de pratiques pédagogiques. Elle favorise la réussite de ses étudiants, mettant en place les dispositifs d'aide et d'accompagnement à la réussite : projet *Cursus* adapté au projet d'avenir, aux centres d'intérêts et à la personnalité de l'étudiant (*CAPACITÉ*), avec classes « Tremplin » et parcours *Accompagnement à la licence universitaire et à la réussite étudiante* (*ALLURE*). Elle propose des modalités variées d'enseignement en lien avec les outils numériques et les outils pédagogiques innovants et partiellement à distance. Il est également fait recours à une variété d'activités pédagogiques comprenant travail en atelier et projets tuteurés, mais cette diversification d'espaces pédagogiques et d'activités n'est pas encore systématisée dans les deux parcours linguistiques de la licence.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés à l'ouverture à l'international. S'agissant d'une licence en langues étrangères, les contenus et les dispositifs de la formation sont forcément adaptés à l'ouverture à l'international. L'étudiant acquiert les compétences linguistiques approfondies dans sa langue de spécialité, mais il est également possible d'acquérir une compétence dans une autre langue. Un module de Français langue étrangère (FLE) est proposé aux étudiants. La formation possède aussi un solide dispositif de préparation à la mobilité entrante et sortante de ses étudiants, incluant deux référents qui accompagnent les étudiants dans leur démarche.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas encore adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation n'a pas encore mis en place de modalités d'accueil adaptées à cet effet et n'accueille pas d'étudiant en formation continue ou en alternance. On peut regretter qu'aucune analyse de l'utilité de tels dispositifs ne soit proposée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité mais ne propose pas de dispositif particulier en termes d'orientation étudiante avant l'intégration de la licence. Les dispositifs d'information sur la formation restent assez traditionnels, comprenant l'information publiée en ligne et la participation aux divers salons et forums locaux. Aucun dispositif innovant n'est proposé à ce titre et la qualité de l'orientation de différents types de publics en licence n'est pas clairement démontrée. La formation dispose de données recueillies de manière centrale par l'établissement. Celles-ci montrent une stabilité en termes d'effectifs.

La formation suit correctement la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite est stable. La formation met l'accent sur les dispositifs d'accompagnement à la réussite, incluant aménagements de cursus et suivi personnalisé par les directeurs d'études. Des aménagements particuliers sont également mis en place pour les publics à besoins spécifiques.

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés n'est pas encore opérationnelle. La formation peine à analyser la qualité de l'insertion professionnelle en l'absence de statistiques satisfaisantes. On constate que très peu de diplômés de la licence s'insèrent professionnellement, préférant, sans surprise pour une licence générale, la poursuite d'études.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation considère qu'elle ne dispose pas des moyens humains nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation considère que ses besoins d'encadrement ne sont pas complètement satisfaits, une grande partie des cours en début de cycle n'étant pas assurée par des enseignants-chercheurs. Les taux d'encadrement communiqués (cf. *supra*) corroborent ce constat.

La formation ne définit pas son processus d'évaluation interne avec précision. Même si l'évaluation des enseignements par les étudiants est mise en place par l'établissement de manière automatisée et centralisée, ses résultats ne sont pas décrits de manière circonstanciée et le processus ne permet pas une prise en compte efficace des résultats, comme en témoigne l'imprécision de l'analyse de l'autoévaluation. Toutefois, la formation dispose d'un conseil de perfectionnement se réunissant régulièrement et apportant de bons résultats.

Conclusion

Points forts

- Une bonne dynamique de préprofessionnalisation.
- Un bon accompagnement à la réussite en licence.
- Une bonne valorisation des compétences.

Points faibles

- Un fort sous-encadrement en enseignants-chercheurs.
- Une absence de cadre uniforme pour les deux parcours linguistiques de licence en termes d'activités pédagogiques et de leur valorisation (stages, conduite des projets, etc.).
- Une absence d'analyse approfondie de l'insertion professionnelle des diplômés.

Recommandations

- Renforcer le recrutement d'enseignants-chercheurs dans les domaines concernés par le sous-encadrement.
- Renforcer l'harmonisation du cadre général entre différents parcours de la licence *LLCER* ainsi que celle des modalités de valorisation des compétences.
- Améliorer l'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Consolider la cohérence et la communication autour des dispositifs professionnalisants de la licence (*AED, Entrepreneuriat*).
- Améliorer l'évaluation des enseignements.
- Améliorer les partenariats avec les pays anglophones.

LICENCE LETTRES

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence *Lettres* d'Avignon Université (AU), portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, lettres et langues, comprend un parcours *Arts* ouvrant en première année (L1), réservé aux élèves du Conservatoire, et trois parcours commençant au cinquième semestre (S5) : *Littérature française et comparée*, *Études théâtrales*, et *Français langue étrangère (FLE)*. Un *Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)* a été ouvert à la rentrée 2022 et une réflexion sur un sixième parcours a été amorcée.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Lettres* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans les priorités thématiques d'AU puisqu'elle participe à l'axe Culture, patrimoine, sociétés numériques et correspond à la volonté de proposer une offre de formation postbac riche aux néobacheliers du territoire. La licence a construit des partenariats intéressants avec l'écosystème culturel local. Elle participe également aux dispositifs Accompagnement à la licence universitaire et à la réussite étudiante (ALLURE) et Tremplin d'accompagnement des étudiants n'ayant pas les prérequis nécessaires et propose le parcours *Entrepreneuriat*, qui est un élément mutualisé avec d'autres mentions de licence et qui s'ajoute aux parcours indiqués en présentation. La spécialisation progressive est mise en place au niveau de la mention essentiellement en lien avec la licence *Humanités*. De manière générale, cette formation offre une bonne complémentarité et présente une bonne cohérence avec les autres formations de l'établissement, mais l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité gagnerait à être renforcé.

La formation est peu ouverte à l'international. La mobilité sortante des étudiants reste faible (4 étudiants soit environ 2,5 %) même s'il est difficile de juger sur une seule année (les années affectées par la crise sanitaire étant atypiques). Les chiffres donnés pour la mobilité entrante sont très importants (un peu moins d'un tiers des étudiants) sans qu'aucune explication ne soit fournie, ce qui ne permet pas de conduire une analyse. Un projet d'ouverture à l'international est en réflexion, mais reste encore à concrétiser. Les financements des mobilités ne sont pas encore parfaitement au point pour permettre à un plus grand nombre d'étudiants d'en bénéficier.

L'adossement à la recherche est initié mais n'est pas pleinement satisfaisant. Le taux d'intervention des enseignants-chercheurs (EC) est correct (un peu en dessous de 50 %) et des actions sont conduites, essentiellement en troisième année (L3) en lien avec les deux entités de recherche concernées. Le nombre d'étudiants souhaitant entreprendre un travail de recherche au sixième semestre (S6) est très faible (deux étudiants). L'absence de possibilité de poursuite d'études orientées recherche dans le domaine, du fait de la fermeture du master *Recherche* en lettres, participe sans doute à cette faible appétence. Par ailleurs, aucune formation spécifique n'est proposée pour la sensibilisation à l'intégrité scientifique et à la déontologie. Toutefois, une bonne coopération avec les services de documentation est à remarquer. Le taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs ayant nettement diminué pendant le contrat laisse craindre une dégradation de la formation à et par la recherche.

La formation intègre des éléments de professionnalisation en lien avec ses partenariats forts avec le tissu économique et associatif culturel local. Elle a aussi fait l'effort de mettre en place un stage obligatoire de deux semaines (sans que l'on sache en quelle année). Au-delà du parcours *Arts*, le renforcement du nombre d'intervenants professionnels pourrait apporter des compléments intéressants. De nouveaux partenariats sont actuellement en projet, ce qui renforcera l'adéquation de la formation avec le tissu professionnel local. Comme d'autres licences *Lettres*, la formation n'accueille aucun stagiaire en formation continue et n'est pas ouverte à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs mais ne valorise pas assez les compétences acquises. L'équipe pédagogique s'est engagée dans la démarche compétences à partir de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Il est toutefois difficile de déterminer si cette démarche a abouti à un alignement satisfaisant des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) avec les objectifs à atteindre en matière de compétences. On constate par exemple un manque d'examens oraux alors que la compétence expression à l'oral est identifiée. Par ailleurs, la licence ne valorise pas assez les compétences complémentaires aux acquis disciplinaires de base.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. La crise sanitaire a été l'occasion de développer plus de cours à distance et des modalités d'enseignement hybrides. Des enseignants suivent des formations à la transformation pédagogique et un a bénéficié d'un congé pour projet pédagogique. Cependant, un travail d'harmonisation des pratiques concernant les cours hybrides devra être mené pour assurer la cohérence d'ensemble. En outre, un plus grand développement des innovations pédagogiques serait souhaitable.

La formation inclut un enseignement de l'anglais sans préparer véritablement son ouverture à l'international. Le volume horaire de l'enseignement d'anglais est faible (18 heures par semestre) et le nombre de crédits attribué peu important (onze crédits sur l'ensemble de la licence). L'ouverture à d'autres langues est possible dans le cadre des unités d'enseignement (UE) d'ouverture. Aucun autre enseignement n'est donné en langue étrangère. La licence inclut une petite préparation à la mobilité sortante mais le nombre d'étudiants en mobilité sortante est très limité. Une UE en préparation sera bienvenue pour renforcer le dispositif. L'accueil des mobilités entrantes mériterait aussi d'être renforcé.

Les contenus de formation ne sont pas adaptés aux publics de formation continue et en alternance. Ceci est habituel dans les licences *Lettres* mais le dossier ne développe pas de réflexion sur les possibilités d'adaptation de la formation à ces publics.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est en légère progression et l'équipe pédagogique assure sa promotion. Toutefois, l'augmentation du nombre d'étudiants titulaires d'un bac autre qu'un bac général dans une licence *a priori* peu adaptée à leur profil pose question. Les commentaires du dossier soulignent une augmentation du nombre de bacheliers professionnels. Les chiffres montrent également une augmentation des bacheliers technologiques. Ce point n'est pas analysé clairement. Ces étudiants bénéficient des dispositifs des parcours adaptés mais cela ne semble pas les aider réellement à réussir dans cette formation.

La formation suit la réussite de ses étudiants : celle-ci est faible tout particulièrement en L1 malgré les dispositifs d'accompagnement prévus. Le nombre des étudiants n'ayant validé aucun crédit de la formation en L1 double en trois ans (de 10 en 2018-2019 à 19 en 2020-2021). Il correspond à des étudiants inscrits dans des parcours adaptés. En revanche, le taux de réussite (31 % en L1 en 2018-2019 et en 2020-2021) s'améliore assez nettement en L2 (passage de 40 % à 83 % pour ces mêmes années) et L3 (passage de 56 % à 97 %). Globalement, la formation bénéficie d'un bon accompagnement à la réussite étudiante, incluant un travail sur l'aménagement du cursus et sur l'orientation même si les résultats ne sont pas encore perceptibles sur le taux de réussite de L1.

Le suivi des diplômés est assuré par le Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'entrepreneuriat (SAFIRE) mais les taux de réponse bas ne permettent pas, en particulier, une analyse pertinente des poursuites d'études. La poursuite d'étude en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* premier degré n'est pas documentée alors même que la licence ouvre un PPPE à la rentrée 2022. Ce suivi restant très peu satisfaisant et présenté de manière confuse, il doit être rapidement amélioré.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le taux d'encadrement est un peu faible. Pour 140 étudiants, les données chiffrées font état de 13 enseignants et 9 sont annoncés comme intervenant dans la formation (la formation présente un déficit en termes d'embauche et de renouvellement des enseignants-chercheurs suite à des départs). Ils assurent un peu moins de 50 % du nombre d'heures équivalent travaux dirigés (TD) de la formation. La mise en place du PPPE peut mettre la formation en tension et la présence de quatre parcours à partir du S5 accroît la charge en heures d'enseignement en dépit d'importants efforts de mutualisation (quatre parcours pour une petite trentaine d'étudiants). L'équipe pédagogique ne semble pas dimensionnée pour mener à bien l'ouverture d'un cinquième parcours qui, par ailleurs, sans augmentation importante du nombre d'étudiants de L3, entraînerait un morcellement des effectifs en tout petits groupes. La licence n'a pas encore pleinement développé d'opportunités adéquates pour mettre en place une collaboration entre enseignants-chercheurs à l'international. Globalement, on peut craindre que les contraintes de gestion de la masse salariale entraînent une rapide dégradation des activités scientifiques dans le domaine et de la préparation à la recherche des étudiants.

La formation est entrée dans la définition d'un processus d'évaluation interne et a mis en place depuis deux ans un conseil de perfectionnement ainsi qu'un processus d'autoévaluation des formations. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an et comprend des représentants du monde socio-professionnel ainsi que des étudiants. Ces procédures sont toutefois encore récentes et le travail d'appropriation doit se poursuivre. Le retour des étudiants est pertinent pour concevoir des dispositifs permettant d'améliorer le taux de réussite.

Conclusion

Points forts

- La qualité et la diversité des partenariats avec les acteurs culturels locaux.
- La diversification des pratiques pédagogiques.

Points faibles

- Un taux de réussite trop bas, avec moins d'un tiers des étudiants qui valident tous les crédits en L1.
- Un suivi des poursuites d'études peu précis.
- Un manque d'ouverture à l'international, en particulier des mobilités étudiantes très peu développées.
- Une assez grande confusion dans l'usage du mot « parcours » qui nuit à la lisibilité de la formation.
- Une soutenabilité de la formation fragile en particulier au regard du nombre de parcours et des ressources RH disponibles.

Recommandations

- Poursuivre les efforts d'évaluation interne annuelle afin de soutenir l'amélioration continue et pouvoir faire évoluer en particulier les dispositifs d'aide à la réussite.
- Consolider la démarche compétences en travaillant l'alignement pédagogique dans l'évaluation (MCCC).
- Améliorer le suivi des poursuites d'études et du devenir des étudiants.
- Clarifier dans la prochaine offre de formation les parcours de formation pour les néobacheliers et étudier l'éventualité d'un rapprochement avec la licence *Humanités*.
- Renforcer l'encadrement des mobilités étudiantes.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) *TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION*

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologique (BUT) *Techniques de commercialisation (TC)* de l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Avignon université (AU) intègre deux licences professionnelles (LP). La première est la mention *Commerce et distribution*, proposant deux parcours, *Marketing et distribution spécialisée* et *Marketing et distribution de produits frais*. Ce dernier parcours est co-accrédité avec l'université de Bretagne occidentale et est en partenariat avec l'Institut supérieur de formation des fruits et légumes (ISFFL). La seconde est la LP *E-commerce et marketing numérique*. Ces deux mentions seront remplacées par la spécialité *Techniques de commercialisation* du BUT avec trois parcours : *Business développement et management de la relation client*, *Marketing digital, E-business et entrepreneuriat* et *Marketing et management du point de vente*. Le BUT est proposé en alternance et sous forme de parcours classique.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT TC a une place cohérente dans l'offre de formation d'AU et même au-delà (avec l'université de Bretagne occidentale). Il s'inscrit à la fois dans l'axe Culture, patrimoine, sociétés numériques de l'établissement et contribue à la diversité de son offre de formation en premier cycle. L'absorption des deux LP est logique eu égard à l'objectif du bachelor et à ses futurs parcours : elles étaient un continuum naturel du DUT. La formation met en œuvre l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité à travers un projet de « mini brasserie » impliquant quatre départements (Génie biologique, Packaging, emballage et conditionnement, Techniques de commercialisation et Statistique et informatique décisionnelle) de l'IUT d'AU. Espérant que les partenariats montés avec l'ISFFL et le centre de formation d'apprentis (CFA) Epure Méditerranée perdurent avec le BUT, la formation poursuit ses relations avec des partenaires locaux et régionaux.

L'ouverture à l'international est inexistante en ce qui concerne le BUT et les deux LP. Ceci est expliqué par les contraintes liées à une formation en alternance pour les LP. Toutefois, il est dommageable dans une formation commerciale de ne pas développer de telles mobilités. Seul le diplôme universitaire d'études technologiques internationales (DUETI) était proposé en DUT TC.

Il est regrettable que la formation ne soit pas construite avec un adossement à la recherche. En effet, ayant des enseignants-chercheurs (au nombre de cinq dans le BUT, assurant 45 % des enseignements) et dans une discipline porteuse, tout en conservant cette professionnalisation forte, il aurait été possible de développer des projets de recherche.

Le lien avec le monde socioprofessionnel est évident. De nombreux éléments de professionnalisation sont présents : contrats d'apprentissage, situation d'apprentissage et d'évaluation, projet professionnel personnel, tous conformes au programme pédagogique national. Aucun module d'entrepreneuriat n'est prévu, bien que le BUT ait un objectif d'insertion professionnelle immédiate. Le seul groupe de travaux dirigés de BUT en alternance sera fermé en première année en raison d'une immaturité des bacheliers (rupture de contrat trop nombreuses) et d'une difficulté à trouver des contrats sur trois années.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne développe pas de méthodes pédagogiques particulièrement adaptées aux compétences visées. Il est surprenant qu'une formation à but professionnalisant n'ait pas recours à des études de cas ou des mises en situation. De plus, corsetée par un programme pédagogique national, il est regrettable que la première année de BUT ne procède pas à la mise en place d'un portfolio. Enfin, la LP *E-commerce et marketing numérique*, tout spécialement, ne propose aucune certification, même pas le Pix, ce qui est étonnant pour une formation affichant une dimension numérique forte.

Le BUT se développe autour d'une pédagogie par projets et d'une approche par compétences. Ainsi le souhait de la formation de disposer de salles Node (espaces de travail collaboratif) et d'espaces de coworking est légitime. Il est regrettable que les informations communiquées par la formation soient aussi laconiques quant aux méthodes pédagogiques déployées. La formation n'a pas recours à l'enseignement à distance ou hybride, qui n'est pourtant pas incompatible avec la pédagogie par projets.

Le programme pédagogique national de la formation propose des enseignements d'anglais et d'espagnol obligatoires, ce qui ouvre le BUT TC vers l'international. Seule la certification «*People Cert*» est proposée, ce qui traduit un manque d'ambition d'autant plus regrettable qu'en deuxième année de DUT, le taux de réussite s'est élevé à 100 %. Une orientation vers une certification *Test of English for International Communication (TOEIC)* est souhaitable eu égard aux parcours choisis pour ce BUT TC.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation en alternance. Sur la période de référence, la priorité est donnée aux étudiants en contrats d'apprentissage. Les deux LP sont ouvertes uniquement à l'apprentissage. La formation est manifestement plus ouverte à la formation en alternance qu'à la formation tout au long de la vie.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Comme pour de nombreuses formations en commerce, le BUT TC est très attractif. Le nombre de candidatures s'élève à presque 3 750 pour 89 admis. La répartition entre les étudiants en première année de BUT est pour moitié composée de bacheliers généraux et pour l'autre moitié de bacheliers technologiques, conformément aux recommandations du rectorat. Il en est de même en ce qui concerne les deux LP, même si la mention *Commerce et distribution* connaît une diminution en nombre de demandes, sans que l'on sache pourquoi. La nouvelle spécialité du BUT avec ses nouveaux parcours est de nature à permettre une meilleure répartition des étudiants.

La formation enregistre en DUT et en LP d'excellents taux de réussite. On regrette cependant le manque d'éléments d'analyse permettant de les expliquer (qualité du suivi, modalités de validation, etc.).

En ce qui concerne le DUT, la poursuite d'études est importante (autour de 80 %), majoritairement en dehors d'AU, et il en est de même pour les deux LP. On regrette l'absence d'éléments permettant de comprendre pourquoi les poursuites d'études à l'issue du DUT s'effectuent aussi largement en dehors de l'établissement. On regrette également de constater un fort taux de poursuite d'études à l'issue des LP alors que leur finalité est l'insertion professionnelle immédiate. L'absence d'éléments d'analyse de cette situation ne permet pas d'en apprécier les raisons.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains dont disposent les formations dans le périmètre du BUT conduisent à un fonctionnement à flux tendu. Afin de respecter le programme pédagogique national, la première année de BUT fait appel à des vacataires pour 33 % des enseignements. Cet emploi d'enseignants vacataires se retrouve également dans les deux LP. En outre, aucun enseignement en langue étrangère ne peut avoir lieu en raison d'une équipe pédagogique réduite. Un point de vigilance existe quant au peu d'enseignants-chercheurs déployés dans ce département (cinq) et le nombre de parcours proposés. Il est indiqué que pour l'année universitaire 2022-2023, une fermeture de groupe de travaux dirigés est envisagée. Il est non souhaitable dans une filière aussi tendue, avec une telle attractivité, d'arriver à une telle solution.

L'autoévaluation des formations dans le périmètre du BUT est très hétérogène. Le taux de réponses aux questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants est variable selon les formations. Les conseils de perfectionnement sont présents et jouent leurs rôles au sein des LP. Il en est de même en ce qui concerne le conseil de département pour le BUT.

Conclusion

Points forts

- Des bons résultats en termes de réussite étudiante et d'insertion professionnelle.
- Des formations en LP en alternance.

Points faibles

- Une ouverture à l'international très modeste.
- Un taux d'encadrement beaucoup trop faible.
- Une absence d'adossement à la recherche malgré la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.

Recommandations

- Développer l'ouverture à l'international, en permettant non seulement des mobilités sortantes mais également l'apprentissage d'une langue étrangère supplémentaire.
- Ne pas diminuer l'offre en alternance de cette formation professionnalisante, permettant l'insertion rapide sur le marché de l'emploi de ses diplômés.

LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence *Administration économique et sociale* (AES) d'Avignon Université (AU) est une formation apportant des compétences en sciences sociales, économie, droit et gestion. La majeure partie des étudiants poursuivent leurs études dans les masters du domaine. Elle propose une spécialisation progressive en « Science politique et Europe » en partenariat avec l'Institut d'études politiques (IEP) d'Aix-en-Provence. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit, économie, gestion (DEG) d'AU.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence AES a une place cohérente dans l'offre de formation d'AU. Elle répond aux besoins d'un public étudiant vaclusien globalement peu favorisé socialement. Elle s'inscrit dans le Coursus adapté au projet d'avenir, aux centres d'intérêt et à la personnalité de l'étudiant (CAPACITÉ) porté par AU. Elle s'attache à apporter aux étudiants des compétences largement pluridisciplinaires en économie, sociologie, droit, gestion et science politique chaque semestre tout en proposant une spécialisation progressive en science politique. En outre, elle cherche à démocratiser les filières d'excellence de la région en proposant un partenariat avec l'IEP d'Aix-en-Provence et des classes préparatoires des lycées d'Avignon (inscription en parallèle à la licence AES). Ces partenariats donnent d'excellents résultats en termes de réussite étudiante (le double de la promotion classique). Outre ces collaborations, la formation permet une réorientation en licence *Droit* dès la deuxième année (L2) grâce à un portail commun. Toutefois, aucun étudiant ne se saisit de cette opportunité. Enfin, elle permet une poursuite d'études en master *Innovation, entreprise et société*, parcours *Gouvernance des données* et en master *Sciences sociales*, parcours *Politiques sociales*.

La licence AES connaît une belle ouverture à l'international non seulement grâce au parcours mis en place avec l'IEP d'Aix-en-Provence, mais également avec l'existence d'Enseignement de matières par l'intégration d'une langue étrangère (ÉMILE) de l'université. Est également à noter l'existence d'une deuxième langue vivante (LV2) dont l'enseignement est dispensé grâce à la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) ainsi qu'un cinquième semestre consacré à la mobilité (non obligatoire). Cette dernière se développe notamment à travers le parcours sélectif (30 étudiants en 2021) avec l'appui logistique et financier de la Maison de l'international d'AU. De plus, elle accueille quelques étudiants étrangers (environ 10 par an soit 0,5 % pour les trois années).

L'adossement de la formation à la recherche est correct. Le laboratoire de recherche Biens, normes et contrats n'est évoqué qu'à travers une incitation pour les étudiants à se rendre à des « manifestations scientifiques ». Une quinzaine d'enseignants-chercheurs du département interviennent dans cette licence AES et assurent 44 % des enseignements. Il est fait ensuite appel à l'ensemble des enseignants-chercheurs d'AU pour le complément ainsi qu'aux universités environnantes. Seules 24 heures (parfois en distanciel) par étudiant pour les trois années sont proposées autour de la documentation et des outils numériques. Malgré une identité forte en science politique, la formation ne développe pas de projets de recherche dans cette discipline.

La formation correspond aux besoins socioéconomiques du territoire et elle intègre des éléments de professionnalisation. Elle s'adapte aux étudiants salariés sans toutefois s'ouvrir véritablement à la formation continue, ce qui est regrettable eu égard au public de cette formation et au bassin économique vaclusien. En outre, quel que soit le parcours, lors du quatrième semestre, les étudiants suivent un module de Projet d'orientation professionnelle (15 heures), Conduite de projet et stage de professionnalisation (27 heures) au sixième semestre et enfin, un stage de cinq semaines est obligatoire, ce qui est tout à fait satisfaisant à ce niveau de formation. L'ensemble est valorisé par l'obtention de huit crédits *European Credit Transfer System* (crédits ECTS). Un parcours *Entrepreneuriat* a été mis en place en 2021. Le nombre de professionnels intervenant dans la formation est en nombre égal à celui des enseignants-chercheurs, mais ils n'assurent que 15 % des heures de la formation, ce qui paraît malgré tout suffisant pour une licence généraliste. La recherche de stage pour les étudiants est complexe ; cette présence précieuse de professionnels permet aux étudiants d'obtenir des stages, notamment au sein des collectivités locales.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec des objectifs clairs. En sus de sa formation classique, un parcours spécifique avec l'IEP d'Aix-en-Provence pour les étudiants de deuxième (L2) et troisième année (L3), aux troisième, quatrième et sixième semestres, connaît un franc succès et une excellente réussite. Un travail intéressant a été mené afin d'obtenir un tableau de correspondance entre les blocs de compétences, les unités d'enseignement et la progressivité de l'acquisition par l'étudiant mais la traduction de la maquette de blocs de compétences reste à achever. La formation, grâce à de nombreux dispositifs proposés par AU, est tournée vers l'accompagnement et la réussite des étudiants.

La formation développe ses méthodes pédagogiques : cours inversés, hybridation, études de cas, capsules vidéos déposées sur Moodle. Elle s'adosse à la mission d'Appui à la pédagogie universitaire et innovante (APUI) d'AU. De plus, un encadrement individualisé des étudiants de première année (L1) est proposé par les directeurs d'études avec un accompagnement méthodologique (15 heures au premier semestre), suivi d'un soutien disciplinaire (18 heures au deuxième semestre). Des groupes de travaux dirigés par niveau sont mis en place. Dans le cadre du projet CAPACITÉ et de la mise en place du parcours *Accompagnement à la licence universitaire et à la réussite étudiante (ALLURE)*, des unités d'enseignement de remédiation sont aménagées afin d'anticiper l'impact de la réforme du baccalauréat sur les connaissances socles requises (en particulier en mathématiques pour l'économie). En raison de la crise sanitaire, les enseignements à distance ainsi que l'utilisation de la plateforme Moodle se sont développés. Toutefois, l'équipe pédagogique ne souhaite pas développer le virtuel ou d'hybride en raison de l'expérience mitigée acquise auprès de son public étudiant.

La formation propose un cours en anglais European civilization (15 heures par semestre aux quatrième et sixième semestres, quel que soit le parcours) dans le cadre d'ÉMILE ainsi qu'une obligation, pour les étudiants suivant le cursus en partenariat avec l'IEP uniquement, de prendre une LV2 soit via des cours d'espagnol, allemand ou italien, soit via des cours de communication effectués dans les trois langues dans la licence LEA. Le cinquième semestre est consacré à une mobilité. Malgré cette belle opportunité, des ateliers de préparation ainsi que l'appui de la Maison de l'international d'AU, les mobilités étudiantes entrantes ou sortantes sont extrêmement faibles (moins de dix). Les étudiants étrangers bénéficient d'un accompagnement chaque semestre de Français langue étrangère (FLE) de 18 heures par semestre.

Dans le contexte vaclusien, il est dommage que la licence AES ne soit pas ouverte à l'alternance. Elle permet toutefois aux étudiants de bénéficier d'un « régime spécial d'études » sans que le dossier ne fournisse de données ni d'indications plus précises. Il n'y a aucune demande concernant les validations des acquis de l'expérience (VAE) et validations des acquis professionnels et personnels (VAPP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité (plus de 1 500 candidatures pour 200 places). Elle participe aux forums, journées portes ouvertes et bénéficie de collaborations étroites avec certains lycées de la région. En raison de son attractivité, la capacité d'accueil a été augmentée de 200 à 240 places sans pour autant contrer une dérive vers une filière sélective, tout en accueillant 28 % de bacheliers technologiques. Le nombre de bacheliers inscrits sous la condition « oui si » est en progression, passant de 0 à 15 %, sans connaître leur chance de réussite en L1.

La formation suit la réussite de ses étudiants mais ce taux reste extrêmement faible depuis de nombreuses années. Le taux de 32 % en L1 s'élève à 67 % en L2 puis 90 % en L3, malgré d'importants dispositifs de soutien et d'accompagnement et un contrôle continu intégral (aucune session de rattrapage). Plus de 16 % des étudiants ne valident aucun crédits ECTS. Le nombre d'étudiants dans les groupes de travaux dirigés dépasse les 40 personnes, ce qui nuit à un accompagnement pédagogique de qualité. À l'inverse, dans le groupe « Science politique » en L1, le taux de réussite est tout à fait remarquable (76 %), de même qu'en L2 (95 %).

D'après une enquête, avec 65 % de taux de participation, la formation affiche un taux de poursuite d'études (96,2 %) représentatif du cycle licence, ce qui est conforme aux attentes. Est à noter une très faible poursuite en master à AU (20 %) au profit de poursuites en master dans les autres universités françaises. Le reste des étudiants poursuit principalement dans les universités environnantes et, notamment, dans les instituts d'administration des entreprises.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens limités pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La totalité des enseignants-chercheurs du département intervient dans la formation, en nombre égal aux enseignants temporaires.

La formation procède à une évaluation interne de la licence AES grâce à un conseil de perfectionnement. Sa composition est conforme aux attentes. Il donne lieu à des préconisations et des pistes d'amélioration profitables (rééquilibrage des semestres, nouveaux contenus, tutorat, enseignements en anglais).

Conclusion

Points forts

- Un bon accompagnement et un soutien de l'étudiant durant son cycle de licence.
- Une évaluation interne de la formation très solide.
- Un parcours avec l'IEP d'Aix-en-Provence performant.

Points faibles

- Un très faible taux de réussite en L1.
- Une absence d'ouverture à l'apprentissage et à la formation continue.
- Un lien très modeste avec la recherche.

Recommandations

- Renforcer les liens avec le laboratoire Biens, normes et contrats.
- Rechercher des éléments explicatifs sur le taux d'échec important en L1 et récurrent depuis de nombreuses années, ce qui est nécessaire eu égard à l'ensemble des dispositifs déployés.
- Poursuivre le processus d'évaluation interne engagé permettant d'améliorer le pilotage de la formation.

LICENCE DROIT

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence *Droit* d'Avignon Université (AU) forme des juristes généralistes tant en droit privé qu'en droit public. Structurée autour d'un parcours unique, elle assure une spécialisation progressive. Les étudiants poursuivent en grande majorité en master de droit. Elle est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit, économie, gestion (DEG) de l'établissement.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Droit* a une place cohérente dans l'offre de formation d'AU. Elle répond aux besoins du public de lycéens caractérisés par une faible mobilité. De plus, la formation intègre une individualisation des parcours des étudiants avec un accompagnement effectué par des directeurs d'études en première année (L1) et en deuxième année (L2). Elle partage un portail commun avec la Licence *Administration économique et sociale* (AES) permettant une réorientation des étudiants. Un partenariat local s'effectue par le biais d'une inscription parallèle des étudiants de classes préparatoires en L1 *Droit* (proposée avec un lycée de la région). La formation fait preuve d'une certaine pluridisciplinarité avec des enseignements en outils numériques et anglais. Les contraintes imposées sur le volume horaire des maquettes sont mises en avant pour justifier que le caractère pluridisciplinaire de la formation ne soit pas plus poussé. L'interdisciplinarité est faible, notamment en droit du numérique, ce qui est regrettable eu égard à la poursuite d'études possible en master *Droit* à AU. La formation, conformément aux dispositifs proposés par AU, met en place un accompagnement des étudiants intéressant : contrats de réussite, unité d'enseignement de soutien ou de remise à niveau en français ou d'accompagnement au projet professionnel, parcours *Entrepreneuriat* dans le cadre du projet de nouveau cursus à l'université (NCU) Cursus adapté au projet d'avenir, aux centres d'intérêt et à la personnalité de l'étudiant (CAPACITÉ).

La formation est très peu ouverte à l'international. Les mobilités entrantes et sortantes sont très faibles (en moyenne moins de cinq par an et aucune sur la période 2020-2021 en raison de la crise sanitaire, ce qui est compréhensible). Cette faible ouverture à l'international se comprend par le positionnement de l'établissement et son public. Cela ne suffit cependant pas à justifier l'absence d'incitations à la mobilité, en particulier en fin de cycle.

Le lien avec la recherche est modeste : il s'effectue par les cours dispensés par l'ensemble des enseignants-chercheurs en droit. Toutefois, seule une unité d'enseignement Documentation est proposée aux étudiants (15 heures). Il n'existe pas d'adossement à la recherche par des participations à des conférences, colloques ou même de simples liens avec le laboratoire Biens, normes et contrats.

La formation intègre une professionnalisation en lien avec les acteurs économiques classiques : tribunaux judiciaires, différents barreaux de la région. Un parcours *Entrepreneuriat* accessible dès la L2 (308 heures de travaux dirigés (TD) en ligne) est proposé. Dès la L1, la formation prévoit fort à propos un module Projet professionnel et en L2 Projet d'orientation professionnelle, enfin en troisième année (L3) un stage obligatoire de deux semaines, qui a le mérite d'exister mais dont on peut regretter qu'il ne soit pas un peu plus long. Des professionnels interviennent notamment au cours des TD de matières pratiques du droit telles que procédure pénale ou contentieux administratif. En moyenne, une centaine d'étudiants par an ont des besoins spécifiques, dont les étudiants salariés. La formation est ouverte à la formation continue mais ne propose pas de dispositif spécifique dans ce cadre, hormis l'octroi d'un régime spécial d'études. Est à remarquer la présence d'un Projet d'orientation proposé aux étudiants au quatrième semestre (15 heures) ainsi que des stages non obligatoires tout au long du cycle. Ces derniers sont gratifiés de deux crédits *European Credit Transfer System* (crédits ECTS) tant et si bien qu'un étudiant qui effectuerait un stage chaque semestre de sa licence pourrait valider 12 crédits en sus des trois crédits ECTS du stage obligatoire de deux semaines au sixième semestre.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation constitue un ensemble cohérent avec ses contenus, ses méthodes pédagogiques et ses acquis d'apprentissage mais sans réelle adéquation avec les compétences visées. On note une expérience de classe inversée en procédure pénale. Une réflexion sur l'approche par compétences est amorcée sans réelle mise en application. La licence *Droit* s'efforce de mettre en correspondance la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les matières enseignées. Un très faible nombre d'étudiants (moins de 20) débute la certification Pix pour la période 2021-2022. La formation n'est pas en mesure de savoir combien d'étudiants disposent d'un portfolio.

À l'exception d'une expérience de classe inversée en procédure pénale, la formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. La taille des effectifs explique en partie les difficultés à dépasser la traditionnelle organisation en cours magistraux (CM) et TD. Des expériences d'hybridation sont cependant à souligner en procédure pénale et contentieux administratif, sans que l'on sache pour autant quel en est l'apport dans le cadre des modules concernés. La formation met également en avant des enseignements hybridés en anglais alors même qu'au sein du compte-rendu du conseil de perfectionnement, les étudiants s'en plaignent. Elle ne propose pas de parcours d'excellence pour les étudiants, contrairement à d'autres formations d'AU. En revanche, elle a mis en place le projet NCU CAPACITÉ, les contrats de réussites pédagogiques, une unité d'enseignement de soutien disciplinaire ou une unité d'enseignement de remise à niveau en français.

La formation permet d'acquérir des compétences linguistiques en anglais sans pour autant développer les dispositifs de préparation des mobilités. Le développement des compétences en langue anglaise s'effectue au rythme de 15 heures par semestre, ce qui est peu. Les étudiants peuvent développer la pratique d'une langue supplémentaire parmi l'espagnol, l'allemand ou l'italien au sein d'une unité d'enseignement d'ouverture (UEO). La formation possède un référent mobilités internationales et grâce à la Maison de l'international, une UEO Préparation à la mobilité sera proposée à la rentrée 2022. Aucun enseignement n'est délivré en langue étrangère, mais les étudiants étrangers (en moyenne 2 % des effectifs) bénéficient de 18 heures par semestre de Français langue étrangère (FLE).

Eu égard au faible nombre d'étudiants en formation continue (cinq sur l'ensemble de la période), la mise en place pédagogique de la licence *Droit* est peu adaptée à ce public, et aucun dispositif particulier n'étant mis en place. La formation n'est pas non plus ouverte à l'alternance, ce qui ne constitue pas une exception.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est en nette augmentation (+ 43 %) en raison de la démographie et de l'intérêt des bacheliers pour cette filière. L'information sur la formation passe par les vecteurs traditionnels tels que les visites dans les lycées et les forums. Les effectifs de L1 sont stables depuis deux ans (environ 400 étudiants). Une légère diminution des bacheliers technologiques est à noter, signe d'une meilleure définition des canaux d'information de la formation.

Le taux de réussite est relativement stable mais le nombre d'étudiants de L1 n'ayant validé aucun crédit s'accroît de 21 à 59 entre 2018-2019 et 2020-2021, sur un nombre d'inscrits qui baisse de 479 à 412, malgré des mécanismes d'accompagnement relativement complets (contrats de réussite, unités d'enseignement complémentaires de soutien disciplinaire ou de soutien en français). L'accompagnement par des directeurs d'études ne porte pas ses fruits, ce qui ne peut s'expliquer uniquement par la crise sanitaire. Une hausse importante des taux de réussite est constatée en 2019-2020 pour les trois années du cycle et s'explique quant à elle par la mise en place d'un régime d'examen exceptionnel justifié par le contexte sanitaire. Au-delà des unités d'enseignement spécifiques d'aide, un meilleur accompagnement avec une individualisation du parcours de l'étudiant est nécessaire. Malheureusement, l'inscription sous condition du parcours *Accompagnement à la licence universitaire et à la réussite étudiante (ALLURE)* n'a toujours pas été mise en place alors même qu'elle serait de nature à permettre un meilleur taux de réussite en L1. En moyenne, une dizaine d'étudiants par cycle bénéficient d'un aménagement de cursus dans leur contrat pédagogique.

Selon l'enquête menée en 2018-2019, la très grande majorité des étudiants (91 %) obtenant leur licence *Droit* poursuivent en master. La moitié d'entre eux continue au sein d'AU, et l'autre moitié en dehors en raison de l'inexistence des formations visées à AU. Très logiquement, l'insertion professionnelle est faible (8 %, 18 mois après l'obtention du diplôme), celle-ci n'étant pas la finalité d'une licence générale. La poursuite d'études s'effectue très largement dans le domaine disciplinaire.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens nettement insuffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement est faible : 1,21 enseignant-chercheur titulaire pour 100 étudiants. Le faible nombre d'enseignants-chercheurs, tous déployés sur le cycle licence et master, ne favorise pas leur mobilité. La soutenabilité de l'offre est difficile. Le volume horaire de la licence *Droit* a été réduit de 20 % lors du dernier contrat pour des raisons économiques.

La mise en place de conseils de perfectionnement dès 2014 permet une appréciation et une évaluation de la licence. On regrette cependant l'absence d'information sur l'évaluation de la formation par les étudiants. En outre, l'unique présence d'un professionnel (avocat) tend à réduire le conseil de perfectionnement à une réunion pédagogique par an. Aucune préconisation quant à l'évolution et l'amélioration de la formation n'est formulée. Enfin, le sous-encadrement ne permet pas l'inscription sous condition des étudiants, ce qui nuit à leur réussite et donc à l'amélioration de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un accompagnement des étudiants avec des unités d'enseignement de soutien.
- Une valorisation des stages non obligatoires.

Points faibles

- Une internationalisation modeste.
- Un taux de réussite en L1 beaucoup trop bas.
- Un taux d'encadrement beaucoup trop faible.
- Une faible poursuite d'études au sein d'AU.

Recommandations

- Renforcer l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs afin de soutenir l'offre de formation et de développer la recherche avec le laboratoire Biens, normes et contrats.
- Renforcer la poursuite d'études au sein des masters d'AU.
- Mener une réflexion sur l'approche par compétences afin d'améliorer le taux de réussite.

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Assurance banque finance (ABF)* parcours *Chargé de clientèle* d'Avignon Université (AU) est une formation en alternance accessible en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Elle est portée pour l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Avignon et bénéficie d'un partenariat avec l'École supérieure de la banque (ESB).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation répond aux orientations pédagogiques de l'établissement en contribuant à la diversité de son offre de premier cycle. La LP ABF trouve naturellement sa place au sein du premier cycle d'AU qui a une vocation généraliste afin de répondre aux besoins d'usagers caractérisés par une faible mobilité. La formation est construite en complémentarité avec les autres formations de premier cycle d'AU, qu'il s'agisse des licences générales ou des LP. On ne note pas de redondance au niveau local pour cette formation. La LP ABF mobilise des savoirs et compétences pluridisciplinaires clairement identifiés et adaptés à sa finalité.

L'ouverture à l'international de la formation est inexistante. Compte tenu des modalités de la formation (alternance) et, plus encore, de sa finalité, cette absence d'ouverture internationale ne constitue ni une surprise ni une réelle faiblesse.

L'adossement à la recherche est des plus modestes. Il se limite à une timide initiation dans le cadre des projets tuteurés que les étudiants sont amenés à conduire au cours de la formation. Plus grave, seuls deux enseignants-chercheurs contribuent aux enseignements pour un volume horaire total de 35 heures, ce qui conduit à s'interroger – au-delà de la stricte question de l'adossement à la recherche – sur la solidité du contenu académique de la formation. Cette lacune, déjà soulignée lors de la précédente évaluation, n'a pas fait l'objet de mesures correctrices, ce qui est particulièrement regrettable.

La formation présente un caractère professionnalisant marqué, fondé sur un partenariat solide avec l'ESB. Ce partenariat permet d'assurer une bonne adéquation de la formation au besoin du secteur bancaire local. Il permet également de mobiliser un nombre important d'intervenants professionnels au sein de la formation (plus de 50 % de l'équipe pédagogique). On regrette toutefois le manque d'éléments concernant la nature des relations entre la formation et les établissements bancaires locaux et le rôle, éventuel, qu'y joue l'ESB. La place, très importante, accordée à la présence en entreprise (32 semaines contre 20 à l'IUT) est de nature à parfaitement préparer les diplômés à leur insertion professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La maquette de la LP ABF, déclinée en blocs de compétences, est conforme à ce que l'on peut attendre d'une telle formation mais une marge de progression demeure sur le plan de la valorisation des compétences acquises. La formation a certes recours aux bilans professionnels organisés par l'ESB pour permettre aux étudiants de valoriser leurs compétences, mais il n'y a aucune exigence ni incitation à obtenir la certification Pix alors même que la maîtrise des usages numériques est une compétence attendue au niveau de la LP ABF.

Les pratiques pédagogiques de la formation sont assez peu détaillées et, à en juger par les quelques éléments communiqués, demeurent particulièrement classiques. La maquette de la formation se décline en 229 heures de cours magistraux, 233 heures de travaux dirigés et 140 heures de projets tuteurés étudiants. Aucune précision n'est fournie concernant les modalités d'enseignements et le recours éventuel à des dispositifs pédagogiques innovants. Le recours à l'enseignement à distance ou hybride n'est pas de mise.

Les contenus et dispositifs de la formation liés à l'ouverture à l'international sont quasi-inexistants, mais cela reste cohérent avec les objectifs de la formation. Ils se bornent, en effet, à la seule présence d'un enseignement de la langue anglaise pour un modeste volume horaire (20 heures).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont parfaitement adaptés aux publics de la formation en alternance. Les effectifs sont stables (une vingtaine d'étudiants par an) à l'exception d'une baisse notable, mais parfaitement expliquée, au cours de l'année 2020-2021. À cet égard, l'ouverture récente de la formation à l'apprentissage – et non plus seulement aux contrats de professionnalisation – est à souligner. On regrette toutefois le manque d'éléments d'analyse concernant l'absence d'inscrits en formation continue alors même que la LP ABF est ouverte à ce type de public.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une assez bonne attractivité, mais les modalités de communication autour de la formation et les caractéristiques du vivier de candidatures demeurent particulièrement floues. La communication autour de la formation est assurée par l'ESB. Aucune information ne permet de juger de l'implication directe de l'équipe pédagogique dans ce processus. Compte tenu du ratio entre le nombre de candidats et le nombre d'admis dans la formation – constant et proche de 50 % – on peut estimer que la communication est relativement efficace. Il est cependant regrettable qu'aucune information précise ne soit fournie sur l'origine des candidats, ce qui interroge sur la réalité du suivi de l'attractivité de la formation.

La formation affiche un très bon taux de réussite, résultat probable d'un suivi régulier des étudiants. Au cours des trois dernières années, seul un étudiant n'a pas validé la LP ABF. On peut y voir la conséquence de la mise en place d'un suivi individualisé de chaque étudiant par un tuteur enseignant. Cependant, faute d'élément d'analyse, il est difficile d'apprécier le niveau d'exigence de la formation et donc l'impact effectif des dispositifs de suivi.

Le taux d'insertion professionnelle est correct sur le plan quantitatif, mais présente des résultats plus mitigés sur le plan qualitatif. Les taux d'insertion sont suivis à 12 mois au niveau de la composante et à 30 mois au niveau de l'établissement. Ils font apparaître des chiffres de l'ordre de 100 % à 30 mois parmi les répondants. Cependant, près d'un quart des diplômés poursuivent chaque année leurs études plutôt que de s'insérer immédiatement dans la vie professionnelle, ce qui est beaucoup pour une LP, et plus d'un quart des diplômés en activité professionnelle est recruté à un niveau inférieur à son niveau de qualification. On regrette que l'équipe pédagogique ne se saisisse pas de cette question dans le cadre de son autoévaluation et que le conseil de perfectionnement ne formule pas de recommandations.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique repose très largement sur des intervenants extérieurs (vacataires de l'IUT ou professionnels amenés par l'ESB) sans que l'on sache à quel point cela relève d'un choix ou d'une contrainte liée à un éventuel déficit de ressources humaines en sciences de gestion. En effet, seuls deux enseignants-chercheurs et un professeur agrégé du secondaire (PRAG) sont membres de l'équipe pédagogique.

La formation dispose d'un processus d'évaluation interne, mais les éléments communiqués ne permettent pas de comprendre dans quelle mesure il lui permet de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. En effet, chaque année, les étudiants répondent (massivement) à un questionnaire d'évaluation de la formation, mais celui-ci paraît très sommaire et n'est guère de nature à permettre de cerner les éventuels points d'amélioration. Sa présentation en conseil de perfectionnement, telle qu'elle ressort des documents annexés au dossier d'autoévaluation, ne permet pas de comprendre quelle suite concrète est donnée aux résultats de cette enquête. En outre, la présence d'un seul étudiant au sein du conseil de perfectionnement, qui comporte par ailleurs trois enseignants et deux professionnels, constitue un niveau de représentation extrêmement faible des usagers au sein de cette instance.

Conclusion

Points forts

- Une formation professionnalisante.
- Un partenariat efficace avec l'ESB.
- Une bonne organisation pédagogique.

Points faibles

- Une trop faible implication des enseignants-chercheurs au sein de la formation.
- Un taux d'insertion professionnelle à un niveau inférieur au niveau de qualification du diplôme élevé.
- Un conseil de perfectionnement dont la composition est déséquilibrée.

Recommandations

- Renforcer la présence des enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique.
- Renforcer la communication et la sélection à l'entrée de la formation pour assurer un meilleur placement, sur le plan qualitatif, des diplômés.
- Renforcer la présence des usagers au sein du conseil de perfectionnement.

LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Management et gestion des organisations (MGO)* d'Avignon Université (AU) est une formation en alternance créée en 2018. Elle est ouverte aux contrats de professionnalisation et, depuis 2020, aux contrats d'apprentissage. Développée dans le cadre du Campus des métiers et des qualifications (CMQ) Agriculture, agroalimentaire et alimentation (3A), la LP MGO est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit, économie, gestion (DEG) via le Service de la formation tout au long de la vie (SFTLV). Elle a été développée en partenariat avec le lycée Pétrarque.

Les éléments d'analyse portant sur l'auto-positionnement de la formation et sur les données quantitatives sont, au mieux, très succincts et, bien souvent, inexistant, ce qui rend l'appréciation des qualités de la formation extrêmement délicate.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP MGO, de création récente, contribue à la diversité de l'offre de premier cycle d'AU mais aucun élément ne permet de juger en quoi elle renforce le positionnement stratégique de l'offre de formation de l'établissement. La formation s'insère de manière cohérente dans son environnement local en attirant essentiellement les titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) *Gestion des petites et moyennes entreprises, Négociation clients* et *Technico-commercial* notamment, mais aussi des étudiants issus d'une deuxième année de licence (L2), sans que l'on sache dans quelle proportion. La formation doit cependant faire face à la concurrence de formations relativement proches dispensées localement par les écoles privées ou AU, comme la LP *Commerce et distribution*.

L'ouverture à l'international de la formation n'est, pour l'heure, pas une réalité. Cependant, la mobilité étudiante est mentionnée comme une possibilité dans le cadre du consortium *Formasup Apprenticeship for mobility in Europe* (FAME) proposé par le Centre de formation d'apprentis (CFA) Epure Méditerranée auquel la formation est rattachée depuis 2020.

L'adossement à la recherche est inexistant et, pire, l'investissement d'enseignants-chercheurs au sein de la formation est quasi-nul. En effet, seuls deux enseignants-chercheurs contribuent à la formation, mais sans dispenser la moindre heure d'enseignement. Compte tenu des éléments communiqués, cette LP apparaît comme une formation déléguée au lycée Pétrarque dont le contenu universitaire est vide. L'absence de département de Sciences de gestion au sein de l'établissement ne saurait, à lui seul, justifier cette situation.

La formation par alternance proposée par la LP MGO garantit son caractère professionnalisant, mais l'intensité de ses liens avec le tissu socio-économique local demeure difficile à apprécier par manque d'éléments tangibles. En effet, le seul partenariat mis en avant par la formation est de nature académique (lycée Pétrarque). Neuf des quatorze (ou seize, les chiffres communiqués sont contradictoires) membres de l'équipe pédagogique sont des professionnels, mais il est impossible d'apprécier leur expertise dans les domaines enseignés pas plus que de savoir comment ces intervenants ont pu être mobilisés. On ne sait pas non plus comment les étudiants sont accompagnés dans la recherche de leur contrat de professionnalisation/d'apprentissage (recherche opportuniste ou existence d'un réseau structuré d'entreprises partenaires de la formation). La place, très importante, accordée à la présence en entreprise (35 semaines) est de nature à parfaitement préparer les diplômés à leur insertion professionnelle même si l'absence de chiffres concernant celle-ci ne permet pas de corroborer ce sentiment.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le contenu de la maquette est en cohérence avec les attendus d'une telle formation, mais reste encore à décliner en blocs de connaissances et de compétences. L'autoévaluation de la formation reconnaît très honnêtement cette lacune, mais ne présente aucune mesure corrective concrète : les maigres éléments d'analyse exposés sont sibyllins. Bien que la maîtrise des usages numériques soit une compétence attendue au niveau de la LP MGO, il n'y a ni exigence ni incitation à obtenir la certification Pix. Il n'existe pas non plus de e-portfolio – et il n'est fait mention d'aucun substitut – permettant aux étudiants de valoriser leurs compétences, ce qui est particulièrement regrettable pour une formation en alternance à visée d'insertion professionnelle immédiate.

Les pratiques pédagogiques de la formation sont très peu détaillées et, sur la base des quelques éléments fournis, apparaissent très classiques. Les enseignements sont intégralement dispensés sous forme de travaux dirigés, ce qui est surprenant (les éléments indiqués sur la maquette et dans le dossier d'autoévaluation sont, à cet égard, contradictoires). Aucune précision n'est fournie concernant les modalités d'enseignements et le recours éventuel à des dispositifs pédagogiques innovants. Tout au plus sait-on que l'équipe pédagogique envisage d'introduire prochainement un jeu sérieux dans la maquette. Le recours à l'enseignement à distance ou hybride n'est pas de mise.

La formation comprend un enseignement de langue anglaise (33 heures) qui est cohérent avec sa finalité, mais ne propose pas de dispositifs permettant la mobilité étudiante. Cette situation est en cours d'évolution du fait des nouvelles possibilités offertes dans le cadre de l'apprentissage (cf. *supra*). Au-delà de l'existence de cette possibilité, on regrette que rien ne soit dit sur les mesures concrètes que souhaite mettre en œuvre la formation afin de véritablement l'exploiter.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation en alternance. Les effectifs sont très modestes mais stables (une dizaine d'étudiants par an). L'ouverture de la formation à l'apprentissage est une bonne chose : elle est de nature à élargir la taille des promotions qui, malgré la jeunesse de la formation, en a bien besoin. On constate une absence d'inscrits en formation continue, sans que l'on en connaisse les raisons faute d'analyse de cette situation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation, bien que très jeune, ne bénéficie que d'une faible attractivité dont les éléments transmis ne permettent pas de comprendre les raisons. Le nombre de candidatures s'établit entre 16 et 20 sur la période 2018 à 2020 pour un nombre d'admis compris entre 13 et 18, ce qui traduit un faible niveau d'attractivité de la formation et un très faible niveau de sélectivité. Le nombre d'inscrits administratifs oscille, quant à lui, entre 9 et 12, ce qui caractérise un taux de transformation bien modeste. L'absence d'analyse de ces chiffres ne permet pas de comprendre si la formation souffre d'un défaut de notoriété lié à sa jeunesse, d'un désintérêt intrinsèque des étudiants pour cette filière, de la concurrence locale (cf. *supra*) ou d'une communication inadaptée. De manière étonnante, l'équipe pédagogique ne paraît pas considérer cette situation comme problématique puisqu'elle se positionne au niveau le plus élevé de la grille d'autoévaluation sur les items correspondants.

La formation affiche des taux de réussite élevés, sans communiquer le moindre élément d'analyse ni même, simplement, d'information sur les dispositifs d'accompagnement des étudiants. Le taux de réussite moyen sur la période 2018-2020 est supérieur à 100 % (sur la base du nombre d'inscrits administratifs communiqué), ce qui est surprenant, mais ne conduit à aucun commentaire de la part de l'équipe pédagogique. Les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite ne sont pas décrits. Seule une autoévaluation moyenne sur cet item permet de penser que l'équipe pédagogique a pris conscience de l'existence de problèmes mais sans pour autant les préciser.

La formation indique suivre l'insertion professionnelle de ses diplômés, mais ne fournit aucun chiffre ni analyse. Le Service de la formation tout au long de la vie réalise des enquêtes d'insertion à 6 mois, 12 mois et 18 mois afin de répondre aux exigences de la certification Qualiopi que revendique la formation. Malheureusement, aucun chiffre n'est communiqué (pas plus sur la grille d'autoévaluation que sous forme de document annexe) sans la moindre explication. Il donc n'est pas possible d'apprécier la qualité du suivi de l'insertion professionnelle par la formation, ni même sa réalité.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique souffre d'un lourd déficit d'enseignants permanents et ne se saisit pas pleinement des moyens et outils mis à disposition par l'établissement. En effet, seuls deux enseignants(-chercheurs) permanents sont membres de l'équipe pédagogique, ce qui est très insuffisant. Les membres de l'équipe pédagogique indiquent participer aux formations de la Mission d'appui à la pédagogie universitaire innovante mais rien n'est dit sur les bénéfices de ces formations ni sur leur traduction en termes d'évolutions au sein de la LP MGO. Un ensemble de statistiques est communiqué chaque année par les services centraux à l'équipe pédagogique afin de l'accompagner dans le pilotage de la formation. On ne sait malheureusement rien de la façon dont la formation se saisit de ces indicateurs. Le modeste positionnement de la formation sur l'échelle de la grille d'autoévaluation indique que l'équipe pédagogique est consciente de ses lacunes en la matière mais elle n'en tire aucune conséquence.

La formation dispose d'un processus d'évaluation interne, mais les éléments communiqués ne permettent pas de comprendre dans quelle mesure il lui permet de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. Chaque année, les étudiants répondent à un questionnaire d'évaluation de la formation. Une standardisation du processus à l'échelle de l'établissement est en cours de réalisation, ce qui paraît très positif mais, pour l'heure, la formation ne fournit aucun élément permettant de juger de la qualité du processus actuellement déployé. Un conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. On n'en connaît malheureusement pas la composition (nombre d'étudiants, de professionnels, etc.) et le compte-rendu communiqué en annexe du dossier d'autoévaluation laisse penser qu'il fonctionne plus comme un comité de gestion de la formation dans lequel on discute des emplois du temps et des problèmes de vidéoprojecteurs que comme un organe définissant les grandes orientations de la formation compte tenu du retour des usagers et des évolutions de l'environnement socio-économique.

Conclusion

Points forts

- Une formation professionnalisante.

Points faibles

- Un nombre insuffisant d'enseignants(-chercheurs) permanents au sein de l'équipe pédagogique.
- Une faible attractivité.
- Aucun suivi tangible de l'insertion professionnelle.
- Une absence de dispositifs de valorisation des compétences.

Recommandations

- Réfléchir au bien-fondé du maintien de cette formation qui présente de sérieuses lacunes.
- Renforcer l'implication des enseignants-chercheurs au sein de la formation.
- Analyser les raisons de la faible attractivité constatée afin d'y remédier.
- Assurer un réel suivi de l'insertion professionnelle, sur le plan qualitatif et quantitatif, sur la base de résultats d'enquête auprès des diplômés.
- Mettre en place des dispositifs de valorisation des compétences, tels e-portfolio, et inciter les étudiants à passer les certifications utiles.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GRH : FORMATION, COMPÉTENCES ET EMPLOI

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la gestion des ressources humaines (GRH) : formation, compétences et emploi (MGRH)* d'Avignon Université (AU) propose trois parcours : *Gestionnaire de paie et de carrières (GPC)*, *Management de l'accompagnement de parcours professionnels (MAPP)* et *Ingénierie, conseil et animation de formation (ICAF)* qui a remplacé le parcours *Formateur d'adultes* en 2019. La formation, organisée en alternance, est ouverte aux contrats de professionnalisation et d'apprentissage. Elle est portée par le Service de la formation tout au long de la vie (SFTLV).

L'autoévaluation de la formation paraît avoir été conduite avec sérieux, mais les données qualitatives ainsi que l'analyse des données quantitatives attendues dans le cadre du processus d'évaluation sont extrêmement lacunaires, ce qui interroge, au-delà de l'apparence, sur la réalité du sérieux de l'autoévaluation conduite par la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP MGRH répond de manière cohérente à un besoin local et aux orientations pédagogiques de l'établissement en proposant trois parcours clairement identifiés, ayant toute leur place au sein d'une même mention. La formation répond à un besoin du territoire, aussi bien en formation initiale qu'en formation continue. Le public ne provient que minoritairement d'AU, ce qui peut se concevoir pour les parcours ICAF et MAPP, plus naturellement tournés vers la formation continue, mais est regrettable pour le parcours GPC. Faute d'éléments, il n'est pas possible d'apprécier le degré de concurrence auquel doit faire face la formation.

L'ouverture à l'international de la formation est inexistante. Cette LP ne propose aucune possibilité de mobilité entrante ou sortante, ce qu'elle justifie comme ne relevant pas de sa finalité.

L'adossement à la recherche est modeste et repose essentiellement sur l'apport de concepts théoriques dans le cadre de certaines unités d'enseignement (UE). Cinq enseignants-chercheurs (dont trois permanents) interviennent dans la formation pour un volume horaire significatif. Cependant, la part des enseignants-chercheurs reste faible au sein d'une équipe pédagogique d'une cinquantaine de personnes. La formation a conscience de ses limites en la matière, mais n'envisage pas de réelles évolutions.

Le régime d'alternance proposée par la formation garantit son caractère professionnalisant, mais la solidité de ses liens avec le tissu socio-économique local demeure difficile à apprécier par manque d'éléments tangibles. L'investissement des professionnels au sein de la formation est réel (présence de 44 intervenants professionnels) mais aucun partenariat ni relation structurante avec des entreprises ou instances professionnelles locales ne sont mentionnés. On ne sait pas non plus comment les étudiants sont accompagnés dans la recherche de leur contrat de professionnalisation/d'apprentissage ni si les flux, importants, de candidats à la formation continue sont le résultat d'une politique de coopération avec des acteurs du territoire.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les maquettes des différents parcours sont cohérentes et leurs contenus respectifs, qui couvrent l'ensemble des compétences décrites dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), s'appuient sur une solide réflexion de la part de l'équipe pédagogique. Elles ne sont cependant pas encore explicitement traduites en bloc de compétences et rien ne permet de savoir à quel horizon cette évolution est envisagée alors même que la formation s'autoévalue au niveau le plus élevé sur cet item. Bien que la maîtrise des usages numériques soit une compétence attendue au niveau de la LP MGRH, il n'y a ni exigence ni incitation à obtenir la certification Pix. La formation a, en revanche, recours à un portefeuille de compétences afin de valoriser les acquis de chaque étudiant. Ce portefeuille est, fort à propos, adapté aux différents publics et parcours.

Les pratiques pédagogiques de la formation consacrent une large place aux travaux de groupes et ont recours à des méthodes variées qui sont, malheureusement, très peu décrites. Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés, dans des proportions variables d'un parcours à l'autre. Aucune précision n'est fournie concernant l'usage éventuel de dispositifs pédagogiques innovants, ce qui est particulièrement regrettable pour une formation telle que la LP MGRH. Le recours à l'enseignement à distance ou hybride n'est pas de mise, ce qui se conçoit dans la mesure où la formation privilégie les travaux de groupes comme méthodes d'apprentissage, mais paraît surprenant dans le parcours ICAF dédié à la formation de formateurs.

La formation comprend, pour chacun des parcours, un enseignement de langue anglaise de 21 heures, mais ne propose pas de dispositifs permettant la mobilité étudiante. La formation reconnaît, dans le cadre de son autoévaluation, une nette faiblesse sur ce volet, mais l'assume totalement comme ne relevant pas de ses finalités, ce qui paraît assez discutable pour les parcours ICAF et MAPP.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont parfaitement adaptés aux publics de la formation en alternance et de la formation continue. Les effectifs globaux sont assez stables (une soixantaine d'étudiants par an) avec une volatilité plus marquée pour le parcours MAPP, dont les effectifs oscillent entre 9 à 17 sur la période 2018-2020 sans explication particulière. Le public en formation continue, mélangé à celui de formation initiale, constitue approximativement les deux tiers de l'effectif global de la LP MGRH, ce qui est considérable et qui constitue un facteur stimulant pour l'ensemble de la formation. On regrette toutefois de ne pas connaître la ventilation de ce public par parcours. On constate également une forte demande de validation des acquis de l'expérience, signe d'un engagement très fort de la LP MGRH dans la formation tout au long de la vie.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La LP MGRH a subi une très forte chute du nombre des candidatures en 2020 sans que cette situation ne donne lieu à une analyse de la part de la formation qui se contente de souligner sa présence sur les réseaux sociaux comme vecteur de promotion. Le nombre global de candidatures est passé de près de 600 en 2018 et 2019 à 166 en 2020 sans que l'équipe pédagogique ne livre le moindre élément d'analyse sur cette baisse spectaculaire d'attractivité (on ne sait pas s'il s'agit d'un effet Covid) et s'auto-positionne à des niveaux très élevés sur la grille d'autoévaluation, témoignant d'une absence de prise de recul sur la situation. Parallèlement, le nombre d'admis est passé d'environ 230-240 à 101 sur la même période, traduisant une baisse significative du taux de sélection à l'entrée de la formation qui, lui non plus, n'est pas analysé. Sans plus d'explication, on constate que le nombre d'inscrits demeure constant (cf. *supra*), ce qui caractérise une très nette amélioration du taux de transformation. Il est particulièrement regrettable que ces chiffres, qui sont dits être suivis et analysés par le conseil de perfectionnement, n'aient donné lieu à aucun commentaire.

La formation affiche des taux de réussite qui ne sont pas cohérents, sans fournir le moindre élément d'analyse alors même que ces chiffres sont dits être suivis par le conseil de perfectionnement. Les taux de réussite des différents parcours sont très fluctuants, dépassant parfois les 100 % (sur la base du nombre d'inscrits administratifs communiqués). Le parcours ICAF fait même état de 10 étudiants ayant validé la formation en 2018-2019 alors que le parcours n'est pas encore ouvert. Les éléments communiqués sont inexploitablement alors que la formation s'autoévalue au niveau le plus élevé sur cet item, ce qui est incompréhensible.

La formation indique suivre l'insertion professionnelle de ses diplômés et l'analyser en conseil de perfectionnement, mais les éléments fournis sont incohérents et ne permettent pas de juger de la réalité de ces affirmations. L'essentiel des chiffres communiqués relève de la mention et non pas des parcours, sans que l'on sache pourquoi. Ces chiffres ne portent pas sur la période de référence 2018-2020, mais sur la période 2016-2018, ce qui ne permet pas de conduire de comparaison avec les autres indicateurs quantitatifs. Comme précédemment, le parcours ICAF communique des chiffres sur des périodes au cours desquelles il n'est pas censé être encore ouvert. Les documents annexes sur l'insertion professionnelle ne présentent aucune utilité. Il est donc difficile d'apprécier la qualité du suivi de l'insertion professionnelle par la formation, ni même sa réalité. Les taux de poursuite d'études communiqués manquent de cohérence d'un document à l'autre : il est mentionné « très peu de poursuites d'études » dans le document d'autoévaluation alors que le compte-rendu du conseil de perfectionnement du parcours GPC communiqué en annexe fait état de 25 à 50 % de taux de poursuites d'études.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique ne compte que trois enseignants permanents, ce qui n'est pas souligné comme étant un problème dans les documents d'autoévaluation, mais apparaît comme tel dans l'analyse stratégique communiquée en annexe par le parcours ICAF. Compte tenu du nombre de parcours au sein de la LP, le nombre d'enseignants permanents est très faible – même si l'UE de tronc commun permet de mutualiser certains modules entre les parcours – ce qui est de nature à nuire au contenu académique de la formation. Il est à souligner que les bonnes pratiques sont mutualisées entre les parcours sous la houlette du parcours ICAF. En revanche, on ne voit pas clairement comment l'équipe pédagogique se saisit des indicateurs de pilotage diffusés par les services centraux.

La formation dispose d'un processus d'évaluation centré autour de conseils de perfectionnement qui jouent pleinement leur rôle, mais restent déployés au niveau des parcours et non pas de la mention. L'évaluation des enseignements est coordonnée par le Service de formation tout au long de la vie (SFTLV) et complétée par un questionnaire propre aux différents parcours. Les taux de réponse sont très élevés, ce qui est attendu pour une LP dominée par les étudiants en formation continue. La composition des conseils de perfectionnement (un par parcours), quand elle est connue, est conforme aux attentes en termes de représentation des différentes parties prenantes. Les comptes-rendus communiqués en annexe attestent d'un bon fonctionnement des conseils de perfectionnement. Tout au plus peut-on regretter l'absence de conseil au niveau de la mention.

Conclusion

Points forts

- Une formation professionnalisante.
- Un rôle important dans la formation tout au long de la vie.
- Un bon fonctionnement des conseils de perfectionnement des parcours.

Points faibles

- Un dossier d'autoévaluation dont nombre d'informations importantes sont manquantes ou inexploitable.
- Un nombre insuffisant d'enseignants-chercheurs permanents au sein de l'équipe pédagogique.
- Une absence de conseil de perfectionnement, et de pilotage, au niveau de la mention.
- Des taux de poursuites d'études élevés dans le parcours GPC et peu fiables/inconnus pour les autres parcours.

Recommandations

- Renforcer l'équipe en enseignants-chercheurs permanents, voire vacataires.
- Renforcer le pilotage au niveau de la mention.
- Développer un suivi beaucoup plus fiable des indicateurs d'attractivité et d'insertion professionnelle, et mobiliser une personne ressource pour cela si nécessaire.
- S'interroger sur les raisons des forts taux de poursuite d'études à l'issue du parcours GPC, ne serait-ce que pour savoir s'il s'agit d'un problème de débouchés ou de sélection.

LICENCE PROFESSIONNELLE ORGANISATION ET GESTION DES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS ET DE RESTAURATION

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration (OGEHR)* d'Avignon Université (AU) comprend deux parcours : le *Parcours A* forme les étudiants ayant obtenu un bac + 2 sans lien avec la spécialité hôtellerie, alors que le *Parcours B* se focalise sur les étudiants ayant un bac + 2 en lien avec l'hôtellerie ou la restauration. Cette formation en alternance est accessible aux contrats d'apprentissage et aux contrats de professionnalisation. La LP OGEHR forme des futurs employés ou cadres du secteur de l'hôtellerie, de la restauration collective et du tourisme, capables de gérer un département dans une structure autonome. Elle est portée par le département Langues étrangères appliquées (LEA), en l'absence de département de gestion.

Les éléments transmis par la LP OGEHR dans le cadre de son dossier d'autoévaluation sont très légers et, parfois, incohérents, rendant difficile l'appréciation exacte des qualités de cette formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP OGEHR est positionnée dans le domaine Droit, économie, gestion en raison d'une spécialisation en gestion et management mais malheureusement le département Gestion est inexistant. C'est pourquoi, dans les faits, elle est adossée à la licence LEA, qui ne relève pas de ce domaine. L'établissement envisage une « désuspension » de cette LP en créant un parcours *Hôtellerie et tourisme* au sein de la licence LEA, ce qui serait pertinent. Cette formation s'inscrit notamment dans une poursuite d'études après un ancien diplôme universitaire de technologie (DUT) *Techniques de commercialisation* offert à AU. Un conventionnement entre AU, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Avignon et le centre de formation d'apprentis (CFA) Epure a été conclu, renforçant la professionnalisation de cette licence.

La formation est malheureusement peu ouverte à l'international. Elle ne propose aucune possibilité de mobilités en raison de son organisation en alternance et de ses contrats d'apprentissage. C'est tout à fait regrettable eu égard à la spécialité de l'hôtellerie, mais également à son adossement à la licence LEA, qui offre des cours de langues étrangères. On note toutefois une possible évolution dans le cadre du consortium *Formasup Apprenticeship for Mobility in Europe (FAME)* proposé par CFA Epure.

L'adossement à la recherche est inexistant. Aucun enseignant-chercheur ne participe à cette formation. Il est seulement fait état de la participation de deux professeurs agrégés du secondaire (PRAG). Cette situation perdure depuis quelques années alors même que l'équipe pédagogique des LP doit contenir au moins 25 % d'enseignants-chercheurs selon le rapport d'autoévaluation d'AU. De plus, cette LP ne s'appuie sur aucun laboratoire de recherche. Les étudiants ne peuvent donc bénéficier d'aucune initiation à la recherche. Seule une visite de la bibliothèque, le jour de la rentrée, est évoquée.

La LP OGEHR entretient de fructueuses relations avec le monde socio-économique. Cette formation, quel que soit le parcours, n'est ouverte qu'en alternance, même si un stage en formation classique est possible mais non souhaitable. Elle intègre différents éléments de professionnalisation tels que 32 semaines en entreprise, l'intervention de 18 professionnels et des conférences organisées par la CCI. Chaque parcours comprend une unité d'enseignement *Professionnalisation* (43 heures au total) intégrant un bilan professionnel, la méthodologie des projets tuteurés, la méthodologie de suivi de projet et un atelier de présentation personnelle. L'ensemble des heures de la formation est réparti en blocs de compétences et tous les étudiants reçoivent une invitation à participer aux « 24 heures de la création d'entreprise ». Les poursuites d'études en master sont autorisées et en progression alors même que la finalité de la LP OGEHR est une insertion rapide sur le marché de l'emploi.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Elle le fait à travers des *serious games*, des mises en situation et des projets tuteurés. La réflexion n'a pas encore porté ses fruits sur le référentiel des blocs de connaissances et de compétences. On ne sait pas comment les étudiants sont accompagnés dans la valorisation de leurs compétences puisque le recours au e-portfolio n'est pas de mise.

Les pratiques pédagogiques sont diversifiées et prennent en compte le niveau des étudiants entrant dans la formation. Chaque parcours connaît une « remise à niveau » correspondant à son public. L'hybridation ou l'enseignement à distance ne font pas partie des modalités pédagogiques mises en avant mais sont possibles lorsque cela s'avère nécessaire. On ne sait pas si la nécessité dépasse le cadre des contraintes sanitaires.

Les contenus de la formation sont tournés vers l'international. Elle propose des cours d'anglais (56 heures pour le *Parcours A* et 76 heures pour le *Parcours B*) complétés par des heures dans une autre langue. En cela, elle bénéficie de son adossement à la licence *LEA*. Un programme Erasmus est en cours de préparation et de réflexion, notamment avec le CFA Epure, qui permettrait à terme une mobilité sortante des étudiants.

Les étudiants de la LP OGEHR sont tous en alternance, principalement en contrats d'apprentissage (34 en 2020-2021) ou en contrat de professionnalisation (un en 2020-2021). La validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) et la validation des acquis de l'expérience (VAE) ne sont pas développées en raison du faible nombre de demandes. Cet élément aurait mérité une analyse et un développement en raison du secteur d'activité visé et de la pénurie de personnel depuis la crise sanitaire.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est en très nette baisse. Le nombre de candidatures est divisé par deux sur la période de référence tandis que le nombre d'admis augmente très significativement, conduisant à une chute du taux de sélection (un candidat a 29 % de chance d'être admis en 2018-2019 contre 86 % en 2020-2021). Parallèlement, le taux de transformation entre admis et inscrits s'écroule, passant de 90 % à 50 %. Si la crise sanitaire et la réduction de l'attractivité des métiers de l'hôtellerie et de la restauration expliquent en partie ces chiffres, cette évolution rend assez peu compréhensible le niveau très élevé du positionnement de la formation sur la grille d'autoévaluation et l'absence d'analyse de la situation, si ce n'est la revendication d'une reconnaissance nationale de la LP OGEHR forte de 20 ans d'existence. Le nombre d'étudiants titulaires de brevets de technicien supérieur (BTS) *Hôtellerie-restauration* ou de formations hôtelières suivant le *Parcours B* sont moins nombreux et en baisse (de 18 sur 38 en 2018-2019 à 12 sur 35 en 2020-2021), ce qui est regrettable eu égard au continuum de cette formation.

Logiquement, la LP enregistre un excellent taux de réussite même si les enseignants considèrent que le niveau a fortement baissé. Le contrôle continu intégral, la remise à niveau en début d'année ainsi que les deux parcours différenciant les publics y contribuent grandement.

De même, poursuivant son objectif, la formation connaît une bonne insertion professionnelle (80 % à 30 mois) dans les domaines d'activité dont elle relève (85 %) et essentiellement dans le secteur privé (98 %). On regrette cependant une absence totale d'analyse des chiffres qui sont communiqués. Un suivi de la cohorte en fonction des parcours aurait permis de mieux comprendre le potentiel de réussite et d'insertion professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens très insuffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est faible, avec un total de deux PRAG et une lectrice en anglais pour 35 étudiants et 572 heures travaux dirigés. Le fait que cette LP soit adossée à la licence *LEA* et non dans un département de Gestion ne facilite pas l'interaction et le déploiement d'enseignants dans cette discipline notamment.

Le processus d'évaluation interne est insuffisamment développé pour permettre de percevoir les axes d'amélioration ainsi que les difficultés d'encadrement. Les séances du conseil de perfectionnement relèvent plus de réunions pédagogiques que d'un lieu pour effectuer des recommandations et préconisations. Le dossier ne donne aucune précision sur les modalités d'évaluation de la formation. Tout juste sait-on que les étudiants sont interrogés deux fois par an.

Conclusion

Points forts

- Un excellent taux de réussite et d'insertion des étudiants.
- Une formation 100 % en alternance.

Points faibles

- Une absence d'enseignant-chercheur dans cette formation.
- Une attractivité en forte baisse.
- Une faible internationalisation de la LP.
- Une absence d'adossement à la recherche.

Recommandations

- Réfléchir à la « désuspension » de cette formation pour l'intégrer à un parcours *Hôtellerie et tourisme* de la licence *LEA*, perspective cohérente avec la situation actuelle.
- Développer l'ouverture à l'international en raison de la spécialité de cette LP.
- Renforcer l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs, ce qui est une nécessité absolue pour faire de cette formation un véritable diplôme universitaire, recommandation déjà faite dans la précédente évaluation.
- Considérer avec attention les évolutions sectorielles afin de comprendre et enrayer la chute du nombre de candidatures.

LICENCE PROFESSIONNELLE SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Sécurité des biens et des personnes (SBP)* a un parcours unique en *Management de la sécurité et gestion des risques (MSGR)*. Elle vise plus particulièrement le management de ces risques dans les établissements sanitaires, sociaux et les collectivités territoriales. Créée il y a 15 ans, cette LP propose une formation qui s'effectue en alternance pour les étudiants en formation initiale et fonctionne aussi en formation continue. Elle est gérée directement par le Service de formation tout au long de la vie (SFTLV) d'AU.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation en LP SBP, ou MSGR pour reprendre le nom du parcours sous lequel le dossier la dénomme plus particulièrement, s'inscrit dans la stratégie formation de l'établissement au sein de l'axe stratégique Culture, patrimoine, sociétés numériques. Cette LP est destinée à des étudiants issus de formations existantes à bac + 2 mais le dossier ne précise pas si un continuum de formations d'AU la précède. La thématique de la sécurité s'appliquant à des domaines métiers variés, la LP est une formation pluridisciplinaire qui enseigne des disciplines plurielles et complémentaires entre elles.

L'international n'est pas du tout développé. La LP ne propose pas d'offre à l'international, n'a aucun partenariat et n'enregistre aucune mobilité. L'ouverture à l'international ne fait l'objet d'aucune ambition de la part de l'équipe pédagogique. On peut s'interroger sur ce choix radical.

La recherche est peu présente dans la formation. Même si les cas d'étude apportés par les enseignants-chercheurs (EC) sont issus de travaux de recherche, le lien avec le monde de la recherche est ténu mais en cours de développement avec l'arrivée d'une nouvelle direction dans la LP. Les 41 heures de module Recherche ne précisent pas les unités d'enseignement (UE) concernées. La formation assurée précédemment par la bibliothèque universitaire (BU) a été reprise en interne à la LP.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique mais doit consolider son plan d'action. Plusieurs modalités contribuent à ce thème : projets, situation d'apprentissage et d'évaluation (SAE) en recherche-action avec les professionnels vacataires, les partenariats, le conseil de perfectionnement, etc. L'entrepreneuriat est abordé. La formation est ouverte à l'apprentissage et à la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les objectifs de la LP sont bien définis. La démarche de mise en compétences est aboutie. Elle fait correspondre de façon cohérente les blocs de compétences, les compétences et les UE. Même si la formation se veut professionnalisante, il est étonnant de constater qu'aucun portfolio ou outil de suivi et de valorisation des compétences n'est mis en place.

Les pratiques pédagogiques sont diversifiées et adaptées au contenu de connaissances à transmettre. Les modalités sont variées : cours magistraux, travaux dirigés (TD), visites de sites, simulations, etc. En revanche aucune formation n'est réalisée à distance. Seule une semaine en décembre s'effectue en distanciel, toutes disciplines confondues. La formation se voulant un retour à la théorie pour des professionnels en activité, ce choix peut se comprendre. Pour autant, des modalités pédagogiques innovantes en mode hybride peuvent aussi contribuer à l'efficacité de la pédagogie, ce qui n'est pas le cas pour cette LP.

L'ouverture à l'international est à conforter, voire à construire. L'anglais est obligatoire mais le nombre d'heures totales est très faible : 14 heures à raison de 2 heures par mois. Il n'y a aucune mobilité entrante ou sortante.

La formation est adaptée à des publics exclusivement en formation continue et en alternance. De par sa vocation professionnalisante, la LP a été initialement ouverte en formation continue. Depuis 2020, elle s'ouvre à la formation initiale par l'apprentissage et par contrats de professionnalisation (11 étudiants sur 27). Elle est certifiée Qualiopi et permet aux stagiaires de bénéficier du compte personnel de formation (CPF). Chaque année des candidats valident la formation par la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), mais les chiffres ne sont pas clairement identifiés dans le dossier d'autoévaluation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité. Avec 50 % de taux d'admission sur 67 candidatures, l'attractivité de la LP est correcte. L'information sur la formation est visible sur son site Internet, une présence aux journées portes ouvertes mais également par les diplômés eux-mêmes, ce qui démontre la pertinence de la formation car les « anciens » sont de bons ambassadeurs.

La formation affirme la réussite de ses étudiants. En dépit du fait qu'aucun dispositif spécifique d'accompagnement ne soit appliqué, la formation a un taux de réussite très élevé (un seul échec d'élève est mentionné).

Le suivi des statistiques sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés est réalisé mais les données sont lacunaires. Globalement, on note que le taux d'insertion professionnelle est de 100 %, ce qui n'est pas anormal, étant donné le caractère professionnalisant de la LP. Un diplômé sur six continue ses études après la LP. Des enquêtes à un an et à trois ans sont réalisées auprès des diplômés mais les chiffres diffèrent entre les données officielles et les commentaires de l'autoévaluation. Le dossier souligne un manque de personnel pour mener les enquêtes à terme, qui expliquerait ce décalage.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La politique de ressources humaines (RH) est en adéquation avec les besoins de la LP. La formation dispose de deux enseignants permanents et s'appuie sur 17 intervenants extérieurs pour un total de 350 heures étudiant, ce qui est cohérent avec la capacité RH disponible. Il n'est pas précisé s'il s'agit d'enseignants du SFTLV ou d'enseignants-chercheurs.

La formation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Les enquêtes biennuelles auprès des étudiants permettent un retour tant sur le fond que la forme de la formation. Les enseignants ont un retour direct permettant d'apprécier l'efficacité pédagogique de leurs enseignements et le niveau d'acceptabilité auprès du public. Deux réunions du conseil de perfectionnement ont lieu chaque année. L'ensemble de ses recommandations est appliqué et permet d'améliorer la formation : doublons de certains cours, contenus ajustés avec les enseignants si les méthodes pédagogiques ne sont pas adaptées au public. Le conseil de perfectionnement joint au rapport démontre la mise en place d'une boucle de rétroaction.

Conclusion

Points forts

- Une formation bien pilotée.
- Un fort taux de réussite.
- Une professionnalisation bien développée, qui cible des métiers tant dans le public que le privé et se prévaut un taux d'insertion proche de 100 %.

Points faibles

- Une dimension internationale minime si ce n'est inexistante.
- Des liens avec la recherche trop faibles, même pour une LP.
- Aucun cours proposé en hybride.

Recommandations

- Consolider le plan d'action des relations avec le monde socio-économique, dont le suivi de l'insertion professionnelle.
- Consolider les cours d'anglais.
- Développer des modalités pédagogiques innovantes en mode hybride.
- Structurer l'ensemble des actions en lien avec la recherche scientifique.

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence *Géographie et Aménagement* d'Avignon Université (AU) est une formation comprenant trois parcours-types en deuxième année (L2) et en troisième année (L3) : *Géographie appliquée*, *Métiers de l'enseignement* et le cursus master en ingénierie (CMI) *Modélisation géographique des territoires*. Ces trois parcours-types sont articulés aux poursuites d'études proposées en master à AU. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Sciences humaines et sociales.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Géographie et aménagement* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement qui souhaite offrir un panel large de formations en premier cycle pour les jeunes du territoire. Elle s'inscrit dans les orientations d'AU en s'intégrant dans l'axe Culture, patrimoine, sociétés numériques. Elle participe au dispositif de remédiation Accompagnement à la licence universitaire et à la réussite étudiante (ALLURE) mis en place dans le cadre des nouveaux cursus à l'université (NCU). La transversalité est assurée en première année (L1) avec des cours communs avec les L1 *Histoire et Information-communication*. La formation est construite en continuum avec le parcours *Géomatique et conduite de projets territoriaux (GEOTER)* du master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, et le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Histoire-géographie*, qui constituent une part importante des poursuites d'études.

La formation est très peu ouverte à l'international. Elle ne présente aucun partenariat international et affiche seulement quatre sorties et deux entrées en trois ans sur tout le cycle. Cette faible mobilité se démarque ainsi de la stratégie d'établissement et apparaît bien réduite.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité. Une part importante des enseignements (près des deux tiers) est assurée par des enseignants-chercheurs issus de l'unité mixte de recherche (UMR) *Étude des structures et des processus d'adaptation et des changements de l'espace (ESPACE)*, unité commune avec les universités de Nice et Aix-Marseille et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), qui accueillent de nombreux étudiants en stage chaque année, ceux du cursus CMI mais aussi de la licence classique. L'unité d'enseignement (UE) d'épistémologie, les sorties terrains et ces stages participent pleinement la formation à et par la recherche. En outre, dès le premier semestre de L1, les étudiants sont sensibilisés à la déontologie dans le cadre de l'UE *Analyse de documents*.

La formation intègre des éléments de professionnalisation qui restent classiques et modestes pour une licence. Une part de l'enseignement est assurée par des professionnels (ateliers en particulier) mais leur profil précis n'est pas communiqué. Le stage obligatoire de 70 heures minimum est positionné au quatrième semestre (S4). Il concerne tous les étudiants de L2 et fait l'objet d'un rapport de stage. Les étudiants sont encouragés à effectuer des stages volontaires, à chaque semestre, qui leur permettent de développer leur expérience professionnelle (en vue d'une insertion réussie en master). En L3, l'UE *Atelier aménagement, atelier professionnel* représentant 36 heures, confronte les étudiants aux attendus d'un travail en équipe, pour répondre à une commande émise par une structure partenaire, dans des délais contraints, avec une restitution finale devant les commanditaires. En option est proposée une série de modules à la sensibilisation à l'entrepreneuriat et un accompagnement à la création d'entreprise. Comme beaucoup de licences, la formation n'accueille aucun stagiaire de formation continue et n'est pas ouverte à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour de maquettes cohérentes avec ses objectifs et une vraie progression pédagogique du premier semestre (S1) au sixième semestre (S6) au travers d'une spécialisation progressive avec des parcours apparaissant au troisième semestre (S3). Il est regrettable que ces parcours n'aient pas été renseignés dans la présentation de la formation puisque par conséquent nous n'avons pas d'information sur le nombre d'étudiants inscrits dans chaque parcours. Les deux parcours hors CMI semblent être plus proches de spécialisations que de parcours. Les méthodes pédagogiques s'appuient en particulier sur des mises en situation qui sont pensées pour mesurer et valider l'acquisition des différentes compétences. Un référentiel de compétences de la formation, en cohérence avec les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation a été élaboré, mais n'a pas conduit à la définition de blocs de compétences. Cette démarche doit se poursuivre afin d'aboutir à un alignement satisfaisant des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) et de l'évaluation sur les objectifs en matière de compétences.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. Elle le fait grâce au nouveau cursus à l'université (NCU) Cursus adapté au projet d'avenir, aux centres d'intérêt et à la personnalité de l'étudiant (CAPACITÉ), qui permet d'encadrer étroitement les étudiants en difficulté avec un accompagnement individualisé et des méthodes pédagogiques adaptées. Les espaces de travail sont adaptés à l'ensemble des besoins pédagogiques. La présence de modules transversaux, en particulier en L1, facilite la diversité des approches pédagogiques. Toutefois, l'expérience de l'hybridation liée à la Covid n'ayant pas rencontré des résultats probants, la formation s'appuie sur un enseignement en présentiel.

La formation inclut un enseignement de l'anglais réduit. Il est dispensé à raison de 18 heures par semestre, avec la possibilité de suivre des enseignements dans d'autres langues en option. Aucun enseignement n'est donné en langue étrangère à l'exception de rares interventions de chercheurs invités. Des bourses Mistral sont mises en place pour faciliter les mobilités entrantes. Les mobilités sortantes sont quasi inexistantes.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas ouverts à l'alternance et ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue. Les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) sont inexistantes. On peut regretter l'absence de disposition pour faciliter l'intégration de ces publics.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité pour son domaine malgré une offre importante à proximité (Montpellier, Aix). Elle se développe fortement récemment avec un important effort de communication vers les lycéens se traduisant par une hausse de près de 50 % des effectifs de L1 (67 à 101) et un doublement des candidatures Parcoursup, à près de 500 en deux ans. Les bacheliers technologiques représentent une proportion mineure des étudiants de L1 et leur nombre n'a pas augmenté malgré la hausse des effectifs. Les effectifs du dispositif ALLURE restent faibles, en l'occurrence cinq à six par an, l'équipe pédagogique ciblant des profils pouvant réussir avec cette aide.

La formation affiche des résultats de réussite des étudiants corrects dans l'ensemble du cycle, avec des dispositifs d'accompagnement et un suivi régulier. Le taux de réussite est orienté à la baisse à tous les niveaux du cycle, avec un impact négatif de l'augmentation des effectifs entrants, passant de près de 50 % en L1, taux satisfaisant, à moins de 40 %, et un taux en L2 et L3 sous les 80 %, ce qui reste modeste. La formation ne dispose pas d'éléments permettant d'analyser avec précision la réussite au diplôme en trois, quatre et cinq ans depuis 2018. Pour cela, l'équipe s'appuie d'abord sur les travaux du Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'entrepreneuriat (SAFIRE), qui réalise des enquêtes d'insertion pour les étudiants de licence. Ces rapports sont analysés dans le cadre du conseil de perfectionnement de licence, et discutés en réunion d'équipe pédagogique. Au cours des dernières années, le développement des activités de mise en situation et la pédagogie par projets ont été favorisés pour mieux répondre aux exigences de l'insertion professionnelle des diplômés. Ces nouvelles pratiques sont intéressantes pour favoriser l'orientation.

L'analyse de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle est lacunaire. Il est précisé que la formation s'appuie sur le service de l'établissement mais aucun résultat précis n'est fourni, ce qui ne permet pas d'apprécier l'efficacité de la formation en ce domaine.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement global de la formation est bon, avec un total de 28 enseignants-chercheurs titulaires pour 150 étudiants en licence, dont 14 de la discipline (ce nombre de 14 tombe à 9 si l'on prend en compte les mises en disponibilité, les délégations et les décharges de service). Néanmoins l'existence de trois parcours en L3 (qui ne sont pas complètement distincts puisque les étudiants du CMI sont tous inscrits dans le parcours *Géographie appliquée*) pour 30 étudiants pose question sur l'optimisation de l'usage de ces moyens. Si les professionnels sont nombreux à intervenir, ils assurent une faible part des enseignements, les titulaires assurant les deux tiers. L'équipe pédagogique s'appuie plus sur les formations continues proposées par l'UMR ESPACE que par celle de l'établissement, en particulier en anglais et sur les outils informatiques.

La formation dispose de tableaux de bord permettant à l'équipe pédagogique de piloter et d'apprécier sa trajectoire. Les indicateurs portent sur l'ensemble de l'activité de la formation (effectifs, ancrage social et territorial, international, réussite, poursuite d'études, insertion professionnelle). Ils alimentent la réflexion du conseil de perfectionnement, qui se réunit annuellement. Ce conseil se compose de l'équipe pédagogique, des délégués étudiants, de personnalités extérieures (issues du public, du parapublic et du privé, mais leur nombre et leurs qualifications précises ne sont pas fournis) et de la secrétaire pédagogique. Les conclusions du conseil de perfectionnement sont prises en compte pour assurer une amélioration continue de la formation. Le dispositif d'évaluation des enseignements centralisé est encore en phase de test. Il ne concerne pas encore la licence *Géographie et aménagement*. Au regard de son caractère obligatoire on peut s'en étonner.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche de bonne qualité bénéficiant du CMI.
- Une réelle attractivité de la formation.
- Trois parcours clairement identifiés avec des poursuites d'études claires.

Points faibles

- Un suivi des parcours des étudiants à améliorer.
- Un manque d'ouverture à l'international évident.
- Une approche par compétences à consolider.
- Un effectif étudiant en L2 et L3 un peu faible pour trois parcours.

Recommandations

- Améliorer le suivi des cohortes (taux de réussite, poursuites d'étude en fonction des profils).
- Mettre en œuvre une politique de mobilité internationale des étudiants (sensibilisation, aides, accords de partenariats).
- Consolider la démarche compétences en travaillant l'alignement pédagogique dans l'évaluation (MCCC).

LICENCE HISTOIRE

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence *Histoire* d'Avignon Université (AU) est une formation comprenant deux spécialisations à partir du quatrième semestre (S4) : *Sciences historiques et enseignement* et *Patrimoine : art, culture, archéologie*, auxquels s'ajoute le cursus master en ingénierie (CMI) *Ingénierie en histoire et multimédias*. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Sciences humaines et sociales.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Histoire* participe aux formations de premier cycle de l'établissement qui souhaite offrir un panel significatif de formations pour les jeunes du territoire. Elle s'inscrit dans l'axe thématique Culture, patrimoine, sociétés numériques. Afin d'améliorer la réussite, elle propose un parcours Accompagnement à la licence universitaire et à la réussite étudiante (ALLURE) de remédiation mis en place dans le cadre des nouveaux cursus à l'université (NCU). Les cours communs avec la première année (L1) des licences *Géographie et aménagement* et *Information-communication* assurent une transversalité des enseignements. La formation est construite en continuum avec le master *Histoire*, parcours *Culture, politique, société* et parcours *Patrimoines et cultures numériques* et le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Histoire-géographie*.

La formation est très peu ouverte à l'international. Elle ne présente aucun partenariat international et affiche seulement six à huit sorties et deux à quatre entrées par an sur tout le cycle (300 inscrits). Le soutien à la mobilité ne suffit donc pas à atteindre les objectifs affichés dans la stratégie d'établissement.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité. Une part importante des enseignements (plus des deux tiers) est assurée par des enseignants-chercheurs, dont 15 de la discipline, rattachés à trois unités mixtes de recherche (UMR) Centre national de la recherche scientifique (CNRS) : le Centre Norbert Elias (UMR 8562), le Centre interuniversitaire d'histoire et d'archéologie médiévale (CIHAM, UMR 5648), et Histoire et sources des mondes antiques (HISOMA, UMR 5189). Plusieurs enseignements permettent une formation à la recherche, dès la L1 (initiation aux études historiques, méthodologie de l'enquête en sciences humaines et sociales). Une unité d'enseignement (UE) de troisième année (L3) au sixième semestre (S6) est une initiation à la pratique de la recherche. Les UE projet du CMI se déroulent directement dans les laboratoires.

La formation intègre de rares éléments de professionnalisation, au travers de la participation de professionnels du patrimoine et de l'organisation de la formation en lien avec les poursuites d'études qui, elles, sont professionnalisantes. Seules 42 heures de cours sont assurées par des professionnels, se résumant surtout au cours d'initiation au patrimoine. Le stage obligatoire n'est pas détaillé dans le dossier : d'une durée d'une à trois semaines, il s'effectue en deuxième année (L2) mais prend une autre forme non précisée pour le CMI. Le commentaire dans le dossier selon lequel « l'UE n'est pas notée mais créditée » est étonnant et ne permet de faire entrer l'étudiant dans une démarche réflexive. Aucune précision n'est non plus donnée sur le projet tutoré dans le CMI et il n'y a pas de projet tutoré dans les autres parcours. En L2, un module est consacré à la préparation à l'orientation professionnelle. À la rentrée 2022 un parcours *Entrepreneuriat* est proposé par l'université à l'ensemble des étudiants de L2. La formation n'accueille aucun stagiaire de formation continue et n'est pas ouverte à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour de maquettes cohérentes avec ses objectifs. Elle propose une vraie progression pédagogique du premier semestre (S1) au S6 au travers d'une spécialisation progressive avec des parcours apparaissant au quatrième semestre (S4). Il est regrettable que ces parcours n'aient pas été renseignés dans la présentation de la formation puisque par conséquent le dossier ne fournit pas d'information sur le nombre d'étudiants inscrits dans chaque parcours. Les deux parcours hors CMI semblent être plus proches des spécialisations que de parcours. Les méthodes pédagogiques restent classiques, même si nombre de ressources utilisées lors de la Covid sont toujours à disposition des étudiants sur Moodle (e-uapv). Un référentiel de compétences de la formation, en cohérence avec les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation, a été élaboré, mais n'a pas conduit à sa traduction en blocs de connaissances et de compétences dans les maquettes. L'approche compétences n'en est qu'au démarrage de son élaboration.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. Elle le fait notamment grâce au NCU Coursus adapté au projet d'avenir, aux centres d'intérêt et à la personnalité de l'étudiant (CAPACITÉ), qui permet d'encadrer étroitement les étudiants en difficulté avec un accompagnement individualisé et des méthodes pédagogiques adaptées. Le nombre d'étudiants en « Oui-Si » augmente fortement depuis la mise en place du dispositif, une conséquence probable de la pandémie. Les espaces de travail sont adaptés à l'ensemble des besoins pédagogiques. La présence de modules transversaux, en particulier en L1, facilite la diversité des approches pédagogiques. Un enseignement bénéficie du label Flex'hybrid mis en place par l'université pour valoriser les enseignements hybrides.

La formation inclut des contenus d'enseignement de l'anglais trop réduits. L'enseignement de l'anglais est de 18 heures par semestre (volume un peu faible), avec la possibilité de suivre des enseignements dans d'autres langues en option). Aucun enseignement n'est donné en langue étrangère. L'accompagnement à la mobilité est assuré sur volontariat par la Maison de l'international avec un atelier d'1 heure 30 dispensé dans le cadre de l'UE Accompagnement en L1. L'équipe pédagogique comprend un enseignant-chercheur en charge des accords Erasmus et du suivi des étudiants à l'étranger. Au regard des statistiques (six à huit mobilités pour 300 étudiants), les résultats sont peu probants.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas ouverts à l'alternance et ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue. Les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) sont inexistantes.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité, avec une offre importante à proximité (Montpellier, Aix), même si elle assure une communication standard vers les lycéens (journées portes ouvertes, forums). Les candidatures sur Parcoursup sont nombreuses (1 150), permettant un bon taux de remplissage, même si les capacités ne sont pas saturées (220). Les effectifs connaissent une légère augmentation. Les bacheliers technologiques représentent une proportion en forte croissance des étudiants de L1 (près de 25 %). Les effectifs du dispositif « Oui-si » sont conséquemment en forte hausse, l'équipe pédagogique ciblant les profils bacheliers professionnels et technologiques (passés de 19 à 48 en deux ans).

La formation affiche des résultats de réussite des étudiants faibles en L1 (30 % en moyenne malgré des dispositifs d'accompagnement et un suivi régulier) mais la réussite s'améliore assez nettement en L2 (80 %) et L3 (85 %). Au regard des résultats, les dispositifs de suivi dans le cadre du parcours ALLURE ont été adaptés (mise en place d'une classe Tremplin, L1 en un an privilégiée). Néanmoins, le taux de réussite est en forte baisse, passant d'un tiers à 21 % en L1, avec quasiment aucun « Oui-si ». La réussite reste bonne voire très bonne en L2 et L3 avec des taux proches des 90 %. On n'a pas d'analyse précise des entrées et sorties pour apprécier la réussite au diplôme depuis 2018.

L'analyse de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle est gérée par l'établissement. Deux enquêtes, l'une à 16 mois et l'autre à 30, sont réalisées. Les taux de retour sont bons. Les résultats sont analysés par l'équipe pédagogique. Plus des deux tiers des étudiants poursuivent dans les masters d'AU (les autres poursuivent dans d'autres établissements, Aix-Marseille Université en particulier). Le suivi en est simplifié.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est bon, avec un total de 31 enseignants-chercheurs titulaires pour 300 étudiants en licence, dont 15 de la discipline. Les enseignants-chercheurs assurent une part importante des cours. La formation des personnels est très réduite, quasi exclusivement pour l'hybridation des cours et pour peu de personnel. L'enjeu de l'internationalisation et de la diversification pédagogique n'est pas totalement intégré.

L'établissement fournit des tableaux de bord permettant à l'équipe pédagogique de piloter la formation. Les indicateurs portent sur l'ensemble de l'activité (effectifs, ancrage social et territorial, international, réussite, poursuite d'études, insertion professionnelle). Le conseil de perfectionnement se compose de l'équipe pédagogique (avec une surreprésentation au sein du conseil), des délégués étudiants, de deux personnalités extérieures issues du secteur public (conservateur du patrimoine et directrice des archives) et de la secrétaire pédagogique. Les conclusions du conseil de perfectionnement, qui se réunit deux fois par an, sont intégrées pour améliorer la formation. Le dispositif d'évaluation des enseignements centralisé est encore en phase de test et ne concerne pas encore la licence *Histoire*. L'équipe assure toutefois un suivi hebdomadaire par l'intermédiaire de délégués de promotion. Ces retours permettent de repérer et de résoudre les problèmes, parfois par un ajustement des pratiques pédagogiques.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche de bonne qualité.
- Des poursuites d'études clairement identifiées en adéquation avec la formation.
- Une réelle attractivité de la formation.

Points faibles

- Des taux de réussite en L1 très faibles.
- Un manque d'ouverture à l'international flagrant.
- Une approche par compétences à consolider.

Recommandations

- Améliorer la communication vers les lycéens pour assurer un recrutement plus adapté au cursus.
- Mettre en œuvre une politique de mobilité internationale des étudiants (sensibilisation, aides, accords de partenariats, accroître la formation en langue vivante).
- Poursuivre le déploiement de l'approche compétences, en particulier en veillant à l'alignement des modalités de contrôle des connaissances et des compétences et de l'évaluation sur les objectifs en matière de compétences.

LICENCE INFORMATION, COMMUNICATION

Établissements

Avignon Université
Université de Toulon

Présentation de la formation

La licence *Information, communication* d'Avignon Université (AU) comprend deux parcours ouvrant en troisième année (L3, *Arts et techniques des publics* et *Médiations, musées et patrimoine*) et un parcours également en L3 co-construit avec l'université de Toulon en co-accréditation (*Information, communication, création numérique*). La première promotion a été inscrite en L3 en 2019-2020. Un quatrième parcours en formation continue était proposé en partenariat avec l'Institut supérieur des techniques du spectacle mais il a été fermé en 2021.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Information, communication* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans les priorités thématiques d'AU puisqu'elle participe à l'axe Culture, patrimoine, sociétés numériques et correspond à la volonté de proposer une offre de formation postbac riche aux néobacheliers du territoire. Elle propose le parcours *Entrepreneuriat* mais ne participe pas aux dispositifs Accompagnement à la licence universitaire et à la réussite étudiante (ALLURE) et Tremplin du nouveau cursus à l'université (NCU). Cependant, l'équipe pédagogique juge que la formation pourrait s'investir davantage pour mieux bénéficier de toutes les opportunités offertes par ces dispositifs. La spécialisation progressive est mise en place en lien avec les licences *Histoire* et *Géographie et aménagement*. La licence présente un bon apport pluridisciplinaire grâce à ses modules transversaux. Elle est bien positionnée dans son environnement et a développé des partenariats avec plusieurs autres établissements de formation. Le partenariat avec l'unité de formation et de recherche (UFR) Ingémédia de l'université de Toulon est intéressant mais il est difficile d'en comprendre clairement le fonctionnement avec les informations données dans le dossier. Il est à regretter que les informations fournies soient confuses et excessivement laconiques, ne permettant pas d'établir d'évaluation fiable. Les titulaires de la licence peuvent poursuivre dans le master *Culture et communication* à AU et dans deux masters de l'université partenaire de Toulon.

La formation est peu ouverte à l'international au-delà de quelques échanges Erasmus. Les échanges Erasmus sont possibles uniquement en deuxième année (L2) et depuis 2021 en L3. Les étudiants sont accompagnés dans leurs projets de mobilité sortante (entre 10 et 15 par an). Quelques étudiants sont accueillis en mobilité entrante. Globalement, l'accueil des étudiants étrangers n'est pas encore assez solide.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche auprès de deux structures de recherche, une unité mixte de recherche (UMR) et une équipe d'accueil. La formation intègre une formation à et par la recherche de 54 heures. Des enseignants-chercheurs participent aux enseignements et assurent environ 35 % des enseignements. Leur participation est toutefois mal appréciée dans le dossier puisque les commentaires portent sur l'ensemble des titulaires, enseignants compris. Il existe un dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants par les unités de recherche. Les liens avec les services de documentation sont efficaces.

La formation s'appuie sur de nombreux partenariats avec le tissu économique et associatif local, en particulier le milieu socio-culturel, et intègre des éléments de professionnalisation pertinents même si la réponse à ce critère reste trop imprécise. Il n'est pas précisé si ces différents partenariats font l'objet de conventions. Le nombre d'heures assurées par des intervenants professionnels est cependant limité (27 heures). Un stage de six semaines est obligatoire en L2. Sa valorisation de trois crédits est adaptée et il est bien préparé en amont. En revanche, le nombre de crédits dédiés au projet tutoré de L3 (deux crédits) serait à augmenter et la place du projet tutoré à renforcer. Par ailleurs, la pertinence et la fréquentation du parcours *Entrepreneuriat* au sein de la licence ne sont pas bien explicitées. La formation n'accueille aucun stagiaire en formation continue et n'est pas ouverte à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs en faisant le choix de la pluridisciplinarité sur les deux premières années du cursus mais elle n'accorde pas assez de poids à l'architecture des compétences. L'équipe pédagogique s'est engagée dans la démarche compétences à partir de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Il est toutefois difficile de déterminer si cette démarche a abouti à un alignement satisfaisant des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) et de l'évaluation sur les objectifs en matière de compétences. L'utilisation d'un portfolio en L3 est intéressante mais pourrait être davantage exploitée. Les unités d'enseignement (UE) ont un poids en crédits très hétérogène (par exemple au sixième semestre (S6) de 1 à 19 crédits) et la formation n'utilise pas encore le niveau blocs de compétences et de connaissances qui pourrait permettre de structurer de manière plus équilibrée des UE de taille et de poids semblables. La démarche compétences est engagée et le travail doit se poursuivre. Par ailleurs, les UE d'accompagnement et d'ouverture pourraient être plus explicitées et plus cadrées.

La formation s'appuie sur des pratiques pédagogiques variées en présentiel (travail de groupe, projet, sorties, etc.) mais pourrait les diversifier davantage en sollicitant la mission Appui à la pédagogie universitaire et innovante (APUI). Si la licence présente une assez bonne diversification des méthodes pédagogiques en présentiel, l'autoévaluation n'apporte pas assez de précisions sur ses pratiques en termes de pédagogies innovantes, en particulier sur les questions d'hybridation des formations et de démarche compétences ou d'alignement pédagogique.

La formation inclut un enseignement de l'anglais et prépare ses étudiants à la mobilité sortante bien que le volume en soit encore très réduit. Le volume horaire de l'enseignement d'anglais est faible (18 heures par semestre) et le nombre de crédits attribué correct (12 crédits sur l'ensemble de la licence). Il est intéressant que l'enseignement de l'anglais soit adapté au champ culturel. Aucun autre enseignement n'est donné en langue étrangère. La licence inclut une préparation à la mobilité sortante en lien avec la Maison de l'international mais le nombre d'étudiants en mobilité sortante reste limité.

Les contenus de formation ne sont pas adaptés aux publics de formation continue et d'alternance. La formation proposait un parcours de L3 dédié à la formation continue avec des enseignements spécifiques dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut supérieur des techniques du spectacle mais ce parcours qui avait comme objectif de former des régisseurs généraux dans le cadre du spectacle vivant a fermé en 2021 à cause des difficultés de financement du partenaire. Le nombre des validations des acquis professionnels et personnels (VAPP) et des stagiaires en formation continue a donc chuté et est devenu très marginal (un étudiant par an). La formation n'est pas ouverte à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive à la fois à l'entrée du cursus et en cours de cursus. L'équipe pédagogique assure sa promotion auprès des lycéens. La licence est sélective dans Parcoursup et ne va pas au bout de la liste d'attente. On note toutefois une baisse des effectifs en deuxième année (L2) et vraisemblablement aussi en L3 (quoiqu'il soit difficile d'analyser les chiffres des effectifs de L3, la lecture des tableaux étant perturbée par la prise en compte ou pas des effectifs du parcours en co-accréditation avec l'université de Toulon).

La formation suit la réussite de ses étudiants : le taux de réussite en première année (L1) reste très bon (aux alentours de 80 %) même s'il baisse un peu. La licence ne donne pas de réponse « Oui si » et ne propose pas de parcours adaptés, ce qui est sans doute lié, comme en partie son taux de réussite en L1, à son statut de formation sélective dans Parcoursup. Elle accueille quasi exclusivement des bacheliers généraux en L1.

Le suivi des diplômés est assuré par le Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'entrepreneuriat (SAFIRE) mais nous ne disposons malheureusement de chiffres que sur une seule promotion, ce qui ne permet pas de mener une analyse pertinente. Le taux de réponse est un peu faible. Seulement un peu plus de 50 % des étudiants de cette promotion poursuivent en master, majoritairement dans un autre établissement, mais la faiblesse du taux de réponse à l'enquête ne permet pas d'affirmer que ce pourcentage rende pleinement compte de la réalité des poursuites d'études. Le devenir de ceux qui ne poursuivent pas leurs études n'est pas précisé. Le nombre de diplômés en emploi à 18 mois reste limité. De manière générale, l'analyse de la réussite étudiante et le suivi des diplômés gagneraient à être améliorés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le taux d'encadrement est suffisant (25 enseignants pour 400 étudiants), avec un bon équilibre entre enseignants-chercheurs et enseignants. Cette équipe pédagogique est renforcée par les apports d'autres départements (Histoire, Géographie) et de l'université de Toulon pour le parcours *Information, communication, création numérique*. L'équipe pédagogique utilise peu les opportunités de formation proposées par la mission APUI ou les opportunités de mobilité internationale, ce qui est dommage. Outre les outils numériques, aucun autre type de formation n'est proposé aux enseignants, ce qui est regrettable. Les items sur la soutenabilité et la subsidiarité ne font pas l'objet d'une analyse de la part de l'équipe pédagogique mais le nombre d'heures équivalent travaux dirigés (TD) par étudiant affiché est raisonnable pour une licence *Information, communication*.

La formation présente une bonne dynamique d'amélioration mais le processus d'évaluation interne reste à consolider. La formation a un conseil de perfectionnement qui comprend des professionnels et se réunit deux fois par an. Cependant, l'évaluation des formations n'a pas été conduite. Dans le cadre du NCU, un processus centralisé et automatisé d'évaluation des formations est mis en place à partir de 2022. Toutefois, alors qu'une partie de l'évaluation reste trop officieuse, se limitant à un simple échange avec les étudiants, la partie centralisée proposée par l'université n'est pas assez exploitée par la licence. Le travail d'appropriation de la démarche doit se poursuivre.

Conclusion

Points forts

- Un bon taux de réussite des étudiants en L1 et durant tout le cursus.
- Les nombreux partenariats avec le monde socioculturel et socio-économique ainsi que le partenariat académique avec l'université de Toulon.
- L'originalité de la formation proposée et des différents parcours.
- La réelle attractivité de la formation.

Points faibles

- Un suivi du devenir des étudiants trop peu précis et un travail sur les débouchés et l'insertion professionnelle à renforcer davantage.
- Un manque de poursuite d'études en master et en particulier dans les masters d'AU.
- Le manque de participation de l'équipe pédagogique aux dispositifs proposés par l'établissement dans le cadre du NCU ou du service d'aide à la transformation pédagogique.

Recommandations

- Améliorer le suivi des poursuites d'études et du devenir des étudiants.
- Poursuivre les efforts d'évaluation interne annuelle afin de soutenir l'amélioration continue et consolider l'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Consolider la démarche compétences en travaillant les blocs de compétences et de connaissances et l'alignement pédagogique dans l'évaluation (MCCC) en bénéficiant de l'accompagnement du service dédié.
- Développer les dispositifs pédagogiques innovants.
- Consolider les dispositifs de préprofessionnalisation.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE BIOLOGIQUE

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie biologique (GB)* de l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Avignon Université propose deux parcours sur les cinq existant au niveau national : *Agronomie et Sciences de l'aliment et biotechnologie (SAB)*. Les deux parcours sont en continuité avec les deux options de diplôme universitaire de technologie (DUT) *GB* proposées antérieurement. La licence professionnelle (LP) *Industries agroalimentaires* s'intègre dans le parcours *SAB* du BUT.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement et ses orientations stratégiques futures notamment par le développement de compétences et de capacités dans le domaine de l'agroalimentaire. Cette formation offre également une bonne complémentarité avec d'autres formations du site universitaire comme le master *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* pour les poursuites d'études. Il existe plusieurs options de passerelles vers plusieurs types d'établissement sur le site d'Avignon ou en région proche (titulaires de brevets de technicien supérieur (BTS), classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), licence *Sciences de la vie et de la terre (SVT)*, masters). La formation collabore également de longue date avec des partenaires extérieurs comme l'école d'ingénieurs Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes (ISARA). L'équipe pédagogique est aussi constituée de partenaires locaux, régionaux et nationaux. Ils ne sont toutefois pas clairement identifiés.

L'ouverture à l'international est faible. En LP, la formation n'est pas ouverte à l'international compte tenu du dispositif d'alternance. Pour l'équipe LP, l'ancrage territorial de la formation ne justifie pas d'ouverture à l'international, ce qui est regrettable. En deuxième année de DUT, près de 13 % des étudiants ont bénéficié d'une mobilité sortante dans leur cursus (9 sur 70 en 2018-2019 et 8 sur 65 en 2019-2020).

La formation est faiblement adossée à la recherche. L'adossement à la recherche n'est pas prévu dans la formation. Aucune information n'est apportée dans ce sens, en dehors du fait que les enseignements soient en partie proposés par des enseignants-chercheurs (EC) et des étudiants en thèse. Pour la deuxième année de diplôme universitaire de technologie (DUT), un projet d'innovation recherche et développement (R&D) est développé mais cela reste malheureusement marginal.

La formation entretient des relations soutenues avec le monde socio-économique et les éléments de professionnalisation sont nombreux. La formation intègre 14 intervenants professionnels. Néanmoins seuls des personnels de l'ISARA sont mentionnés comme extérieurs à l'IUT. Les acteurs socio-économiques ne sont pas mentionnés comme partenaires, ni listés, de sorte que l'on ne peut apprécier leur apport à la formation. La formation est depuis son ouverture proposée en alternance mais dans un seul parcours qui n'est pas précisé dans le dossier. La part accordée aux stages, en nombre de semaines et en crédits *European Credit Transfer System* (crédits ECTS), est peu claire.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en place un programme cohérent avec ses objectifs et une approche par compétences. Les objectifs, contenus et méthodes sont clairement explicités au regard des trois fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). On regrette, en revanche, qu'aucune information ne soit donnée sur la valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors.

La pédagogie par projet est bien développée. Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) et ateliers sont organisés, impliquant des outils numériques (projet établissement). Néanmoins peu de détails sont fournis pour apprécier ce point particulier ainsi que les modalités d'évaluation de ce type d'activité à l'échelle de l'unité d'enseignement (UE) ou de la compétence développée.

En LP, les enseignements de langue anglaise sont cohérents avec une ouverture à l'international mais la mobilité des étudiants n'est pas possible. Seul l'anglais est enseigné. La mobilité internationale n'est pas possible compte tenu de l'alternance des étudiants. Ce dernier point semble discutable et des aménagements vers une internationalisation ouverte manquent. La mobilité existe au niveau du DUT.

La formation est ouverte entièrement à l'alternance et à la formation continue (FC). La formation développe une ingénierie de formation adaptée à la FC mais peu de détails sont fournis sur les modalités opérationnelles.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive et maintient cette attractivité auprès de différents publics. Comme pour beaucoup de formations de ce type, le BUT est attractif (86 admis sur 1 711 candidats). L'attractivité de la formation est également relativement stable depuis 2018, et les deux parcours représentent la moitié des étudiants chacun. L'équipe pédagogique est impliquée dans plusieurs dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens, portes ouvertes, journées d'immersion, etc. Les néo bacheliers technologiques représentent environ 36 % des admis. Le dossier ne comporte malheureusement pas d'information précise sur le suivi de l'attractivité en fonction du public visé.

La formation enregistre d'excellents niveaux de réussite, proches de 100 %. Un parcours adapté peut également être proposé pour les étudiants en difficulté en début de cycle.

La formation analyse correctement l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'insertion professionnelle est analysée ainsi que la poursuite d'études. Les taux de réponse sont de l'ordre des deux tiers en moyenne. Les poursuites d'études apparaissent comme relativement marginales en LP et à, l'inverse, majoritaires en DUT.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains dont dispose la formation dans le périmètre du BUT lui permettent un fonctionnement correct. Néanmoins, 50 % des cours sont assurés par les enseignants de l'ISARA en LP, et seulement quatre EC d'AU sont impliqués. 14 professionnels interviennent en LP. 37 % des cours sont assurés au total par des vacataires avant la mise en place de la troisième année de BUT, ce qui reste raisonnable par rapport à d'autres formations sur le site d'AU.

La formation dispose d'un processus d'évaluation interne adéquat. Une évaluation des enseignements est réalisée, avec 100 % de réponse en DUT et à mi-parcours en LP. En fin de formation LP, le taux tombe à 75 %. Un conseil de perfectionnement, incluant des professionnels, des EC et des enseignants de l'ISARA, est organisé mais uniquement pour la LP et pas à l'échelle du BUT. Le dernier conseil n'a pas jugé de modifications nécessaires. Le compte-rendu de ce dernier conseil de perfectionnement est cependant très sommaire et peu éclairant. À l'échelle du BUT, l'autoévaluation ayant eu lieu avant les premiers conseils de perfectionnement (en première année de BUT), un compte-rendu n'a pas pu être fourni, mais l'évaluation a été pilotée par les conseils de département.

Conclusion

Points forts

- Un très bon positionnement régional sur un domaine d'activité dynamique en Provence.
- Un partenariat efficace avec l'ISARA.
- Une bonne insertion professionnelle en fin d'études pour la LP intégrée au BUT.

Points faibles

- Une absence de cours par des intervenants professionnels extérieurs en dehors de l'ISARA.
- Un conseil de perfectionnement dont le compte-rendu est peu informatif et peu critique.
- Une absence d'ouverture à l'international.

Recommandations

- Améliorer l'ouverture à l'international de la formation et trouver un moyen de concilier cela avec la pratique de l'alternance.
- Faire vivre pleinement le conseil de perfectionnement pour améliorer le pilotage de la formation et pour envisager une évolution graduelle.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) PACKAGING, EMBALLAGE ET CONDITIONNEMENT

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Packaging, emballage et conditionnement (PEC)* a été créé en 2021 dans sa forme actuelle. Il est issu d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) existant non suivi d'une licence professionnelle (LP). Deux parcours sont proposés : *Éco-conception et industrialisation* ; et *Éco-conception homologation Supply Chain*. Ces formations répondent aux besoins du tissu socio-économique local, au niveau technicien, dans tout ce qui concerne les emballages et leur cycle de vie.

Le dossier est incomplet dans ses pièces annexes justificatives, dont seulement une sur quatre est présente. Il est donc particulièrement difficile de mener une analyse d'ensemble et une mise en perspective dans le temps.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT PEC prend sa place dans l'offre de formation globale et la stratégie d'Avignon Université (AU). Il relève de ses deux axes prioritaires : Agrosciences et Culture, patrimoine, sociétés numériques. La formation est construite sans partenariat extérieur spécifique. Elle privilégie la pédagogie par projets. Aucune autre précision n'est apportée.

La dimension internationale n'est pas présente. Les rares candidatures d'étudiants étrangers ont été jugées non recevables.

La dimension recherche est également peu présente. La formation considère que la formation à la recherche n'est pas la finalité d'une formation en institut universitaire de technologie (IUT). Le dossier indique la participation de cinq enseignants-chercheurs (EC), ce qui est plutôt élevé pour un BUT au sein d'AU.

La dimension socio-professionnelle est bien présente et la formation est en adéquation avec les besoins du tissu socio-économique. Elle a conduit au choix des deux parcours, en lien avec le bassin d'emplois. Les stages représentent dix semaines en deuxième année et seize en troisième année, ce qui est conséquent. Afin de promouvoir l'insertion professionnelle, des actions spécifiques sont mises en place : les cours de Portfolio et Projet personnel et professionnel sont dispensés en complément de l'intervention d'anciens étudiants issus de la même formation mais en situation d'activité professionnelle qui viennent échanger en direct avec les étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Il n'apparaît pas de changement notable d'organisation entre le passé (DUT) et le futur (BUT). La formation est organisée sous la forme de deux parcours, qui commencent à se séparer au quatrième semestre, l'un plus centré sur la compétence « industrialisation », l'autre sur la compétence « supply chain ». L'équilibre et l'articulation entre les dimensions universitaire et professionnelle ne sont pas précisées.

La pédagogie est présentée comme très diversifiée, sans analyse sur son efficacité. Il est question dans le dossier de cours de soutien, de pédagogie par projet, d'approche compétences. Il faut en prendre acte, mais aucun élément ne permet d'analyser leur dimension quantitative, *a fortiori* leur impact. La participation de la filière au projet de micro-brasserie donne une dimension originale à la formation, et lui permet une ouverture sur d'autres publics étudiants. Le travail à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) est à souligner et représente 25 crédits *European Credit Transfer System* (crédits ECTS) en première année de BUT.

L'anglais est présent dans la formation, essentiellement au travers d'un effort de lien avec le champ professionnel visé. Le volume total est faible (42 heures pour la première année de BUT). Mais le fait que les exposés oraux et les comptes-rendus des SAE soient partiellement en anglais est appréciable.

La formation continue n'est pas envisagée et l'apprentissage est projeté mais uniquement sur la dernière année, ce qui peut interroger sur les étudiants en réussite en deuxième année qui ne trouveraient pas d'entreprise. L'apprentissage n'était pas possible dans le DUT précédent. L'offre ne se décline pas en dispositif de formation continue car il est considéré que le taux d'encadrement et la disponibilité des EC compte tenu de leurs activités en recherche est déjà trop faible pour se permettre une telle diversification. La question doit être posée pour l'avenir.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité est correcte, mais les données fournies ne permettent pas de discerner de trajectoire. Sur les 330 candidats, dont les profils ne sont pas présentés, 128 ont été retenus sur Parcoursup. Le respect de l'objectif de 50 % de bacheliers non généraux n'est pas atteint *in fine* (8 sur 23, proportion qui se retrouvait sur les admis). Le bac *Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)* est le plus présent. Une analyse sur les méthodes de recrutement, notamment d'information auprès des publics peu attirés, ainsi qu'une analyse sur les éventuels changements dans les candidatures Parcoursup suite au remplacement du DUT par le BUT auraient pu être détaillés afin d'éclairer sur la situation. Le nombre de places reprend ce qui existait dans le DUT. La parité est globalement respectée. Plus généralement, une analyse sur les candidatures aurait certainement été intéressante.

La réussite pourra être précisée dans quelques années, en fin d'année sur la période de référence. Pour le DUT, elle représentait entre 90 et 95 % des étudiants, les autres ayant démissionné de la formation. Il convient de noter, car cela est peu fréquent, un début d'analyse dans le dossier sur les spécialités du lycée les plus adaptées à la formation.

Le devenir des étudiants ne fait l'objet d'aucune donnée. Pour le DUT, la grande majorité des étudiants poursuivaient leurs études, notamment en LP et probablement hors d'AU. Sans analyse de la durée de cette poursuite d'études – un an seulement ou plus – il est impossible de faire des projections sur le nouveau BUT. Aucune analyse sur ce sujet ne figure dans le dossier. Pour autant, il est à noter que la formation a été créée en s'appuyant sur le bassin d'emploi local, laissant entrevoir des perspectives de placement professionnel.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le portage et le fonctionnement de la formation reposent sur trop peu de personnes d'AU. Le dossier fait état d'un « faible » potentiel latent en interne mais aussi de près d'un quart de vacataires. Les éléments figurant dans le dossier ne sont pas étayés. Le passage du DUT au BUT devrait être le moment d'une réflexion sur les moyens disponibles et à mobiliser.

Les modalités de pilotage font état de statistiques remontées aux EC pour leur permettre d'apprécier la trajectoire de la formation. Pour autant, l'amélioration continue de la formation se réalise par le conseil de département qui se réunit au moins une fois tous les deux mois. Ce conseil est constitué d'enseignants, étudiants, personnels administratifs et professionnels. Mais cela ne constitue pas un conseil de perfectionnement, au sens prévu par la réglementation.

Conclusion

Points forts

- Une formation en adéquation avec les thématiques du bassin d'emploi local.
- Une équipe de formation petite, mais à peu près équilibrée.

Points faibles

- Une dimension universitaire/recherche faible *a priori*.
- Une formation non ouverte à la formation continue.
- Un nombre d'heures étudiant de langue étrangère trop faible.
- Pas de conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Profiter de cette phase de transition d'un DUT vers un BUT pour créer une dynamique nouvelle, sans se contenter d'une simple transition transformant une formation en deux ans en la même en trois ans.
- Mettre en place un vrai conseil de perfectionnement.
- Réfléchir aux conditions permettant une ouverture à la formation continue, et mobiliser les moyens nécessaires.
- Renforcer le socle de formation en anglais.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) STATISTIQUE ET INFORMATIQUE DÉCISIONNELLE

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La formation *Statistique et informatique décisionnelle (STID)* d'Avignon Université (AU) existe depuis 2005 dans son format «bac + 2». Elle cible une insertion professionnelle locale et a fait évoluer à plusieurs reprises son programme et ses partenariats extérieurs. Cette spécialité de bachelor universitaire de technologie (BUT), dont le nom va évoluer vers *Science des données* pour la rentrée universitaire 2023, forme des spécialistes de la donnée, capables d'aider à la prise de décision par des activités de gestion des données (data management), d'analyse et programmation statistiques, et de restitution.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'intègre bien dans la stratégie de l'établissement. Il s'agit d'une formation ancienne et qui délivre un savoir/diplôme nécessaire pour le tissu économique local. En ce sens, la formation s'adresse à des domaines d'applications variés. En guise de démonstration, le BUT expérimente l'interdisciplinarité grâce des cas d'études utilisés par d'autres formations : il contribue sur son métier de l'informatique au projet de micro-brasserie. La formation contribue aux deux thématiques d'AU : Culture, patrimoine, sociétés numériques et Agrosociences.

Les interactions à l'international sont anecdotiques. Il s'agit d'une formation dont le besoin métier, les disciplines enseignées et les débouchés prennent racine dans le bassin local. Le public est donc lui aussi local, ce qui est cohérent.

En première année, le BUT n'affiche pas d'heures d'enseignement adossées à la recherche. Le dossier indique que «la formation à la recherche n'est pas la finalité d'une formation en [institut universitaire de technologie] IUT». L'équipe enseignante est pourtant composée d'un professeur agrégé du secondaire (PRAG), et de six enseignants-chercheurs, dont un professeur des universités, qui ont des activités de recherche. Les étudiants ont la possibilité de réaliser des projets ou des stages permettant de découvrir le monde de la recherche. La proximité du département d'enseignement avec le Centre d'enseignement et de recherche en informatique (CERI) n'est pas assez développée.

Les disciplines enseignées sont d'actualité et permettent de répondre aux besoins du tissu socio-économique. En première année (BUT1), 25 % des cours sont assurés par des professionnels et 75 % par les enseignants d'AU. Sur la globalité de la formation, 39 % des heures étudiants sont réalisées par des extérieurs, entre autres sur des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) ou le suivi de projets. Sept professionnels interviennent dans la formation, dont trois anciens diplômés. La présence d'industriels au sein du conseil de perfectionnement appuie ce lien avec le tissu socio-économique. En revanche aucune activité de formation continue ou d'alternance n'est développée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le numérique fait partie intégrante des finalités de la formation. Les étudiants sont donc sensibilisés à des méthodes pédagogiques contemporaines. L'alignement de la formation avec les compétences acquises via un carnet de bord, un portfolio, un e-portfolio, etc. n'est pas précisé.

La pratique pédagogique majeure est celle des cours appliqués par projets. Elle s'appuie sur des SAE, des salles adaptées, du matériel informatique spécifique au BUT, etc. Il n'est pas fait mention de possibilité de cours à distance ou en mode hybride. On peut regretter que de telles modalités ne soient pas mises en place car elles permettraient de mieux répondre aux besoins actuels.

L'ouverture à l'international n'est pas assez développée. 60 heures d'anglais sont dispensées en première année de BUT, une partie d'entre elles sous forme d'une SAE. En première année de BUT 2021-2022, il n'y a pas eu de mobilité ni entrante ni sortante, ce qui est dommage mais reste cohérent avec une formation dédiée au tissu économique local. Une telle mobilité aurait pourtant permis de donner une tout autre envergure au BUT si l'international avait été intégré dans sa stratégie.

Aucune activité en formation continue n'a été relevée. Le dossier indique « qu'il n'y a pas de formation continue rattachée au diplôme universitaire de technologie (DUT) *STID* ». Sur le volet alternance, l'équipe du BUT répond au cas par cas aux demandes (trois cas depuis la création de la même thématique portée par l'ex-DUT). On regrette que ces modalités ne soient pas assez développées car dans le cadre d'une formation orientée métier, ce type de pédagogie est le plus à même de mieux former les étudiants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive mais ne se développe pas. Même si le public provient du territoire local, on constate une forte hausse des demandes entrantes (doublement des candidatures de 2018 à 2020) sans pour autant augmenter le nombre de places en première année de BUT.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Un dispositif de tutorat par les pairs est mis en place. On note la volonté de favoriser l'accès à la connaissance à tous les publics, avec 45 % de la promotion de première année qui est boursière (sans pourtant considérer qu'il s'agit là d'un critère de sélection).

Le taux d'insertion professionnelle est cohérent avec l'attractivité de la formation et la poursuite d'études se généralise. La forte adaptabilité des diplômés, qui les rend à même de répondre aux enjeux sociétaux, est un atout pour le BUT car il ouvre à de nombreux domaines d'application. Le taux d'échec de la formation est très faible. De nombreuses poursuites d'études après DUT sont constatées hors AU. L'absence d'un master professionnel au sein d'AU ne permet pas d'assurer un continuum de formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La politique de ressources humaines (RH) permet de répondre aux objectifs de la formation sur deux ans. La formation se félicite d'une équipe pédagogique stable et correctement dotée. Un maître de conférences a été recruté sur la période concernée, ce qui a conforté la soutenabilité de la formation sur deux ans (absence de LP existante). L'équilibre avec les professionnels vacataires (35 % des heures équivalent travaux dirigés - TD) est cohérent.

La formation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue mais les processus ne sont pas explicités. Les enquêtes annuelles auprès des étudiants permettent un retour tant sur le fond que sur la forme de la formation. Un conseil de département se réunit tous les deux mois. En revanche, le contenu du dossier ne permet pas de déterminer si un conseil de perfectionnement est effectivement mis en place (il y a probablement une confusion avec le conseil de département).

Conclusion

Points forts

- Une formation intégrée dans les axes thématiques d'AU.
- Une formation fortement ancrée dans le bassin professionnel local.
- Une forte attractivité et de nombreuses possibilités de stages ou d'embauches de par une thématique d'actualité.

Points faibles

- L'ouverture à l'international qui n'est pas développée, tant sur les mobilités que l'enseignement des langues.
- L'absence assumée de lien avec la recherche, en dépit de la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.

- Le processus d'amélioration continue qui n'est pas lisible.

Recommandations

- Même si la formation bénéficie d'une forte attractivité et de retombées professionnelles notables, développer ses capacités d'accueil tant en formation initiale, y compris en apprentissage, qu'en formation continue.
- Des modalités pédagogiques - cours à distance ou en mode hybride - à développer.
- Un processus d'amélioration continue à clarifier : articulation conseil de perfectionnement, conseil de département, composition, plan d'actions, etc.

LICENCE CHIMIE

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence *Chimie* d'Avignon Université (AU) est depuis 2018 une mention autonome, après avoir été un parcours d'une licence *Physique-chimie* plus large. Elle est portée par le département du même nom au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences, technologies, santé. C'est une formation généraliste, assurant le socle de la discipline, avec un début de spécialisation en troisième année (L3) dans la chimie du vivant ou la science des aliments.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Chimie* occupe une place identifiée et cohérente dans l'offre de formation d'AU, en agrosciences et santé. Le passage au statut de mention, après une période où elle n'existait que sous forme de parcours, assure à cette licence une meilleure homogénéité, dans un parcours unique dont les effectifs (100-120 étudiants en première année (L1), puis 50 en deuxième année (L2) et en troisième année (L3) sont conséquents. La licence *Chimie* a donc trouvé sa place. Elle joue bien son double rôle d'accueil d'étudiants locaux, souvent boursiers, qui continueront leurs études en chimie en master ou école ailleurs, et d'entrée dans le cursus master en ingénierie (CMI) *Agrosciences* proposé par AU. Ce master permet une poursuite d'études sur place, et attire environ 20 % des diplômés.

La dimension internationale est quasiment absente de la licence. Il n'y a que trois mobilités sortantes et deux entrantes sur les deux années de référence sans Covid. La licence peut toutefois bénéficier du soutien possible de la Maison de l'international, mais qui n'est quasiment pas utilisé.

La dimension recherche est assurée à la fois par les enseignants-chercheurs (EC) de chimie, qui assurent près de 80 % du volume horaire, et l'existence de stage/projet en laboratoire. Cet aspect, qui semble ne pas concerner tous les étudiants, est fortement accentué pour les étudiants en CMI. Une courte formation à l'information-documentation est faite, encadrée par du personnel de documentation.

La dimension professionnalisante est réelle. Les étudiants réalisent leur stage obligatoire (d'au moins trois mois en L3, ce qui montre l'importance qui y est attachée) dans les divers laboratoires de chimie ou en entreprise, dans une proportion non précisée. Ceux en CMI en bénéficient dès la L2, pour un volume total en *European Credit Transfer System* (crédits ECTS) très nettement supérieur. De nombreux intervenants du monde professionnel participent à la formation. Cependant l'alternance n'est pas mise en place et la formation continue n'existe pas, même si cette dernière est envisageable. Des parcours spécifiques (ex- diplômés d'université) sont proposés aux étudiants en CMI pour favoriser leur insertion professionnelle future.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est diverse et équilibrée. La L1 peut se faire au travers de deux portails, l'un avec la licence *Physique*, l'autre avec la licence *Sciences de la vie et de la Terre (SVT)*. Un tel schéma est classique. Il permet à la fois l'acquisition des savoirs nécessaires dans les disciplines outils dont la chimie a besoin, et d'éventuelles réorientations (dont le principe est bien affirmé dans le dossier, mais sans précisions quantitatives sur ce qu'il en est réellement). La licence fait aussi partie du cursus CMI en ingénierie de la production alimentaire. Les étudiants en CMI ont des volumes de formation assez différents, notamment pour ce qui est des stages. Mais le CMI n'ayant pas le statut de parcours dans la licence, les données spécifiques le concernant n'apparaissent pas dans le dossier présenté. Les données de poursuite d'études permettent de penser que le nombre d'étudiants est assez faible. S'agissant d'un point fort – politiquement et pédagogiquement – les conditions d'un renforcement du CMI pourraient être réfléchies. La formation a adopté une approche programme, et l'approche compétences est engagée.

Un certain nombre d'enseignements sont labellisés Flex-hybride. Cette démarche intéressante, certainement initiée pendant la crise sanitaire, perdure. Elle interroge les étudiants, notamment sur le temps nécessaire à une première lecture/assimilation des éléments de cours qui est probablement sous-estimé. La formation dispose de conditions de travail et d'enseignements propices à des formes nouvelles de pédagogies. L'ensemble des enseignants de la formation ont bénéficié d'un soutien des services centraux sur l'innovation pédagogique.

La formation en langue est classique en volume. Pour autant les mobilités ne sont pas développées. La formation ne s'interroge toutefois pas sur cette situation dans le dossier d'autoévaluation.

La licence n'est pas proposée en alternance, ni en formation continue. Ce ne sont pas des dimensions abordées par le dossier. Cela pourrait cependant être étudié par l'équipe enseignante, notamment dans le cadre du CMI.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence est attractive. Le nombre de candidatures Parcoursup augmente régulièrement : il est passé de 368 à 588 sur la période de référence. La licence recrute essentiellement des candidats locaux, auxquels elle donne l'opportunité d'engager une formation universitaire en chimie, qui sera continuée essentiellement à l'extérieur d'AU, sauf pour la partie CMI en Agrosiences.

La réussite baisse en L1. Alors que le nombre d'inscrits en L1 progresse de 195 en 2018-2019 à 220 en 2020-2021, le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits chute de 52 à 35 sur la même période. Ces résultats sont en partie la conséquence de la crise sanitaire. La licence a mis en place dès 2019 un dispositif «oui-si», au travers de l'Accompagnement à la licence universitaire et à la réussite étudiante (ALLURE), qui permet de réaliser la L1 en deux ans. La moitié environ des néobacheliers en bénéficie. Une moitié ne valide aucune unité d'enseignement (UE), l'autre moitié valide les 30 crédits ECTS de l'année ALLURE, ce qui est un résultat remarquable pour un public ayant *a priori* des difficultés. L'équipe est consciente qu'une réflexion sur l'efficacité du dispositif sera à conduire, et s'est donnée deux années pour cela. Il est à noter que la part des bacheliers non généraux est devenue très faible en 2020, puis a disparu en 2021. Cela peut avoir un fort impact sur cette question de l'échec.

La quasi-totalité des diplômés poursuivent leurs études, 80 % (la partie hors CMI) à l'extérieur d'AU. La question de l'insertion professionnelle est donc différée à la sortie des masters suivis après cette licence. Elle ne motive visiblement pas l'équipe pédagogique, qui attend des retours de la part de l'université elle-même. Les données fournies sont très lacunaires.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe enseignante est à même de faire fonctionner la licence dans son format actuel. La très grande majorité des heures sont assurées par des enseignants-chercheurs des laboratoires de chimie. Hors des enseignements académiques, de nombreux intervenants professionnels participent (44 en 2020-2021), ce qui répond à une remarque faite lors de la précédente évaluation.

Le pilotage est de qualité. La licence dispose de tableaux de bord précis, sur l'origine des étudiants et leur réussite. Il y a là le signe d'un pilotage de qualité, comme le montre aussi l'approche «oui-si» mentionnée plus haut. Le nombre assez élevé de réponses à l'enquête d'insertion disponible en est également un signe. Seul bémol, l'insertion professionnelle se faisant plus tard, il y a peu de retours à l'enquête. Le conseil de perfectionnement fonctionne, et a joué son rôle dans la préparation de la présente évaluation. Les étudiants expriment leurs demandes. Il ne compte qu'un extérieur à AU, en tant qu'ancien étudiant, ce qui n'est pas de nature à réduire l'entre-soi. Si les tableaux de bord sont clairs et détaillés, des progrès restent à faire pour la partie évaluation des enseignements, qui attend la mise en place du processus centralisé.

Conclusion

Points forts

- Une place clairement identifiée dans l'offre de formation d'AU, au travers de l'ensemble Agrosciences, et dans la logique CMI.
- Un pilotage de qualité, à la fois pour ce qui est des évolutions pédagogiques et de la connaissance du public étudiant.
- Une équipe d'encadrement solide.

Points faibles

- Une réussite en L1 qui reste faible, malgré les nombreux dispositifs.
- Une composition du conseil de perfectionnement à améliorer, en l'ouvrant notamment plus sur l'extérieur.

Recommandations

- Identifier les conditions qui permettraient une montée en puissance en licence du CMI.
- Ouvrir le conseil de perfectionnement aux extérieurs, comme membres à part entière, par exemple en associant des responsables de masters d'accueil extérieurs, et mieux suivre ainsi le devenir à moyen terme des étudiants.
- Faire aboutir l'approche compétences, en traduisant le travail commencé en termes de structuration globale de la formation, de contenus, de méthodes de contrôle des connaissances.

LICENCE INFORMATIQUE

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence *Informatique* d'Avignon Université (AU) propose un parcours unique sans spécialité à l'entrée, mais en troisième année (L3), deux parcours dits pédagogiques sont proposés en alternance : *Systèmes et réseaux informatiques* et *Ingénierie logicielle*. Un cursus master en ingénierie (CMI) est proposé. La formation est portée par le Centre d'enseignement et de recherche en informatique (CERI) qui intègre et gère tant le département d'enseignement que les activités de recherche.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de l'établissement en termes d'orientations pédagogiques, mais l'adéquation aux thématiques d'AU n'est pas clairement précisée. Elle vise à créer un continuum avec les formations diplômantes à bac + 5 (master *Informatique* d'AU) ou via des poursuites de parcours spécifiques comme le parcours *Entrepreneuriat*. Le dispositif CMI est proposé en sus. L'interdisciplinarité se justifie de par la diversité des disciplines enseignées dans la licence.

La formation s'ouvre faiblement à l'international. Elle le fait par des mobilités sortantes sous la forme de stages à l'étranger (4 % de l'effectif global sur les trois années, mais il n'est pas précisé si le stage fait partie des obligations du CMI). La crise sanitaire n'a pas favorisé les échanges sur les années passées.

La formation bénéficie d'un adossement élevé à la recherche. La proximité avec le master *Informatique*, le laboratoire de recherche, un nombre élevé d'enseignants-chercheurs (EC, 42 sur 100 intervenants au total) dans la formation ainsi qu'un nombre significatif (avec 120 heures) de formation à la recherche permettent d'intégrer une dimension scientifique à la licence. Les stages et alternances en L3 peuvent être effectués au sein du laboratoire.

Les liens avec le monde socio-économique existent principalement au travers du conseil de perfectionnement commun à la licence et au master *Informatique*. L'accent est mis sur la participation d'intervenants professionnels, les projets tutorés et la formation à l'entrepreneuriat. La formation continue est annoncée comme possible sur tous les cours sans parcours spécifique mais aucun stagiaire n'est relevé sur la période concernée. L'alternance s'effectue en L3 sur deux parcours dits pédagogiques.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques sont alignées avec les compétences de la formation. L'approche par compétences est mise en place conformément au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le programme pédagogique et le découpage en unités d'enseignement (UE) est conforme aux objectifs et est progressif sur les trois années, mais les correspondances entre UE et compétences ne sont pas précisées. La mise en place de e-portfolio est directement assurée par AU ; il n'est pas défini l'état des lieux pour la licence *Informatique*. Les initiatives d'acquisition de compétences sont valorisées mais ni les modalités d'application ni les crédits ou compétences acquises ne sont détaillés.

La formation adapte ses pratiques pédagogiques à ses besoins. Les modalités physiques des espaces pédagogiques sont adaptées au contenu (travaux pratiques, projets, etc.). La proximité avec le laboratoire CERI favorise cette modularité. La mise en place d'un programme d'hybridation des formations à l'échelle d'AU a permis de développer des cours à distance sans toutefois aller jusqu'à une UE complète à distance. La licence *Informatique* déploie le projet Cursus adapté au projet d'avenir, aux centres d'intérêt et à la personnalité de l'étudiant (CAPACITÉ) pour améliorer la réussite des étudiants.

L'international est intégré dans la formation. La thématique de la formation impose de fait un approfondissement technique en anglais (156 heures sur les trois années). D'autres cours de langues sont également possibles. Une UE spécifique en appui avec la Maison de l'international permet d'aider les étudiants à préparer leurs projets professionnels à l'étranger. Il n'est pas précisé si la faible durée de l'atelier de sensibilisation (1 heure 30) suffit à elle seule à expliquer les 18 % de mobilité de sortante en L3.

La formation continue n'est pas présente et l'apprentissage est très faible. Malgré la possibilité de réaliser la L3 en alternance, seulement 1 % des étudiants sur l'ensemble des trois années sont concernés par cette modalité. Il est étonnant de lire dans l'autoévaluation que la raison de ce faible taux est celle de la concurrence de la licence avec la poursuite d'études en master. Le constat est étonnant car bénéficier d'une expérience professionnelle est un atout majeur pour une future insertion, même après un master.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive, se promeut sous diverses formes et s'adapte à tous les publics. Elle participe aux portes ouvertes et rencontres dans les lycées. Le nombre de néobacheliers est en augmentation, avec un nombre croissant de candidats et une capacité d'accueil adaptée aux besoins. L'ouverture à la phase complémentaire sur Parcoursup est à noter. Des contrats de réussite pédagogique sont systématiquement mis en place pour tous les étudiants de la licence depuis 2019 et il est possible de s'inscrire dans un dispositif de remédiation

La formation constate la réussite/l'échec de ses étudiants. En 2019-2020, les taux de réussite connaissent une forte hausse, que la formation explique par une modification des modalités de contrôle des connaissances en raison du contexte sanitaire. Mais ces taux de réussite retombent nettement en 2020-2021, pour s'établir à 28 % en première année (L1), 41 % en deuxième année (L2) et 72 % en L3. Le dossier indique que le conseil de perfectionnement suit et analyse la réussite des étudiants mais il ne donne pas d'explication sur ces faibles résultats en L1 et L2. La précédente évaluation du Hcéres avait déjà constaté ces faibles taux de réussite et recommandé à l'équipe pédagogique d'engager une réflexion à ce sujet.

La formation observe le devenir de ses diplômés sans s'interroger sur ces résultats. Sur la période de référence (2018-2019), 86 % des étudiants poursuivent leurs études en master, la plupart sur le site d'AU. La formation est satisfaite de ce résultat mais on peut s'interroger sur la finalité professionnelle attendue en fin de formation du niveau licence, et donc sa capacité à prendre en compte les besoins professionnels réels à ce niveau de compétence, et sur sa potentialité à véritablement insérer sur le marché de l'emploi à un niveau bac + 3.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec 100 intervenants, dont plus de la moitié non EC, la licence est correctement dotée en ressources humaines (RH). Le nombre d'heures équivalent travaux dirigés (TD) à assurer pour chaque EC est convenable.

La formation a défini un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement (commun à la licence, au master et au CMI en informatique) se réunit en moyenne cinq fois par an. La composition du conseil, avec entre autres les structures représentées par les membres extérieurs, n'est pas précisée. La démarche qualité s'appuyant sur la certification ISO 9001 obtenue depuis 2012 par le CERI permet d'obtenir des questionnaires d'évaluation de la formation. De plus, la charte d'évaluation votée par les instances d'AU est en test sur la licence *Informatique*. Mais le dossier ne comporte pas plus de précisions sur le processus, les critères, l'impact, etc. de cette charte. Pour autant, le compte-rendu du conseil de perfectionnement fourni au Hcéres est celui de décembre. Il aurait été opportun d'annexer celui d'octobre car il est annoncé comme un conseil permettant l'analyse des résultats des enquêtes des étudiants et des diplômés avec la mise en place de processus d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une formation qui permet l'individualisation du parcours de l'étudiant avec une forte adaptabilité du cursus à tous les publics via des dispositifs spécifiques.
- Une capacité d'accueil maximale non atteinte laissant entrevoir des perspectives.
- Une certification ISO 9001 pour la licence *Informatique* depuis 2012 qui induit la mise en place de processus d'amélioration continue depuis dix ans.
- L'atout d'un adossement au CERI pour la cohérence avec la recherche et l'international.

Points faibles

- Un taux d'échec élevé sur l'ensemble de la formation.
- Une formation continue limitée et un apprentissage anecdotique.
- Des enquêtes sur l'insertion professionnelle avec de faibles retours, qui interrogent sur leur représentativité.

Recommandations

- Opérer une réelle ouverture à l'international en augmentant les mobilités entrantes/sortantes et les stages internationaux.
- Définir les liens avec monde socio-économique afin que la formation soit à l'écoute des besoins et puisse s'adapter (une piste réside dans la mise en place systématique de l'offre en formation continue et en alternance).
- Favoriser l'insertion professionnelle à bac + 3 et ne pas considérer la licence uniquement comme un tremplin pour le master.

LICENCE MATHÉMATIQUES

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence *Mathématiques* d'Avignon Université (AU) propose une formation générale dans cette discipline, dans l'unique objectif affiché d'une poursuite d'études, en master ou école. Elle est organisée en deux parcours, séparés dans Parcoursup, au travers d'un parcours de licence classique *Mathématiques générales*, et d'un parcours type « classe préparatoire » *Préparation aux écoles d'ingénieurs*, affiché sur deux années seulement. Le parcours général se diversifie en troisième année (L3), avec une voie spécifique vers les métiers de l'enseignement, tout spécialement vers le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Mathématiques*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence s'insère dans l'offre de formation scientifique d'AU, et dans la logique de portails qui la marque. Elle est proposée aux bacheliers locaux, permettant à ceux qui la réussissent une poursuite d'études qui n'est pas possible dans AU. Il s'agit d'un choix parfaitement assumé de formation de proximité, et qui fonctionne.

La première année (L1) est dans une logique d'orientation progressive, construite avec l'informatique et la physique (cette première prenant progressivement la part la plus importante). Les contenus spécifiques proposés en L3 pour les étudiants souhaitant s'orienter vers l'enseignement sont en cohérence avec l'existence en local du master *MEEF Mathématiques*. Une analyse des choix faits ici et de leur impact aurait été utile, d'autant que cela ne semble pas avoir augmenté l'attractivité de la formation.

Les mécanismes proposés pour accompagner les échanges internationaux sont très faiblement utilisés. Il y a peu de mobilité, sortante ou entrante, à l'exception de quelques étudiants qui effectuent leur stage à l'étranger et de demandes d'accès à la licence par Campus France. Ce déficit est en partie la conséquence de la crise sanitaire, mais il est important que l'équipe de formation s'empare de cette question de la dimension internationale.

La place des enseignants-chercheurs (EC) est essentielle dans les enseignements, et le groupe d'EC en mathématiques assure un premier lien avec la recherche. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur stage de L3 dans un laboratoire de recherche. Sur la globalité du parcours, seulement 36 heures sont affectées à former à l'utilisation de l'information, à la recherche bibliographique, etc. Les EC ne sont toutefois pas impliqués dans cette dimension de la formation.

La dimension professionnalisante de la formation est particulièrement faible. L'alternance n'est pas proposée à cause de l'incompatibilité avec l'emploi du temps selon le dossier. De plus, la possibilité d'un parcours en formation continue n'est pas indiquée. En revanche, une formation à l'entrepreneuriat est possible - mais très peu utilisée en deuxième année (L2) et L3 avec entre autres la rencontre avec d'anciens diplômés. Il faut que l'équipe de formation s'empare de cette question, qui avait déjà été soulignée comme un point faible lors de l'évaluation précédente.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Une démarche compétences est amorcée, mais reste pour le moment assez théorique. Elle est basée sur un croisement entre la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les contenus et objectifs des diverses unités d'enseignement (UE). Rien n'est dit sur l'impact de cette démarche sur la structuration interne, sur d'éventuelles évolutions des contenus et/ou des modalités de contrôle de connaissances et des compétences (MCCC). Sur ce point, une partie (non quantifiée) est réalisée en contrôle continu, ce que les étudiants apprécient.

La licence ne fait pas état de modalités pédagogiques particulières. Le dossier ne renseigne pas sur les opportunités possibles en termes d'innovations pédagogiques même si la labellisation Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) a été obtenue par la formation. Les formations en mode hybride ne sont pas mises en place.

L'usage des langues étrangères ne présente aucune originalité. Une formation spécifique pour le départ à l'étranger est proposée. Pour autant la dimension internationale n'est pas développée comme un axe stratégique dans la licence.

La licence Mathématiques ne propose pas de format spécifique pour la formation continue ni d'alternance. Le seul dispositif particulier est le régime spécial d'études pour les étudiants salariés, avec l'aménagement d'une session en fin de semestre pour les évaluations. On peut regretter que le dossier d'autoévaluation ne fasse pas état de réflexions sur les raisons de cette absence d'adaptation de la formation à ces publics.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence recrute essentiellement des étudiants locaux. Le nombre de candidatures sur Parcoursup est élevé (1 100 environ). Environ deux tiers des capacités d'accueil viennent en parcours *Mathématiques générales*, soit autour de 70-80 étudiants en L1. Le parcours classe préparatoire recrute essentiellement des néo-bacheliers.

La réussite étudiante est faible, et complexe à analyser car beaucoup des données fournies mélangent les deux parcours. À titre d'exemple le nombre d'étudiants ayant obtenu la totalité de la L1 est de 72, 63 et 45 sur les trois dernières années. Si l'on ne prend en compte que le parcours classique, le taux de réussite de la L1 est de 20 %, pic historiquement bas après un étiage autour de 40 %. Cela doit interroger, d'autant que tous les étudiants bénéficient depuis la rentrée 2019 d'un contrat de réussite, ainsi que de tutorat, d'UE de méthodologie, de soutien et de remise à niveau. Ce phénomène perdure en L2 et L3, avec des taux de réussite autour de 50 % chaque année. Une nette différence de niveau est identifiée par tous, enseignants et étudiants, entre le premier semestre et le deuxième semestre. L'« explication » trouvée dans un compte-rendu de conseil de perfectionnement, à savoir que « chaque année les étudiants sont bien avertis de l'exigence de ces deux UE » (celles qui posent problème,) semble bien courte, et augure assez mal d'une volonté d'amélioration. Le parcours sélectif conduit ses étudiants à l'objectif affiché : l'intégration dans une école à l'issue de la L2 ou la poursuite de leur formation en licence *Mathématiques* et/ou *Physique*, intégrant ainsi les écoles qui ne recrutent qu'après une L3 sur la voie universitaire. Certains atteignent cependant cet objectif après la L3. La mise en place d'un système de « oui-si » dans Parcoursup, normalement effectuée à la rentrée 2021 seulement, ne peut être analysée. Il faut espérer que cela sera construit comme un outil d'aide à la réussite, et en appui à la récente réforme du lycée, qui a notamment multiplié les parcours en mathématiques. Rien n'est dit dans le dossier sur d'éventuelles réflexions sur l'impact de cette réforme sur l'organisation et les contenus proposés à la rentrée 2021.

Le devenir immédiat des étudiants diplômés est mal connu. La poursuite d'études se fait dans d'autres universités, sauf pour le master *MEEF*. Aucune insertion professionnelle directe n'est constatée. Le nombre de poursuites d'études – soit en master dans une autre université, soit en *MEEF* premier ou second degré – n'est pas fourni dans le tableau général, sauf pour l'année 2018-2019. Puis l'équipe enseignante ne dispose plus d'information sur le devenir (réussite universitaire, insertion) de ses anciens étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires à son bon fonctionnement. Son volume horaire – environ 1 650 heures – est dans la moyenne des licences de la même mention. La politique de ressources humaines (RH) est adaptée avec une majorité d'enseignants-chercheurs, qui assurent les enseignements. 50 vacataires viennent compléter le dispositif. Ayant obtenu la labellisation TICE, plus de 60 % des UE sont disponibles sur l'espace numérique de travail (ENT).

Le pilotage ne dispose pas d'informations précises sur le devenir des étudiants, à la fois en poursuite d'études et au-delà en insertion professionnelle. Ce fait était déjà souligné lors de l'évaluation précédente. Seules des informations parcellaires plus ou moins récentes sont disponibles, issues soit d'enquêtes menées par les services d'AU, soit d'éléments connus des enseignants. Le conseil de perfectionnement est en place et se réunit normalement. Sa composition est détaillée, et le dossier mentionne la présence du responsable pédagogique du master *MEEF Mathématiques* d'AU ainsi qu'une maîtresse de conférences à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) intervenant sur les sites d'Avignon et de Marseille. Les comptes-rendus font plutôt apparaître une approche informative que de vraies discussions sur ce qui pourrait évoluer. Cependant les étudiants s'y expriment clairement. Mais les suites données – s'il y en a – à leurs diverses remarques ne figurent pas dans le dossier.

Conclusion

Points forts

- Une formation qui remplit bien le rôle de proximité qui lui est attribué,
- Une équipe enseignante crédible et conséquente en nombre.
- Une place cohérente dans le dispositif de formation d'AU.

Points faibles

- Une vision très traditionnelle de la licence, trop centrée sur la discipline.
- Une faible connaissance du devenir des étudiants, qui avait déjà été soulignée lors de la précédente évaluation.
- Un taux d'échec important, sans pistes de réflexion sur la difficulté de la licence, sur ce qui est « intrinsèque » et ce sur quoi des évolutions sont possibles.
- Un enchevêtrement de parcours, surtout dans l'optique de la mise en place des « oui-si ».

Recommandations

- Prendre en compte les remarques et recommandations faites lors des évaluations précédentes, notamment sur le suivi des diplômés, y compris dans les formations suivies en master dans les universités voisines ou l'INSPE, puis leur devenir et leur insertion professionnelle, en précisant les rôles respectifs du central et du local en adéquation avec les capacités de chacun, afin d'améliorer cet indicateur stratégique.
- Réfléchir aux contenus enseignés, afin de mieux s'ajuster à la fois aux capacités des étudiants accueillis et aux exigences réelles de formation des futurs certifiés d'une part, probablement surestimées, et aux masters d'accueil d'autre part (un tel travail peut venir en appui de l'approche compétences en cours, comme de l'usage de nouvelles méthodes d'enseignement).

LICENCE PHYSIQUE

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence *Physique* d'Avignon Université (AU) regroupe deux mentions nationales de licence – *Physique* et *Physique-chimie* – sous la forme de deux parcours distincts à partir de la deuxième année (L2). Elle est vue comme le moment de construction du socle disciplinaire, donc comme formation généraliste avec une professionnalisation passant principalement par un niveau master, mais aussi par une licence professionnelle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Physique* est intégrée dans le schéma de formation d'AU. Elle l'est notamment au travers de son implication dans le projet « Nouveaux cursus à l'université » (NCU) Cursus adapté au projet d'avenir, aux centres d'intérêt et à la personnalité de l'Étudiant (CAPACITÉ). Elle joue son rôle auprès des bacheliers essentiellement scientifiques, en leur permettant trois années d'études universitaires dans ces domaines sur place, avant une mobilité géographique.

La dimension internationale n'apparaît pas comme un objectif. Il n'y a pas de mobilité sortante. En revanche, les effectifs de mobilité entrante sont annoncés comme nombreux mais ne sont pas quantifiés. Une meilleure attention pourrait être portée à cette dimension de la formation.

La dimension recherche est assurée par la forte présence des enseignants-chercheurs (EC) dans l'équipe. Au-delà des EC d'AU, deux partenariats confortent l'équipe : celui avec le département Packaging de l'Institut universitaire de technologie (IUT) et, à l'extérieur, celui avec l'École d'ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers (EICNAM). Des formations d'outillages à la recherche (documentation, méthodologie) sont réalisées ; des travaux pratiques (TP) s'effectuent sur des cas d'étude en lien avec des projets de recherche. Une partie (malheureusement non précisée) des étudiants effectue un stage dans le laboratoire d'appartenance des EC de la licence.

Les relations avec le monde socio-économique et les éléments de professionnalisation existent mais sont difficiles à évaluer. 23 % des intervenants sont des professionnels extérieurs. La dimension professionnelle est repoussée à la poursuite d'études en master ou cursus ingénieur. Pour autant, des projets et stages sont intégrés dans la formation. Ils proposent des éléments professionnalisants à quelques étudiants en L2 et en troisième année (L3). La nature, les conditions des stages, les données quantitatives ne sont pas précisées, rendant ainsi l'analyse impossible. Cette hétérogénéité des stages n'est pas une priorité de la formation et en dessert son évaluation. Ce point avait déjà été souligné lors de la précédente évaluation. Il est déraisonnable de le laisser en l'état.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La démarche compétences est engagée mais sans précision dans le dossier. La suppression de la deuxième session pose quelques problèmes de mise en place, notamment pour les enseignements trop morcelés. Ce morcellement devrait interroger. Il n'apparaît pas non plus d'évolution en lien avec le changement d'organisation du lycée, qui pourtant affecte la formation scientifique en général. La licence entre pleinement dans ses deux parcours en L2, la L1 étant organisée sous la forme d'un portail avec les licences voisines (*Mathématiques* et *Chimie*). Ce dispositif permet une orientation progressive. Pour autant, les documents fournis ne permettent pas d'en apprécier l'impact réel auprès des étudiants.

L'équipe pédagogique s'est investie dans des pratiques pédagogiques renouvelées et se déclare ouverte à de futures évolutions. L'attachement au présentiel, fortement affirmé, paraît de bon sens. La licence utilise des outils numériques et a introduit de la pédagogie inversée dans certaines unités d'enseignement (UE). Si l'équipe se déclare ouverte à des évolutions pédagogiques, cela reste pour l'instant au niveau du principe.

L'anglais fait partie intégrante de l'enseignement. Cela semble simplement basique, et les outils proposés pour les mobilités restent théoriques.

La licence ne pratique ni l'alternance ni la formation continue. Aucune évolution n'est envisagée sur ces points. Ce choix pourrait être retravaillé.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence est globalement attractive, bien qu'un parcours reste très fragile. La formation accueille en première année 71 étudiants, sur les 100 places proposées et les 600 candidats Parcoursup. Le nombre d'inscrits a augmenté significativement, notamment dans le parcours *Physique*. Il en est de même pour les bacheliers généraux en L1. Cependant l'effectif constaté dans le parcours *Physique-chimie* est faible, constat déjà souligné lors de la précédente évaluation. Même le doublement en L3, mais de deux diplômés sur cinq inscrits à sept diplômés sur onze inscrits, est insuffisant pour le maintien d'un parcours spécifique réellement différent du parcours *Physique*, et il est fragilisé par l'arrêt du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* correspondant. C'est d'autant plus vrai que le nombre de diplômés dans le parcours *Physique* est passé sous la barre des 20 en 2020-2021.

La réussite en première année baisse nettement en 2020-2021 (le nombre d'étudiants obtenant la totalité du L1 est presque divisé par deux), malgré la mise en place de nombreux dispositifs, comme le tutorat ou un suivi pédagogique individualisé. L'équipe pédagogique explique ce phénomène ponctuel en lien avec les difficultés sanitaires. La décision de surseoir à la mise en place d'un dispositif « oui-si » devrait être reconsidérée. Si la licence est de qualité, elle reste fragile au niveau de ses effectifs diplômés. Les quelques bacheliers technologiques (moins de dix par an) pourraient faire l'objet d'une analyse particulière en termes de réussite.

Tous les diplômés poursuivent leurs études, mais en dehors d'AU. En effet, il n'y a pas de masters localement dans le domaine de la physique et de la physique appliquée, et le parcours *Physique-chimie* du master *MEEF* second degré a été supprimé. Cela doit conduire à analyser le devenir de ces étudiants en master ou école, et/ou à associer au conseil de perfectionnement divers responsables de ces formations, ce qui ne semble pas fait. Deux licences professionnelles, portées par la même équipe enseignante, sont accessibles après la L2. L'absence d'informations quantitatives et qualitatives sur ce sujet est regrettable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe enseignante est suffisante et de qualité, la quasi-totalité des heures dans les disciplines centrales étant assurée par les EC. L'unité mixte de recherche (UMR) Environnement méditerranéen et modélisation des agrohydrosystèmes (EMMAH, AU – Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) permet d'ouvrir cette formation sur l'IUT et l'EICNAM. Le volume horaire (juste au-dessus du minimum de 1 500 heures) est un peu faible en comparaison avec d'autres licences de cette même mention dans d'autres universités. La place et le volume des TP auraient pu être détaillés dans le dossier.

Les éléments de base du pilotage sont exposés. L'évaluation des enseignements est encore menée de manière peu formalisée, malgré la remarque faite à ce sujet lors de l'évaluation précédente par le HCÉRES. Le conseil de perfectionnement fonctionne régulièrement et semble se confondre avec le département de Physique. Il n'y a pas de représentant du tissu socio-économique. De plus, le style des documents produits et le ton de certaines affirmations mériteraient plus de soin de la part de leur rédacteur.

Conclusion

Points forts

- Une formation classique, assurée par une équipe de bonne qualité.
- Une bonne dimension professionnalisante, et des conditions de poursuite d'études et/ou d'insertion satisfaisantes.

Points faibles

- Le parcours *Physique-chimie*, dont les effectifs restent trop faibles et dont la justification est affaiblie par l'arrêt du master *MEEF* correspondant.
- Une réussite qui reste faible, malgré la mise en place de dispositifs d'aide.
- Une définition des stages (organisation, structure d'accueil, etc.) qui ne permet pas d'assurer une équité entre étudiants.

Recommandations

- Repenser l'organisation, trop traditionnelle au regard des enjeux actuels, en lien avec une amélioration de la réussite : mise en place de contrôle continu, arrivée d'un public lycéen formé différemment, meilleure association des acteurs (extérieurs *via* le conseil de perfectionnement, étudiants *via* des mécanismes d'évaluation des enseignements renouvelés), etc. Cela doit être l'occasion de réfléchir à la pertinence du maintien d'un parcours *Physique-chimie* dans le contexte d'AU, ainsi que de mettre en place un dispositif d'appui de type « oui-si » pour l'entrée en licence.
- Faire aboutir l'approche compétences, en traduisant dans l'organisation des UE, les contenus, les modalités de contrôle des connaissances, la réflexion déjà initiée.
- Régler la question de l'évaluation des stages, si ce n'est déjà fait.
- Mieux connaître le public étudiant, notamment son devenir suite à la licence, en renforçant par exemple les partenariats avec les formations d'accueil niveau master.

LICENCE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la vie et de la Terre (SVT)* d'Avignon Université (AU) prépare principalement les étudiants à la poursuite d'études en master ou école d'ingénieur et – dans une moindre mesure – à l'insertion professionnelle. Les différentes unités d'enseignement (UE) proposées au cours du cursus permettent une orientation progressive de la première (L1) à la troisième année (L3). La spécialisation se fait en L3 par le choix d'un parcours : « *Agrosciences* » (AGR), « *Biologie, santé, environnement* » (BSE) et « *Sciences de la Terre et de l'eau* » (STE). La licence SVT est depuis huit ans le support de deux cursus master en Ingénierie (CMI) : *Agro-hydrosystème* et *Productions végétales*. Depuis la rentrée 2021, une formation *Licence avec accès santé (LAS)* est adossée à la licence SVT.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence SVT est bien intégrée à l'offre de formation globale de l'établissement et offre des perspectives cohérentes de poursuite d'études dans le contexte régional d'AU. Elle s'inscrit dans les priorités stratégiques de l'établissement et notamment dans les activités agro-environnementales qui sont listées comme priorité stratégique d'AU. Néanmoins, cela n'est pas véritablement explicite dans le document à valeur de preuve fourni à l'évaluation. La formation est complémentaire avec d'autres formations connexes et il existe des passerelles notamment avec les diplômes de l'Institut universitaire de technologie (IUT), le CMI et la LAS. La poursuite vers les masters locaux est également logique et fluide. La licence propose un large spectre thématique au départ, puis une spécialisation progressive vers la L3. Il existe une UE pluridisciplinaire autour d'une question de recherche transverse (Projets expérimentaux intégrés). La formation développe encore peu l'interdisciplinarité.

La formation est très peu ouverte à l'international et la tendance est très négative sur la période suivie. La formation compte très peu de mobilité (une seule mobilité entrante pour 2020-2021) hormis pour les étudiants impliqués dans le CMI, pour lesquels c'est une obligation. Il y a un essoufflement des mobilités entrantes et sortantes depuis 2018-2019 (21 mobilités Erasmus enregistrées).

La formation est bien adossée à la recherche. Il y existe la possibilité de suivre une UE Stage recherche sous forme de volontariat (rien n'est dit sur le nombre d'étudiants le faisant), ainsi qu'une UE obligatoire en L3 sur un projet expérimental à portée scientifique. La grande majorité des heures de cours sont assurées par des enseignants-chercheurs (EC) d'AU mais également des équipes de recherche partenaires comme l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) Avignon et des chercheurs d'autres unités de formation et de recherche (UFR) comme en Géographie. Les étudiants stagiaires de L3 peuvent être également accueillis dans les laboratoires. Cependant, beaucoup de ces éléments sont réservés aux étudiants CMI, dont le nombre ne figure pas dans le dossier, qui peuvent les commencer dès la L1.

La formation n'intègre pas encore d'éléments forts de professionnalisation en lien avec les acteurs socio-économiques. La formation par ses finalités L3 agrosciences, eau, environnement et santé est toutefois parfaitement en accord avec les besoins socio-économiques du territoire d'AU au sens large. Néanmoins, le fait de ne pas être ouverte à l'alternance ni à la formation continue est un frein dans cette démarche. Toutefois, le parcours de préparation à l'entrepreneuriat pour les étudiants de CMI est également proposé, ainsi que d'autres UE d'accompagnement projets. Le poids du stage professionnel de L3 (trois crédits *European Credit Transfer System*, crédits ECTS) pourrait notamment être un peu augmenté afin de renforcer son rôle dans la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs. Une progression des savoirs et compétences est progressivement organisée tout au long de la formation en trois ans. L'approche par blocs de compétences est actuellement en cours de construction. Son impact concret sur la formation reste cependant à travailler. La formation est ouverte aux compétences acquises en dehors, avec l'existence d'UE de stages volontaires notamment.

Les méthodes pédagogiques sont diversifiées. Les méthodes pédagogiques ont été diversifiées sous forme de nouvelles UE d'accompagnement, de méthodologie, d'enseignement en classe inversée, en classe hybride et par le développement de tutorat et des directions d'études avec suivi personnalisé. Certaines UE sont labellisées Flex-hybrides et accompagnée par le service d'ingénierie pédagogique de l'université. Un espace numérique de travail (ENT) est disponible pour faciliter le dépôt de contenus numériques et pour développer l'interactivité avec les étudiants.

La formation facilite encore peu l'ouverture à l'international. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais sur les trois années et les enseignements aboutissent à une certification. Il faut souligner l'existence en L3 d'une formation faite en anglais. Il est possible d'étudier d'autres langues en unités d'enseignement d'ouverture (UEO), mais ceci semble très complexe en termes d'emploi du temps pour les étudiants. Les étudiants peuvent bénéficier de mobilités entrantes ou sortantes à l'international. Ils n'en font toutefois que très peu usage. Il existe un enseignant référent pour cela et un responsable des relations internationales. Une UEO de préparation à la mobilité est également en gestation pour la rentrée 2022. Il sera nécessaire de vérifier que ces mesures pourront inverser l'effondrement des mobilités enregistré ces dernières années, qu'il est facile d'imputer à la crise sanitaire. Il est également à noter une UE d'accompagnement à la remise à niveau en français pour les nouveaux arrivants. La liste des accords Erasmus négociés pour cette formation n'est pas fournie dans le dossier.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas encore adaptés pleinement aux publics de la formation continue et par alternance. Il est possible d'accéder à la formation par le biais de la formation continue. Il n'y a néanmoins pas de dispositif technique spécifique ni d'ingénierie dans ce sens, en dehors d'un accompagnement individuel. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ni validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) n'est enregistrée ces dernières années. La formation n'est pas proposée à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité qu'elle maintient et suit auprès de ses différents publics. Le nombre de néo-bacheliers est en augmentation sur la période, en partie suite à l'augmentation du nombre de places. Le nombre de bacheliers professionnels est aussi en légère augmentation. Plusieurs dispositifs d'information sont développés pour informer et développer l'attractivité du site d'AU. Néanmoins cette communication semble globale et une communication autonome de la part de la formation n'est pas encore possible (pas de site web dédié par exemple).

La formation affiche des résultats de réussite relativement stables avec un très fort taux de réussite pour la L3. Mais le rapprochement des 1400 candidats Parcoursup, des 170 inscrits en L1, des 75 succès en L1 et des 85 diplômés en L3 interroge nécessairement. La mise en place des dispositifs d'accompagnement est très récente. Il est difficile à ce stade d'analyser les données fournies.

La formation affiche un fort taux de poursuite d'études en master mais l'analyse du suivi des diplômés reste limitée. La quasi-majorité des diplômés poursuivent leurs études après la licence et pour 50 % sur le site d'AU. Le suivi des étudiants n'est pas encore systématique et demeure, malheureusement, à l'initiative des responsables de formation. Le pourcentage d'insertion directe est très faible, autour de 5 à 8 %, pourcentage assez standard dans une licence généraliste.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains en tension pour atteindre ses objectifs. 60 EC participent à la formation ainsi que 51 enseignants temporaires (attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), contractuels, vacataires, etc.). Le volume de cours induit un nombre d'heures complémentaires important pour les EC statutaires et peut également exposer les étudiants à un manque d'homogénéité des enseignements et à un risque de perte de cohérence pédagogique.

La formation est faible en matière d'évaluation interne et de démarche d'amélioration continue. Un conseil de perfectionnement a été constitué mais il ne s'est encore jamais réuni, ce qui est très regrettable s'agissant d'une obligation réglementaire. Il n'existe pas d'autoévaluation généralisée des enseignements mais pour certaines UE uniquement. Il existe une cellule d'ingénierie pédagogique pour la mise en place de nouveaux enseignements innovants. Une formation en anglais est également proposée et une prime peut être attribuée pour l'innovation pédagogique. La manière dont ces dispositifs sont – ou non – utilisés n'est pas mentionnée.

Le conseil de perfectionnement et l'équipe de formation doivent y jouer pleinement leur rôle. Si la formation dispose de nombreuses données, elle n'en fait que peu usage.

Conclusion

Points forts

- Une formation en accord avec les orientations de l'établissement d'un point de vue thématique.
- Une spécialisation progressive avec poursuite d'études directe et cohérente en master à AU pour deux des parcours de L3.

Points faibles

- Des lacunes dans le processus critique d'évaluation des enseignements, avec notamment une absence de mise en place automatisée de l'évaluation des enseignements.
- Un conseil de perfectionnement jamais réuni et donc pas de point de vue sur d'éventuelles perspectives d'amélioration de la formation.
- Une ouverture internationale faible.
- Une participation des professionnels faible alors que les disciplines enseignées peuvent s'y prêter.

Recommandations

- Améliorer l'ouverture au monde professionnel au niveau L3, par exemple en confortant la participation d'intervenants extérieurs professionnels.
- Améliorer l'ouverture internationale de la formation, surtout pour le niveau L3.
- Comblent les lacunes en termes d'évaluation interne (conseil de perfectionnement et processus évaluation des enseignements) et s'approprient les données disponibles pour réfléchir aux évolutions stratégiques et techniques à réaliser.
- Mener une réflexion plus approfondie sur l'intérêt d'une introduction de l'alternance et de la formation continue.

LICENCE STAPS : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE - SANTÉ

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) - Activités physiques adaptées - Santé (APA-S)* d'Avignon Université (AU) est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences, technologies, santé et prépare aux métiers de l'encadrement des activités physiques adaptées dans une perspective d'amélioration de la santé et de l'inclusion.

Cette mention n'a que deux années d'existence. Elle se trouvait auparavant au sein de la mention unique STAPS comme une spécialité. Il y a donc une rupture des données statistiques sur la période étudiée, et beaucoup de documents (réussite, insertion, conseil de perfectionnement) sont en fait liés à cette ancienne structuration partagée avec la licence STAPS - *Éducation et motricité (EM)*, proposée elle aussi maintenant en parallèle. De ce fait, ce rapport comporte des éléments en partie communs aux deux mentions actuelles.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence STAPS-APA-S a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et notamment sur les orientations santé. La formation est construite en parallèle de la licence STAPS-EM, avec de fortes mutualisations et un portail commun en première année (L1). Une poursuite d'études en master STAPS-APA-S en local ou au niveau national en continuité est également possible.

La formation est peu ouverte à l'international. Toutefois les mobilités d'étudiants sont possibles dans le cadre global offert par l'université. Un seul étudiant y a participé en 2018-2019, période avant la crise sanitaire. Aucun partenariat spécifique (Erasmus ou autre) n'est mentionné dans le dossier. Il n'y a que peu d'incitation de la part des enseignants pour ces mobilités.

L'adossement à la recherche de la formation est limité. Cependant, la formation intègre des connaissances actualisées proposées par les enseignants-chercheurs (EC). Certaines unités d'enseignement (UE) initient à la démarche scientifique, notamment en troisième année (L3). Il existe une possibilité de stage en laboratoire pour les étudiants intéressés. Néanmoins, aucune priorité n'est donnée à ces initiatives, ce qui de fait limite les initiatives des étudiants.

La formation intègre des éléments de professionnalisation en lien avec les acteurs socio-économiques. Elle est en lien étroit avec les professionnels et les milieux associatifs et différentes fédérations (Comité départemental olympique et sportif (CDOS), hôpital, Fédération française du sport adapté). Une limite concerne le rayonnement et la connectivité au niveau national qui sont encore trop peu présents. Néanmoins, l'alternance n'est pas proposée. La politique d'AU sur ce point s'avère inconnue des responsables de la formation. Celle-ci offre également la possibilité d'un double cursus ou d'une licence augmentée d'un parcours *Entrepreneuriat*, comme pour les autres formations de l'établissement. On ne connaît toutefois pas le nombre d'étudiants concernés. La formation prépare également à l'insertion professionnelle *via* des stages et des enseignements assurés par les intervenants du monde socio-économique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec les objectifs. Elle est construite sur une approche par programme avec une continuité pédagogique entre les différents semestres. Des syllabi détaillés sont rédigés et définissent les objectifs de chaque UE ainsi que les modalités des contrôles de connaissances. Une approche par blocs de compétences est en cours de construction en lien étroit avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Il est à noter que les compétences acquises dans le parcours sont valorisées dans le supplément au diplôme, notamment les compétences spécifiques et obligatoires pour la présentation aux concours.

La mise en place du e-portfolio est envisagée, sans échéance, pour mieux faire apparaître les compétences acquises dans la formation et lors des formations et expériences complémentaires comme les stages volontaires. Cependant, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) fournies ne sont pas encore affectées par ce travail de réflexion.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. Les méthodes pédagogiques sont variées et l'enseignement à distance est mis en place progressivement. Il est difficile de savoir s'il s'agit là d'une démarche plus large au niveau de l'établissement ou d'une initiative de la formation. Celle-ci est notamment attentive aux évolutions et nouveautés en matière d'intervention et de législation dans le cadre de la prise en charge du patient.

La formation comporte des enseignements en anglais mais est peu incitative en termes de mobilité auprès des étudiants. L'anglais est enseigné (21 heures par semestre). Il n'existe pas d'action en direction de la préparation à la mobilité internationale étudiante entrante ou sortante hormis 1 heure 30 dispensées dans le cadre de l'UE Accompagnement en L1 sur volontariat. Une optimisation des dispositifs d'information sur la mobilité est cependant annoncée pour septembre 2022. Les étudiants étrangers qui viennent étudier à l'université peuvent également bénéficier en L1 d'une UE d'accompagnement de remise à niveau en français.

La formation ne propose pas l'alternance et reste peu incitative vis-à-vis de la validation des acquis de l'expérience ou professionnels. On note le manque d'argument proposé pour expliquer cet état de fait. La licence pratique toutefois les actions de validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), mais il n'y a pas d'aménagement spécifique ni d'ingénierie adaptée. Depuis 2019, deux VAPP ont été accordées, ce qui est peu vu la dimension professionnalisante déjà évoquée. La formation continue n'est pas proposée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité qu'elle développe et suit auprès de ses différents publics. Les effectifs sont stables, voire croissants suite à une augmentation de capacité pour 2020-2021. Les dépôts de candidatures sont en très forte augmentation comme partout en France sur 2020-2021. La formation STAPS -APA-S s'inscrit pleinement dans les actions menées par l'université sur les journées portes ouvertes, le forum post-bac, ainsi que les journées d'orientation spécifiques. Elle est en interaction permanente avec la Conférence des directeurs et doyens (C3D) d'unités de formation et de recherche (UFR) STAPS, permettant une mise à jour de la cartographie de la formation au niveau national et local.

La formation affiche des résultats de réussite faibles et en baisse, malgré des dispositifs d'accompagnement et de suivi réguliers. Le taux de réussite est suivi et questionné par les responsables de formation, par la C3D d'UFR Sciences et par le doyen de l'UFR Sciences, technologies, santé. Le taux de réussite globale par cohorte est de 25 % entre L1 et L3, l'échec se produisant essentiellement en L1 : il y a près de 90 % de réussite en deuxième année (L2) et L3, pour un nombre final de diplômés autour de 30. La mise en place de directeurs d'études a permis un meilleur suivi individuel des étudiants. Son impact n'est pas encore quantifié. Certains étudiants peuvent décider de quitter la formation pour le marché de l'emploi dès la seconde année. En effet, la délivrance du diplôme d'études universitaires générales (DEUG) STAPS en fin de L2 ouvre droit à une carte professionnelle permettant l'animation des activités physiques et sportives contre rémunération.

La formation analyse encore peu le devenir de ses diplômés. L'analyse de l'insertion professionnelle est suivie de façon directe au niveau des anciens étudiants mais pas de façon automatique. Le suivi systématique des étudiants en fin de licence est mis en place uniquement depuis 2022. Les étudiants pour une part majoritaire poursuivent en master. Néanmoins, peu de détails sur le type de master et sa localisation figurent dans le dossier. On regrette qu'une bonne connaissance du devenir professionnel ultérieur des diplômés ne soit pas encore disponible pour la filière.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains en tension pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement est autour de 1 enseignant pour 35 étudiants, donc très au-dessous de la moyenne habituelle, y compris en STAPS, ce qui pose clairement la question de la soutenabilité de la formation. En conséquence, le nombre d'enseignants non titulaires ou vacataires est très important dans la formation (51 temporaires pour 26 statutaires). Une mission d'appui pédagogique existe au sein de l'établissement mais les sollicitations sont marginales et peu valorisées. Un certain nombre de projets pédagogiques sont mentionnés comme bénéficiant d'un soutien de l'établissement, ce qui est très positif.

La formation améliore son processus d'évaluation interne. La démarche d'évaluation systématique des enseignements par les étudiants est actuellement réalisée de manière individuelle par certains enseignants de la formation et présente donc un caractère peu homogène. Toutefois, un processus plus efficace et centralisé est annoncé au niveau de l'établissement pour 2022. Un conseil de perfectionnement, dont les membres ne sont pas précisés, est mis en place et s'est déjà réuni deux fois. Il est indiqué que la formation évolue ainsi en fonction des retours des professionnels, des étudiants et de l'analyse des résultats, mais sans que des exemples précis en soient fournis.

Conclusion

Points forts

- Une équipe pédagogique manifestement bien organisée.
- Un lien fort avec les organisations nationales.
- Un suivi des profils étudiants et de leur devenir qui est actif, bien que non systématique.
- Des possibilités de continuité en master sur le site d'Avignon.

Points faibles

- Un encadrement trop faible en enseignants permanents.
- Une formation qui n'est pas proposée en alternance, sans aucun argument pour le justifier.
- Pas de stratégie pour la mise en place de formation continue.
- Une faible implication dans les échanges internationaux.

Recommandations

- Donner tous leurs rôles aux dispositifs d'accompagnement en L1, et suivre de manière étroite leur impact sur la réussite.
- Envisager une évolution de format incluant l'alternance et la formation continue de façon plus formelle.
- Ouvrir plus fortement la formation à l'international.

LICENCE STAPS : ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) - Éducation et motricité (EM)* d'Avignon Université (AU) est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences, technologies, santé et prépare aux métiers de l'encadrement des activités physiques et sportives dans une perspective éducative.

Cette mention n'a que deux années d'existence. Elle se trouvait auparavant au sein de la mention unique STAPS comme une spécialité. Il y a donc une rupture des données statistiques sur la période étudiée, et beaucoup de documents (réussite, insertion, conseil de perfectionnement) sont en fait liés à cette structuration partagée avec la licence STAPS - *Activité physique adaptée - Santé (APA-S)* proposée elle aussi maintenant en parallèle. De ce fait, ce rapport comporte des éléments en partie communs aux deux mentions.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence STAPS-EM a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et potentiellement sur les orientations santé de façon indirecte. La formation est construite en parallèle de la licence STAPS-APA-S, mais seule cette dernière comporte le mot « santé » dans son intitulé. Il existe de larges mutualisations et un portail commun en première année (L1). De forts partenariats existent au niveau de l'académie et des professionnels, mais ceux-ci sont peu diversifiés. Une poursuite d'études en master STAPS en local ou au niveau national en continuité est également possible. Toutefois, les formations STAPS peuvent aussi permettre de travailler dès le bac + 2, ce qui est bien précisé dans le dossier de la formation. L'interdisciplinarité est bien mise à profit dans la formation.

La formation est peu ouverte à l'international. Les mobilités d'étudiants sont cependant possibles dans le cadre global offert par l'université. Aucun étudiant n'y a participé, ce qui est à déplorer. Aucun partenariat spécifique (Erasmus ou autre) n'est mentionné dans le dossier. Il n'y a que peu d'incitation de la part des enseignants pour ces mobilités à la lecture du dossier.

L'adossement à la recherche de la formation est limité. La dimension recherche n'est abordée que succinctement mais la formation intègre des connaissances actualisées proposées par les enseignants-chercheurs (EC). Certaines unités d'enseignement (UE) initient à la démarche scientifique. Il existe une possibilité de stage en laboratoire pour les étudiants intéressés. Néanmoins, aucune priorité n'est donnée à ces initiatives, ce qui de fait limite les incitations des étudiants.

La formation intègre des éléments de professionnalisation en lien avec les acteurs socio-économiques. Elle est en accord avec les besoins du territoire ou encore au niveau national (concours). Néanmoins, l'alternance n'est pas proposée car elle viendrait, selon le dossier, en concurrence des diplômés du diplôme universitaire d'études générales (DEUG) en fin de deuxième année (L2). La formation offre la possibilité d'un double cursus ou d'une licence augmentée d'un parcours *Entrepreneuriat*, comme pour les autres formations de l'établissement. La formation prépare également à l'insertion professionnelle via des stages et des enseignements assurés par les intervenants du monde socio-économique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs. L'approche programmes et l'approche compétences sont développées. Les compétences acquises en dehors du cursus sont valorisées dans un supplément au diplôme, notamment en vue de la présentation des concours. La mise en place d'un e-portfolio est envisagée, sans échéance toutefois, pour mieux transcrire les compétences acquises dans le cursus ou en dehors, ou bien pendant les stages volontaires. Cependant, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) fournies ne sont pas, ou tout au moins pas encore, affectées par ce travail de réflexion.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. Les méthodes pédagogiques sont variées et l'enseignement à distance est mis en place progressivement avec toutefois des difficultés pour certains étudiants ou enseignants en termes d'acceptation et d'autonomie. Il est difficile de savoir s'il s'agit là d'une démarche plus large au niveau de l'établissement ou d'une initiative de la formation. La place des travaux tutorés est à souligner. Ils représentent 22 crédits *European Credit Transfer System* (crédits ECTS) sur l'ensemble de la licence. Leur nature et leur fonctionnement auraient mérité d'être détaillés.

La formation comporte des enseignements en anglais mais est peu incitative en termes de mobilité auprès des étudiants. L'anglais est enseigné (21 heures par semestre). Il n'existe pas d'action en direction de préparation à la mobilité internationale étudiante entrante ou sortante, hormis 1 heure 30 dispensée dans le cadre de l'UE Accompagnement en L1 sur volontariat. Une optimisation des dispositifs d'information sur la mobilité est cependant annoncée pour septembre 2022.

La formation juge l'alternance non pertinente et reste peu incitative vis-à-vis des validations des acquis de l'expérience et professionnels. Peu d'arguments sont proposés pour justifier cela. Elle valide toutefois les actions de formation de validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), mais il n'y a pas d'aménagement spécifique ni d'ingénierie adaptée. Depuis 2018, trois VAPP ont été accordées, ce qui est peu vu la dimension professionnalisante déjà évoquée. La formation continue n'est pas proposée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité qu'elle développe et suit auprès de ses différents publics. Les effectifs sont stables, voire croissants suite à une augmentation de capacité pour 2020-2021. Les dépôts de candidatures sont en très forte augmentation comme partout en France sur 2020-2021. La formation STAPS - EM s'inscrit pleinement dans les actions menées par l'université sur les journées portes ouvertes, le forum post-bac, ainsi que les journées d'orientation spécifiques. La formation est en interaction permanente avec la Conférence des directeurs et doyens (C3D) d'unités de formation et de recherche (UFR) Sciences, permettant une mise à jour de la cartographie de la formation au niveau national et local.

La formation affiche des résultats de réussite faibles, malgré des dispositifs d'accompagnement et de suivi réguliers. Le taux de réussite est suivi et questionné par les responsables de formation et par la C3D d'UFR STAPS. Le taux de réussite globale par cohorte est de 35 % entre L1 et troisième année (L3), l'échec se produisant essentiellement en L1 : il y a près de 90 % de réussite en L2 et L3, pour un nombre final de diplômés autour de 60. La mise en place des directeurs d'études a permis un meilleur suivi individuel des étudiants. Son impact n'est pas encore quantifié précisément. Certains étudiants peuvent décider de quitter la formation pour le marché de l'emploi dès la seconde année. En effet, la délivrance du diplôme d'études universitaires générales (DEUG) STAPS en fin de L2 ouvre droit à une carte professionnelle permettant l'animation des activités physiques et sportives contre rémunération.

La formation analyse encore peu le devenir de ses diplômés, mais une part non négligeable trouve un emploi directement après la licence. L'analyse de l'insertion professionnelle est suivie de façon directe au niveau des anciens étudiants, mais pas de façon automatique. Le suivi systématique des étudiants en fin de licence est mis en place uniquement depuis 2022. Les étudiants, pour une part importante, poursuivent en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* à Marseille ou Avignon, mais une part autour de 14 % des répondants se dirige directement vers le monde du travail grâce à la carte professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains en tension pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement est autour d'un enseignant pour 35 étudiants, donc très au-dessous de la moyenne habituelle, y compris en STAPS. En conséquence, le nombre d'enseignants non titulaires ou vacataires est très important dans la formation (44 temporaires pour 26 statutaires). Une mission d'appui pédagogique existe au sein de l'établissement mais les sollicitations sont marginales et peu valorisées. Un certain nombre de projets pédagogiques sont mentionnés comme bénéficiant d'un soutien de l'établissement, ce qui est très positif.

La formation améliore son processus d'évaluation interne. La démarche d'évaluation systématique des enseignements par les étudiants est actuellement réalisée de manière individuelle par certains enseignants de la formation et présente donc un caractère peu homogène. Toutefois, un processus plus efficace et centralisé est annoncé au niveau de l'établissement pour 2022. Un conseil de perfectionnement, équilibré entre professionnels et enseignants, est mis en place et s'est déjà réuni. La formation évolue en fonction des retours des professionnels, des étudiants et de l'analyse des résultats des performances, de façon constructive, d'après le compte-rendu joint au dossier.

Conclusion

Points forts

- Une équipe pédagogique bien organisée.
- Un lien fort avec les organisations nationales.
- Un suivi des profils étudiants et de leur devenir qui est actif, bien que non systématique.
- Des possibilités d'emploi directement après la licence pour les étudiants.
- Des possibilités de continuité en master, MEEF et autres, notamment sur le site d'Avignon.

Points faibles

- Un encadrement trop faible en enseignants permanents.
- Une formation qui n'est pas proposée en alternance ni en formation continue, sans argument pour le justifier.
- Une faible implication dans les échanges internationaux d'étudiants.

Recommandations

- Donner tous leurs rôles aux dispositifs d'accompagnement en L1, et suivre de manière étroite leur impact sur la réussite.
- Envisager une évolution de format incluant l'alternance et la formation continue de façon plus formelle.
- Ouvrir plus fortement la formation à l'international.

LICENCE PROFESSIONNELLE AGRONOMIE

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Agronomie* d'Avignon Université (AU) comporte un parcours unique : *Transition agroécologiques des territoires*. Elle est uniquement proposée en alternance. Elle fonctionne en partenariat avec la Maison familiale et rurale de Haut Vaucluse de Bollène (MFR). Depuis la rentrée 2019, les enseignements sont dispensés sur les sites d'Avignon et Bollène. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences, technologies, santé d'AU.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP Agronomie a une place très cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle s'inscrit à la fois dans l'axe identitaire Sciences et agrosociétés d'AU et dans ses priorités thématiques, en interagissant étroitement avec le tissu socio-économique agricole de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). Pour ce faire et améliorer la connectivité avec le terrain, elle fonctionne en partenariat avec la MFR. La formation est très liée aux besoins des entreprises locales. Cependant, les grandes universités voisines proposent une offre de formation proche et concurrente (Aix-Marseille, Montpellier, Lyon), ce qui constitue un fort risque de voir certains candidats locaux partir vers ces centres universitaires. La mise en place du bachelier universitaire de technologie (BUT) peut également entraîner un risque de diminution du vivier local car la LP possède actuellement 30 % d'étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT). Cette formation s'intègre bien dans l'ensemble des formations présentes au sein d'AU puisqu'elle offre aux étudiants ayant validé une deuxième année de licence (L2) *Sciences de la vie et de la Terre (SVT)* ou un DUT *Génie biologique option Agronomie* la possibilité de s'orienter vers une filière professionnelle spécialisée mais aussi, de façon plus inhabituelle pour une LP, de poursuivre leur cursus en intégrant le master professionnel *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement (STAAE) parcours Ingénierie filière fruits et légumes* de l'établissement. La MFR apporte des compétences plus techniques et un réseau de professionnels sur lesquels la formation peut s'appuyer pour la construction des enseignements.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Il n'y a aucune mobilité étudiante. La mobilité est certes complexe dans le cadre de l'alternance mais pourrait cependant donner un caractère original à la formation, et asseoir ainsi sa place parmi la concurrence.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Une partie des enseignements sont réalisés par des chercheurs de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et les techniciens des centres expérimentaux locaux, très spécialisés sur les techniques, méthodes et pratiques agroécologiques. Ces approches ont toutes vocations à être appliquées dans les exploitations agricoles à moyen terme. Une proportion importante, soit 40 % du volume total, des enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs (EC).

La formation intègre de très nombreux éléments de professionnalisation en lien actif avec les acteurs socio-économiques. La maquette de la formation a été élaborée à partir de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et de la prise en compte des enjeux agroécologiques, économiques et sociétaux transmis par les acteurs de la transition agroécologique comme les conseillers des chambres d'agriculture des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, des responsables de coopératives et d'associations agricoles mais aussi des chefs d'exploitation. Ces derniers interviennent d'ailleurs à titre de professionnels dans la formation ainsi que dans la participation active au conseil de perfectionnement. De plus, la formation est entièrement accessible à l'alternance, soit par apprentissage, soit par un contrat de professionnalisation. Il est possible aussi aux demandeurs d'emploi et salariés des secteurs de la production végétale, du conseil et de l'environnement de faire cette formation en formation continue. Elle est accessible en validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), mais cette modalité n'a pas encore été utilisée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme très cohérent et très bien connecté avec ses objectifs. Elle appuie sa démarche sur une approche par compétences conduisant à cinq métiers cibles du secteur agricole (exploitant ou conseiller agricole, second d'exploitation, expérimentateur et animateur en éducation au développement durable (EDD)). Les compétences visées peuvent être spécifiques à une unité d'enseignement (UE). D'autres sont transversales ou encore professionnelles et transversales. Cependant, les 20 compétences réparties en huit blocs restent très morcelées, et rien n'est dit sur l'impact de cette démarche sur la structure de la LP, le découpage des UE et les évolutions des contenus enseignés. Le fort volume de stage (annoncé à 34 semaines, ce qui est beaucoup) et de projet (annoncé à 110 heures de travail étudiant) pose deux questions : celle de la place qui reste à la partie plus conceptuelle nécessaire à une licence, et celle de sa reconnaissance dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC), qui est limitée à moins de la moitié des crédits *European Credit Transfer System* (crédits ECTS) de l'année.

La formation met en œuvre des pratiques pédagogiques variées. Une large part de visite de terrain et de travaux pratiques est notamment un aspect clé de ce type de programme pédagogique. Il est à souligner qu'une partie de l'UE Agronomie est réalisée sous la forme d'un *Massive Open Online Course* (MOOC).

La formation inclut des contenus d'enseignement de l'anglais pensé en lien avec le devenir professionnel visé. L'anglais technique en agroécologie est enseigné afin de permettre une veille technique et scientifique, tout au plus.

La formation est proposée uniquement en alternance et ouverte à différents publics. Cependant, une ouverture en formation continue est envisagée prochainement, et certaines UE seront également modifiées afin de donner la possibilité aux demandeurs d'emploi et salariés de la filière agricole de suivre cette licence de façon plus aisée. Cette évolution est très positive et cohérente avec l'esprit de la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une très bonne attractivité qu'elle suit de près auprès de ses différents publics. Elle est récente, avec une progression rapide des candidatures arrivées à 88. L'effectif visé de 25 étudiants a été atteint dès la deuxième année (18 étudiants en 2019, 28 en 2020 et 24 en 2021). Une participation active des responsables de formation aux forums et aux visites de lycées ainsi qu'aux réseaux de professionnels est mise en place de façon énergique (page Facebook, site Internet sur site de l'université, etc.). L'origine des étudiants est stable sur les deux années de fonctionnement, avec cependant une surreprésentation à hauteur de 61 % de titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS), 26 % d'un DUT et 13 % ayant validée une L2 extérieure à AU.

La formation affiche de très bonnes performances en termes de réussite. Le taux de réussite est de 100 % jusqu'à présent. Cependant le type de dispositifs de suivi n'est pas mentionné de façon précise, et ne permet pas d'en apprécier l'efficacité.

La formation affiche un fort taux d'emplois en contrats à durée indéterminée (CDI) et contrats à durée déterminée (CDD) après diplomation. 16 % des étudiants poursuivent en master ou école d'ingénieurs (master professionnel STAAE *parcours Ingénierie filière fruits et légumes* ; master professionnel STAAE *parcours Ingénierie écologie et gestion de la biodiversité*, master *Sciences de la vigne et du vin* (université de Montpellier), écoles d'ingénieur Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes (ISARA) en *Production et Agro Montpellier en Systèmes agricoles et agroalimentaires durables au sud*).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La part des EC pour ces petites promotions est importante et la totalité des autres enseignements est proposée par les professionnels de la filière agricole.

La formation définit un processus d'évaluation interne dynamique et participatif. Deux sondages sont organisés chaque année par la formation pour appréhender les besoins de réorganisation. De plus, un conseil de perfectionnement adéquat et effectif est mis en place chaque année. Il fonctionne bien et contribue à l'évolution de la formation. De nombreux professionnels y sont représentés, ce qui est fondamental pour une formation à 100 % en alternance.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne intégration des intervenants socio-professionnels à la formation.
- Une bonne attractivité et très bons résultats.
- Une bonne intégration des étudiants au monde du travail.

Points faibles

- Pas encore d'ouverture à la formation continue.
- Une place des formations plus conceptuelles à préciser voire à augmenter.
- Peu d'ouverture à l'international.

Recommandations

- Assurer la dimension licence, par un volume horaire dévolu aux enseignements de base en adéquation avec les crédits ECTS associés, soit environ la moitié.
- Se mettre en ordre de marche pour voir le devenir professionnel des étudiants et les éventuelles poursuites d'études.
- Réfléchir aux dimensions formation à distance et formation à l'international, voies de développement possibles de la LP.

LICENCE PROFESSIONNELLE QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ, SANTÉ, ENVIRONNEMENT

Établissement

Avignon Université

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement (QHSSE)* d'Avignon Université (AU) a un parcours unique : *Management des risques technologiques et professionnels (MRTP)*, mais propose deux spécialités comme éléments différenciant : *Risques nucléaires* et *Risques environnementaux*. Elle a été créée il y a 15 ans, en partenariat avec les milieux économiques demandeurs, organisés autour de l'Association pour l'industrie de Vaucluse (API 84) et l'Union des industries et métiers de la métallurgie de Vaucluse (UIMM 84).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le LP QHSSE correspond au choix politique d'AU de répondre au souci du monde économique local face aux obligations de maîtrise des risques au travail. Elle propose depuis sa création deux options, sur le risque nucléaire et sur les impacts environnementaux. Son articulation avec les formations préalables interroge : deux étudiants issus d'une deuxième année de licence (L2) dans AU, mais des titulaires de brevets de technicien supérieur (BTS) et surtout de diplômes universitaires de technologie (DUT) extérieurs à AU. Sa position au sein d'AU reste aussi à clarifier : le dossier ne fait pas état d'une composante porteuse de la LP.

La formation n'a pas de dimension internationale. L'équipe porteuse estime que la cible étant de répondre aux besoins des industriels locaux, cette dimension n'a aucune utilité. Cette analyse est à trop courte vue : il s'agit d'une licence, qui plus est sur des thèmes où la dimension internationale est importante.

La dimension recherche est peu présente, et vue comme un peu hors sujet par la formation. Les enseignants-chercheurs (EC) assurent 130 heures d'enseignement, soit moins d'un tiers du volume horaire de la maquette, avec l'appoint d'Aix-Marseille Université (AMU). C'est clairement insuffisant pour une formation universitaire.

La dimension professionnelle est centrale. La formation est proposée uniquement en alternance, pour la quasi-totalité en 2020 dans le nouveau système de contrat d'apprentissage. Le nombre de semaines de professionnalisation, stage tutoré compris, est de 34, ce qui correspond à la moyenne des formations en alternance de même niveau. Cela représente 20 crédits *European Credit Transfer System* (crédits ECTS), soit 1/3 des ECTS de la formation. Cette proportion est également comparable à celle proposée par d'autres LP en alternance. On note une ou deux validations des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) par an. Cette dimension est à encourager.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le dossier spécifie peu l'articulation entre les parties universitaires et professionnelles. Si la maquette est bien déclinée en blocs de compétences, la façon dont cela affecte la réalité de la formation n'est pas précisée. La question de l'adéquation – pas toujours réalisée – entre le thème du stage et l'option choisie interroge.

Le dossier fait état d'une grande diversité de méthodes pédagogiques, aspect qui aurait pu être plus développé et surtout quantifié. On trouve des mises en situation, des pratiques de classe inversée, l'usage de *Massive Open Online Courses* (MOOC), etc. L'effort d'adaptation de l'équipe pédagogique est réel car facilité par une approche de « petite classe » avec moins de 30 étudiants : interchangeabilité cours, travaux pratiques (TP), mises en situation, etc.

La dimension internationale est volontairement absente, ce qui est regrettable. Cependant, un effort est fait sur l'anglais technique, obligatoire pour un volume de 24 heures.

La formation est accessible via un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, ouverte aux salariés et aux demandeurs d'emploi (selon les conditions en vigueur). Cela a le mérite de conduire à un groupe petit et homogène. Cela peut se comprendre pour l'option *Risques nucléaires*, où le monde employeur est limité. Pour l'option *Risques environnementaux*, une ouverture plus large est très certainement possible, ou en tout cas mérite d'être étudiée sérieusement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité est en progression, si l'on se base sur les 28 étudiants inscrits en 2020 contre 12 deux ans avant. Cela traduit l'augmentation régulière du nombre de candidatures ces trois dernières années (de 41 à 68). Les données sur l'origine des étudiants recrutés sont anciennes. On note en 2018 un rééquilibrage entre les titulaires d'un diplôme DUT et les titulaires d'un BTS, les départements Hygiène, sécurité, environnement (AU n'en possède pas) fournissant l'essentiel des étudiants auparavant. Il est dommage que l'information ne soit pas disponible depuis. On peut aussi noter la quasi-absence de recrutement en L2 (l'information sur les candidatures n'est malheureusement pas disponible).

100 % des inscrits obtiennent leur LP en fin d'année sur les années de référence. La formation ne développe pas d'analyse sur les dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus.

Le devenir des étudiants est de qualité, il est connu de l'équipe qui n'est pas proactive. L'insertion professionnelle à 30 mois est de plus de 90 %, sur la dernière enquête disponible, qui s'arrête aux diplômes en 2018. Cependant ce taux doit être appliqué hors poursuite d'études, soit sur moins de la moitié des diplômés. Cette tendance n'est pas analysée quant à la valeur ajoutée et les métiers recherchés via cette poursuite d'études. Elle fait l'objet de discussions régulières entre l'équipe enseignante et les partenaires industriels, qui n'ont pas la même vision de la question.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le portage et le fonctionnement de la LP repose sur peu de personnes. Le taux d'universitaires est bas, comme mentionné plus haut.

Le pilotage est de très bonne qualité, surtout pour ce qui est de la connaissance de la formation et de ses étudiants. Le taux de réponse par les étudiants aux enquêtes est fort. Le conseil de perfectionnement est en place, mais les circonstances générales (Covid) ou particulières ont fait que sa dernière réunion remonte à juillet 2019. Sa composition est cohérente : les partenaires industriels cibles sont présents au sein du conseil. Le compte-rendu disponible est de bonne qualité, et balaie l'ensemble des questions relatives au pilotage. Il aborde notamment les points liés aux remarques faites précédemment. Un des points centraux, celui de l'existence d'un travail validé dans le contexte du stage, et de la mise en place d'un processus suffisamment homogène pour assurer l'égalité entre étudiants, fait l'objet d'une analyse intéressante. Il est dommage que l'information donnée sur les suites données et la solution mise en place depuis soit minimale : séparation entre stage et projet tutoré en entreprise.

Conclusion

Points forts

- Un partenariat fort avec les acteurs professionnels locaux pour répondre au besoin du tissu socio-économique, qui se traduit par une réussite à 100 % et une très bonne insertion.
- Un pilotage de qualité par l'équipe enseignante.
- Une attractivité réelle.

Points faibles

- Un taux de poursuite d'études trop important pour une formation ayant vocation à l'insertion professionnelle immédiate.
- Une équipe pédagogique de petite taille, et dont la dimension universitaire est insuffisante.
- Une quasi-absence de recrutement en licence générale, et plus généralement au sein d'AU.
- Une place dans AU qui reste à asseoir, notamment au travers d'une composante de rattachement.

Recommandations

- Conforter l'équilibre entre les dimensions universitaire et professionnelle, par exemple en renforçant la participation des enseignants d'AU, en repensant l'équilibre des crédits ECTS, etc.
- Retravailler la question des poursuites d'études avec les partenaires économiques et les étudiants.
- Attirer des publics actuellement absents, comme les étudiants de L2, ou même dans des départements IUT d'AU : l'ouverture de la filière environnementale à d'autres publics que l'apprentissage en est un moyen qui devrait être étudié.

Observations de l'établissement

Le Président d'Avignon Université
A l'attention de
Madame Lynne FRANJIE
Directrice du département d'évaluation des formations
HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Avignon, le 07 février 2023

Objet : Observations générales concernant le rapport d'évaluation des formations de 1^{er} cycle

V/Réf. : C2023-EV-0840685N-DEF-PC230023387-RT

N/Réf. : DAGAP-PILOTAGE/PhE-AP-FD-LK/n°2023-05

Avignon Université est très attachée à l'évaluation périodique de ses formations par le HCERES. Nous considérons que cet événement permet une analyse en profondeur, par l'établissement, du pilotage des formations et une remise en question souvent salutaire du fonctionnement des services, des composantes et du travail des équipes pédagogiques. Elle joue donc un effet de levier essentiel permettant de programmer les évolutions nécessaires durant la période du prochain contrat. Cependant, pour que nous puissions nous emparer de manière positive et constructive de cette évaluation, celle-ci se doit d'être la plus objective et équilibrée possible. Ce qui n'est très clairement pas ce que nous avons pu constater à la lecture de ce rapport d'évaluation. A notre grand regret celui-ci enchaîne :

- un nombre important d'erreurs factuelles, parfois d'autant plus grossières que les éléments matériels de bonne compréhension avaient été fournis aux experts ;
- des condamnations de certaines formations dans le préambule général qui sont en contradiction avec les évaluations individuelles beaucoup plus positives de ces formations ;
- des témoignages évidents d'incapacité à se saisir de la complexité d'un territoire particulièrement défavorisé, des caractéristiques de ses publics et du rapport de ces derniers aux études ;
- des témoignages tout autant évidents d'une incapacité à mesurer la réalité des moyens humains et financiers dont dispose l'établissement pour produire, superviser à granularité fine et faire évoluer son offre de formation ;
- une forme de déni des efforts considérables faits par l'établissement pour consolider le pilotage de son offre de formation au fil des évaluations ;
- l'affirmation de postures qui tranchent avec celles des précédentes évaluations et ne semblent pouvoir se rattacher à aucun élément de doctrine nationale concernant les missions des petits établissements de territoire (place et statut de la licence dans l'architecture globale de l'offre de formation).

Service Aide
au pilotage

Affaire suivie par
Lilia KHEDIM

Téléphone
+33 (0)4 90 16 27 09

Courriel
Aide-pilotage@univ-avignon.fr

Il en résulte de nombreuses conclusions erronées qui ont d'ores et déjà entraîné une perte de crédibilité du travail du HCERES auprès des personnels et qui limite sévèrement les capacités de l'établissement à se saisir des remarques constructives du comité pour engager la mise en œuvre des modifications nécessaires à l'amélioration du fonctionnement des services, des composantes et des formations.

Nombre de ces désagréments inutiles auraient pu être évités si l'évaluation avait été intégrée comme cela avait été annoncé lors du lancement du processus. Il est en effet étonnant que des conclusions globales soient tirées sur l'offre de formation alors que les évaluateurs du volet établissement ne sont toujours pas venus dans l'établissement.

Un certain nombre de points faibles constatés et de recommandations sont cependant parfaitement justifiés et partagés par la présidence de l'établissement.

Le comité déplore le contenu souvent faible des évaluations réalisées par l'IUT pour ses licences professionnelles qui ont toutes vocation à disparaître pour fusionner avec les 4 BUT mis en place. Il semble que la logique d'ensemble de cette évaluation pré-fusion ait échappé aux équipes pédagogiques de l'IUT qui, dans la foulée, ont dû également travailler au dossier d'évaluation qui doit être prochainement déposé auprès de la commission consultative nationale des IUT. Cette nécessité d'une double évaluation a probablement été mal comprise par des collègues qui dans le même temps ont dû travailler à la finalisation des contenus de leur 3^{ème} année de BUT.

1^{er} cycle et stratégie d'établissement.- Le comité constate que l'offre de 1^{er} cycle ne s'articule pas complètement avec la stratégie d'établissement en matière de recherche et de formation. L'établissement revendique la nécessité de pouvoir offrir aux lycéens du territoire une offre de 1^{er} cycle suffisamment étoffée qui leur permettra à l'issue de leur diplomation de pouvoir intégrer des masters d'autres universités. C'est une nécessité au regard de la faible mobilité des jeunes de notre territoire. De plus, nous revendiquons la possibilité d'offrir quelques formations de 1^{er} cycle en LP en dehors de nos axes stratégiques de développement qui répondent toutefois aux besoins socio-économiques critiques du territoire.

Continuité cycles 1 et 2.- Le comité souligne l'absence de continuité d'études en 2^{ème} cycle pour quelques licences de l'université. Nous rejoignons ces conclusions et travaillons à la densification de notre 2^{ème} cycle en ciblant particulièrement, pour le prochain contrat, les départements de mathématique, physique et chimie. Comme le souligne le comité d'experts, ce choix nous oblige à prendre la décision difficile de fermer certaines formations afin de permettre la création de ces mentions de master.

Accompagnement à la réussite.- Le comité souligne la faiblesse de notre établissement en matière d'accompagnement à la réussite des étudiants. Effectivement, une grande partie de nos étudiants s'inscrivent par défaut à l'université d'Avignon. Ces inscriptions sont de fait décorréliées du travail d'information réalisé auprès des lycéens qui est entrepris systématiquement dans tous les lycées du Vaucluse, du nord des Bouches du Rhône et de l'est du Gard. Celui-ci est d'autre part en train de monter en puissance grâce aux actions menées auprès des réseaux de collèges et de lycées du Vaucluse dans le cadre du projet Territoire de l'innovation pédagogique *Panorama* que nous menons conjointement avec nos collègues des universités de Toulon et d'Aix-Marseille Université depuis 2 ans sur nos territoires respectifs. Cela est dû en grande partie à la faible densité de l'offre de formations dans le supérieur en Vaucluse et à la faible mobilité de nos publics. Par conséquent, nous considérons la 1^{ère} année de licence comme une plate-forme d'orientation pour une grande majorité de nos étudiants. Le projet CAPACITÉ (NCU) a pour objectif d'assurer une réorientation efficace et accompagnée de ces étudiants vers d'autres centres de formation et d'éclairer les parcours post-licence de nos étudiants. La mise en œuvre d'une cartographie de la réussite des étudiants de l'université dans d'autres centres de formation nous permettra d'évaluer de manière qualitative et quantitative les parcours de nos étudiants après leur

passage en L1. De plus, des moyens importants d'accompagnement à la réussite étudiante ont été mis en place grâce aux financements issus de la Loi ORE et du PIA NCU. Les effets de cet accompagnement individualisé et systématique dans toutes les licences peinent encore à se concrétiser dans l'ensemble des licences, la crise COVID ayant impacté très fortement les taux de réussite à la hausse comme à la baisse en L1. Cependant, pour les licences ayant pleinement utilisé ces dispositifs, des résultats très encourageants ont été mesurés.

Nous avons cependant conscience que nous devons améliorer le pilotage de ces dispositifs et mieux en mesurer les effets et leur application efficiente par les équipes pédagogiques.

Cette réalité rejoint les remarques négatives sur la très forte hétérogénéité du fonctionnement des conseils de perfectionnement (CP) dans les formations malgré la mise en œuvre institutionnelle des CP de mention et de composante. Ces dernières devant assurer le suivi systématique de l'amélioration des formations de leur UFR. Un état des lieux du travail des CP est réalisé en CFVU depuis cette année. La nécessité de mieux cadrer leur travail s'impose dorénavant. Ce cadrage sera réalisé cette année à partir des indicateurs les plus pertinents fournis aux équipes pédagogiques annuellement par la Direction des Affaires Générales et de l'Aide au Pilotage et des résultats agrégés de l'évaluation des formations et des enseignements fournis par la Mission Appui à la Pédagogie Universitaire et Innovante (MAPUI). Il permettra un suivi dans le temps plus efficace de la mise en œuvre de la stratégie d'établissement en matière de formation et sur les fragilités constatées par le HCERES dans chaque mention. Une sensibilisation des délégués étudiants chargés de représenter leur promotion au sein des CP est également en cours par les élus étudiants de la CFVU. La mise en œuvre systématique, numérisée et centralisée de l'évaluation des formations et des enseignements est également en cours et sera prise en compte par les CP de mention et de composante.

Hybridation.- Le comité d'experts souligne que malgré la crise COVID et la mise en place systématique des enseignements à distance, l'enseignement hybridé reste marginal au sein des formations de l'établissement. Le comité considère que l'enseignement hybridé permet d'assurer la réussite des étudiants. Nous contestons cette affirmation. La promotion de l'hybridation des enseignements est encouragée essentiellement pour permettre, d'une part aux étudiants empêchés de pouvoir suivre les enseignements à distance et, d'autre part de pouvoir mettre en place un catalogue d'enseignements de mineures pour les étudiants d'autres licences désirant individualiser leur parcours de formation (projet NCU CAPACITÉ). C'est donc plus un outil de modulation de l'organisation et d'amélioration de l'accès aux enseignements qu'un outil d'innovation pédagogique bien qu'il ouvre des possibilités très intéressantes de ce point de vue. De plus, l'hybridation des enseignements est très encadrée au sein de l'établissement et nécessite une mise en œuvre accompagnée par la MAPUI et une labellisation systématique par une commission *ad hoc*. Nous constatons également, chez beaucoup d'étudiants et d'enseignants, une certaine défiance vis-à-vis de l'enseignement à distance. Les modalités médiocres de sa mise en œuvre durant la crise COVID ont été un frein au développement de ces modalités d'apprentissage dans l'établissement même si certains enseignants ont découvert dans ces circonstances qu'elles pouvaient être un avantage dans leurs enseignements, l'organisation de leur travail et celui de leurs étudiants.

Approche par compétences.- En ce qui concerne la mise en place de l'approche par compétences dans nos formations de 1er et 2^{ème} cycle, l'université reconnaît son retard en la matière. Le cadrage de la future accréditation impose sa mise en œuvre systématique dans le futur contrat dans un processus en trois étapes. Cette mise en œuvre sera accompagnée systématiquement par la MAPUI. La vitesse de mise en œuvre durant le contrat est toutefois laissée à l'appréciation des équipes pédagogiques avec l'objectif clair d'une finalisation du processus, pour toutes les formations, en 2028.

Sensibilisation à la recherche.- Le comité reproche en licence le peu de sensibilisation à la recherche et notamment aux problématiques de déontologie et d'intégrité scientifique. Nous en prenons acte et systématiserons leur enseignement dans les UE de méthodologie mis en place en 1^{ère} année de licence.

Nous soulignons toutefois auprès du comité d'experts que la sensibilisation à la recherche est systématiquement mise en avant par nos collègues au sein de leurs enseignements de licence. Cela fait partie des missions essentielles des enseignants-chercheurs. D'autre part, les 6 CMI systématisent l'apprentissage par et pour la recherche avec une approche projet et une intégration aux laboratoires de l'université dès le début de leur cursus. Ces 6 CMI sont adossés à 5 des licences de notre établissement.

Développement durable.- La mise en place d'une sensibilisation au développement durable n'est pas encore réalisée au sein de l'établissement. Elle le sera lors du prochain contrat en tenant compte des recommandations du groupe de travail mis en place actuellement par le MESRI.

Insertion et professionnalisation.- Le comité d'évaluation souligne que le suivi de l'insertion académique et professionnelle des diplômés de licence est très perfectible. En effet, l'obligation du suivi des étudiants diplômés de licence est effective depuis deux ans. Le service en charge du suivi des diplômés assurera à l'avenir une analyse plus qualitative de leur devenir professionnel et académique.

En ce qui concerne la professionnalisation des formations et la faiblesse constatée du portage par les enseignants-chercheurs dans certaines LP, nous rejoignons les conclusions du comité d'experts. Un certain nombre de LP étaient jusqu'à présent totalement pilotées par le Service de la Formation Tout au Long de la Vie qui assure également le portage opérationnel de l'alternance (sauf pour le CERI et l'IUT). Cette satellisation des LP dans ce service est problématique à plus d'un titre et a été soulignée très justement par le HCERES. Afin de pallier cette faiblesse, toutes les LP de l'établissement seront dorénavant pilotées au sein des composantes par un département d'enseignement et systématiquement adossées à une licence générale. Les parcours ou mention qui ne permettent pas un adossement à un département d'enseignement par défaut d'expertise ne pourront pas être reconduites. Cet adossement permettra la sécurisation de l'équipe pédagogique de la LP en l'élargissant à celle de la licence d'adossement. Le recrutement en LP sera organisé dès la L1 de la licence générale. Par une modulation des jeux de coefficients des UE de la L1, les étudiants pourront choisir de valider une 1^{ère} année de LP et s'engager dans une 2^{ème} année commune à la L2 pour 80% de ces enseignements. Cet adossement permettra d'offrir aux étudiants de L1 une opportunité de parcours professionnalisant à l'issue de leur 1^{ère} année de licence. Les règles de dé-suspension des LP au sein des licences d'adossement ont d'ores et déjà été approuvées lors de la CFVU de janvier 2023.

Internationalisation.- En ce qui concerne l'internationalisation des formations du 1^{er} cycle, le comité d'experts souligne le peu de mobilité internationale de nos étudiants. C'est effectivement le cas mais un outil d'accompagnement individualisé est dorénavant en place pour tous les étudiants ayant un projet de mobilité en licence. En effet, une unité d'enseignement d'ouverture (UEO) a été créée en 2022 afin de préparer l'étudiant à son projet de mobilité internationale en abordant avec lui l'ensemble des aspects pratiques de cette mobilité. Cette UEO a été mise en place après que la maison de l'international a constaté une augmentation des taux d'abandon des projets de mobilité internationale. De plus, chaque composante dispose au minimum d'un responsable des mobilités internationales. Les responsabilités sont multipliées dans chaque mention de l'UFR ALL dont les étudiants sont les plus enclins à profiter de ces dispositifs.

L'enseignement de l'anglais est obligatoire à chaque semestre de la licence et en groupe réduit (25 étudiants par groupe). L'effort de l'établissement est considérable dans ce domaine. Le comité aurait dû par contre se pencher sur l'efficacité de ces dispositifs d'apprentissage qui sont très discutables au regard du niveau très hétérogène constaté des néo-bacheliers. Le travail par niveau doit être entrepris en capitalisant sur le passage systématique d'un test de niveau en langue à l'entrée en L1 et le passage d'une certification en langue à l'issue du 1^{er} cycle. La mise en place d'une certification systématique

(marché passé avec *People Cert*) dans les modalités du contrôle continu en anglais au semestre 6 est en cours de finalisation. Un maximum de 50 certifications CLES est également possible pour les étudiants de LLCER qui souhaitent une certification plus qualitative et académique. C'est le seuil maximum que nous pouvons offrir, l'établissement n'étant pas un centre de certification CLES, c'est AMU qui nous accompagne dans cette certification.

De plus, le comité constate l'absence d'une offre de langues étrangères ou à l'état embryonnaire. Cette affirmation est fautive compte-tenu de l'offre en allemand, espagnol et italien mise en place pour les étudiants de licence dans le catalogue très vaste (130 unités d'enseignement) des UEO. Cette offre de formation est, de plus, proposée sur plusieurs niveaux d'expertise.

Enfin, le comité constate l'absence de mobilités internationales pour les étudiants en LP. Ces étudiants sont pour la plupart en contrat d'apprentissage. Ces modalités ne permettent pas sur une année universitaire de déployer facilement des projets de mobilité. Malgré l'existence d'un projet au sein du CFA commun à l'ensemble des universités de la région PACA, ce dispositif n'est pour l'instant utilisé que par les étudiants de l'École Centrale de Marseille.

Les mobilités entrantes sont également peu développées en raison du peu d'enseignements délivrés en anglais dans nos diplômes de licence. Un accompagnement à la création d'enseignements en anglais à l'UFR STS a été mis en place depuis deux ans à l'initiative de la direction de cette composante afin d'étoffer en L3 le nombre d'UE disponibles pour les étudiants non francophones. Cet accompagnement est financé intégralement par la direction des ressources humaines de l'établissement.

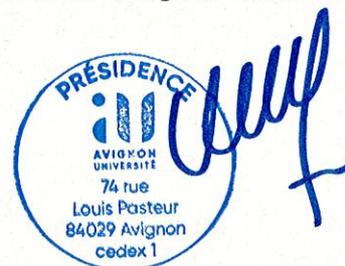
Pilotage des formations.- En ce qui concerne le pilotage des formations, l'architecture du dispositif qualité a été approuvée par les conseils au cours de contrat (charte de l'Évaluation des Formations et des Enseignements) et il est déployé dans l'ensemble des composantes. Cependant, les équipes pédagogiques et les étudiants délégués de promotions doivent dorénavant mieux s'approprier ce dispositif. Un cadrage du travail des remontées des CP (Rapport d'Analyse et de Proposition) doit être entrepris. Il le sera au cours du printemps 2023. Ces Rapports d'Analyse et de Proposition serviront de base de discussion dans la mise en œuvre des contrats d'objectifs, de moyens et de performance avec l'ensemble des composantes. Les RAP et les tableaux d'indicateurs de chaque mention permettront de juger de la mise en œuvre pratique de la politique d'établissement et des objectifs annuels à atteindre. Ces résultats conditionneront le résultat des campagnes d'emplois annuelles pour chaque département.

Lisibilité des parcours.- Enfin, le comité souligne la faible lisibilité des parcours étudiant en licence. L'université souligne que l'individualisation des parcours étudiant en licence va s'accroître avec la mise en œuvre d'un catalogue d'individualisation disponible pour tous les étudiants de licence. Ces enseignements pourront être surnuméraires ou se substituer en tout ou partie (jusqu'à 30 crédits ECTS de la licence) à certaines UE disciplinaires au sein des mentions (NCU CAPACITÉ). Cette individualisation a d'ores et déjà commencé avec la mise en place d'un bloc entrepreneuriat de 30 crédits ECTS assurés à distance ou à la mise en œuvre d'un enseignement surnuméraire de 30 crédits ECTS pour les étudiants de CMI. Cela complexifie peut-être la lecture de l'offre mais permet d'adapter les formations de licence au projet académique et professionnel de l'étudiant. Nous revendiquons complètement cette multiplication potentielle des parcours étudiant. Nous comprenons toutefois la nécessité de mieux expliciter sa mise en œuvre pour les candidats néo-bacheliers. Il nous apparaît dès lors clairement que les points d'attention exprimés à ce sujet pour la licence SVT et, dans une moindre mesure la licence de lettres ne sont pas complètement justifiés.

En effet, la licence SVT est une licence pluridisciplinaire qui propose en L3 plusieurs spécialisations (trois parcours) liées à l'existence des trois parcours existants dans le master ST2AE en biologie végétale et en hydrogéologie. De plus, un parcours en biologie, santé, environnement permet d'ouvrir des possibilités d'orientation dans des masters d'autres universités pour nos étudiants. Le reproche du manque de lisibilité fait à cette mention ne nous semble donc pas pertinent.

La licence de Lettres propose également plusieurs parcours en L3 qui relèvent effectivement davantage d'un jeu d'options sur un faible nombre de crédits ECTS que d'une réelle différenciation de parcours. Cette critique sera donc effectivement prise en compte dans le cadre du prochain contrat. Par contre, dans le cadre de l'individualisation des parcours étudiants, il existe un parcours Arts permettant aux étudiants du conservatoire d'Avignon de substituer une partie des crédits ECTS des trois années de la licence par les crédits ECTS obtenus au conservatoire de musique ou de danse. Cette possibilité d'individualiser les parcours des étudiants sera maintenue dans cette licence ainsi que dans la licence LLCER pour les deux parcours Anglais et Espagnol.

Philippe ELLERKAMP
Président d'Avignon Université



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

